rapport annuel 2011

rapport annuel 2011

orange™

&sonatel

sommaire

Lettre du Président 2
Message du Directeur Général 4
I. La bonne gouvernance, gage de transparence : 6
Règles de bonne gouvernance
Conseil d'Administration 8
Comité de Direction 10
II. Développement du capital humain : santé, formation, activités sociales 12
Santé : priorité à la prévention
Formation : professionnalisation des équipes
Activités sociales : restauration, colonies de vacances, habitat
III. L'engagement citoyen de Sonatel 14
Réalisation RSE au Sénégal et au Mali en 2011 15
Au Sénégal
Au Mali 18
Mécénat d'entreprise : appui aux secteurs de la Santé, de l'Education 19
et de la Culture au Sénégal et au Mali
La Fondation Sonatel renforce ses actions :
Santé - Education - Culture
La Fondation Orange Mali multiplie les actions de solidarité : 23
Santé - Education - Culture
Sponsoring : premier partenaire des évènements sportifs et culturels 24
IV. Nos activités 27
Sénégal
Mobile : Maintien de la dynamique de croissance, installation de la 3G+
Fixe : Densification et extension de l'accès clients 31
Internet : Poursuite de la démocratisation du haut débit 32
Service aux entreprises : Des solutions actractives aux bonheur des clients 33
Dynamique d'émerveillement des clients 36
Mali : Transparence audace et innovation 39
Guinée : Doublement de la croissance du parc mobile en un an 42
Guinée Bissau : Maintien de la dynamique de croissance 43
V. Réseaux et SI 45
Réseau mobile
Déploiement du réseau 3G+
Densification du réseau
Extension des capacités du réseau
Réseaux fixes 46
Réseaux d'accès filiaire
Réseaux radio CDMA et EVDO
VI. Sonatel dans le monde: connecter le Sénégal au reste du monde 48
VII. Finances 50
Les chiffres clés 51
L'action Sonatel en bourse 58
Rapport financier 61

lettre du Président

Performances maintenues !

Marc Rennard - Président du Conseil d'Administration Sonatel

Cette année encore, les bonnes performances du Groupe Sonatel ne se sont pas démenties. Grâce à la confiance de nos clients, mais également de l'ensemble de nos parties prenantes (personnel, actionnaires, fournisseurs, etc.), Sonatel reste positionné, comme un Groupe de référence, leader sur ses marchés au Sénégal et au Mali et en voie de le devenir en Guinée et Guinée Bissau.

En effet, même si le temps de la croissance à deux chiffres est derrière nous, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 6% en 2011. Notre marge opérationnelle est en légère baisse, avec un taux d'Ebitda à 53%. Ces performances, nous les devons aux deux « pays historiques » que sont le Sénégal et le Mali, deux marchés désormais en phase de maturité avec des taux de pénétration du mobile dépassant les 70% et une croissance qui se tasse. Nous devons aussi ces performances aux « nouveaux pays », la Guinée et la Guinée-Bissau qui jouent pleinement leur rôle de relais de croissance pour le Groupe. L'environnement commercial de ces pays s'y prête, avec un taux de pénétration inférieur à 50%, ce qui a permis à Orange Bissau notamment de gagner 6 points de parts de marché en 2011. Ces bonnes performances lui ont valu de réaliser pour la première fois en 2011 un résultat net positif.

Le mobile reste la locomotive de notre croissance. L'octroi de la licence 3G au Sénégal en 2011 a permis de mettre sur le marché des offres innovantes comme l'internet mobile, tandis que la politique d'abondance dans laquelle le Groupe est engagé depuis plusieurs années a permis le maintien de nos positions concurrentielles et l'augmentation des parts de marché.

Les performances opérationnelles ont été favorisées par un niveau d'investissement toujours élevé et réalisées par des équipes compétentes et engagées. La qualité de service quant à elle continue à faire l'objet de toutes les attentions...

En dépit d'une croissance globale correcte du PIB dans les pays en présence, les environnements, concurrentiel, réglementaire et fiscal sont restés particulièrement défavorables en 2011. L'année 2011 qui avait pourtant bien commencé, a vu au Sénégal le retour du décret sur la surtaxe du trafic international entrant au mois d'août, augmentant ainsi la pression fiscale déjà forte depuis la hausse de la Rutel de 2 à 5% du chiffre d'affaires et la mise en place de la CODETE (3% du chiffre d'affaires de contribution au Développement des Télécommunication et de l'Energie). Cette décision règlementaire a comme en 2010, largement montré des effets négatifs, provoquant une chute des revenus sur le trafic international dans le dernier trimestre.

Cela n'a pas empêché Orange de conserver son fort leadership au Sénégal et au Mali où les seuils de 6 millions de clients mobiles ont été franchis, et de progresser très rapidement en Guinée et en Guinée Bissau.

2012 laisse augurer une confirmation du leadership de Orange sur ses marchés. Nos marchés bénéficient encore d'un potentiel de croissance relativement important, notamment pour toutes les offres autour de la 3G et pour les offres de paiement mobile, promises à un bel avenir : Orange Money a ainsi déjà été lancé au Sénégal et au Mali en 2011 avec près de 1,2 million de clients. Mais ces performances se confirmeront aussi grâce au soutien des principaux actionnaires du Groupe, dans un environnement règlementaire que nous espérons plus favorable.

Quant à nous, Conseil d'Administration, nous nous engageons à continuer sur la voie d'une gouvernance rigoureuse et transparente ainsi qu'à veiller à l'excellence opérationnelle et à l'orthodoxie de gestion avec notamment la maîtrise de nos charges, afin de demeurer le premier opérateur télécommunication de la sous-région et créateur de richesses partagées, au service des populations des pays où nous sommes.

message du Directeur Général

Cheikh Tidiane MBAYE
Directeur Général du Groupe Sonatel

plus que jamais, « La vie change avec Orange ! »

Porté par un secteur encore plein de potentiel grâce à l'innovation et à une demande soutenue, le Groupe Sonatel a de nouveau rendez-vous avec la croissance en 2011.

Son chiffre d'affaires, bien que freiné par la surtaxe, progresse en dépit d'un environnement règlementaire et fiscal peu favorable et de l'intensification de la concurrence. Sur le mobile, l'appétence des clients pour l'abondance conduit au multisim, un phénomène déjà constaté en 2010, incitant ainsi le Groupe à diversifier ses offres, à renforcer l'animation commerciale et à développer et intensifier la couverture réseau.

Les parts de marché au Sénégal et au Mali restent appréciables, avec un niveau supérieur à 60%, confortant la position de leader sur ces deux marchés, tandis qu'elles sont en nette progression en Guinée et en Guinée Bissau, preuve de la capacité de Sonatel à s'étendre dans la sous-région où il existe encore des opportunités de croissance. Ces bonnes positions concurrentielles couplées à une croissance du marché ont permis au parc clients de dépasser 14,5 millions à fin 2011, soit une hausse notable de près de 30% par rapport à 2010. Ces performances sont essentiellement tirées par le mobile et le développement du haut débit, de la donnée mobile, des services à valeur ajoutée et des offres multiplay.

Dans un environnement concurrentiel très agressif avec des revenus par client en baisse, le souci majeur reste la préservation de la valeur et le maintien de nos positions par la fidélisation de nos clients rentables et l'acquisition de nouveaux clients. Cette politique commerciale qui a montré cette année son efficacité a été soutenue par un réseau adapté, qui a bénéficié en 2011 de plus de 90% des investissements représentant 19% de notre chiffre d'affaires.

Ces bonnes performances, auxquelles ont contribué positivement toutes les entités du Groupe, augurent du maintien des tendances pour 2012. Ainsi, nos priorités seront :

- un programme de densification et de déploiement du réseau mobile en particulier de la 3G avec la mise en place d'une architecture réseau et SI intégrée, évolutive et sécurisée capable de supporter les évolutions du marché en terme de parc, trafics et débit ;
- la poursuite de la mutualisation des ressources et des compétences dans une logique de cluster en faisant levier sur les synergies sous-régionales ;
- la mise sur le marché de nouvelles offres innovantes et fidélisantes ;
- le maintien des programmes de fidélisation et de recrutement de clients ;
- l'optimisation de nos charges d'exploitation et de fonctionnement ;
- le renforcement du lien émotionnel avec notre écosystème et la confiance de toutes nos parties prenantes.

Cette sixième priorité, nous la déclinons jusque dans la nouvelle signature de notre marque commerciale, qui se veut ambitieuse mais à la portée des femmes et des hommes qui sont les forces motrices du Groupe : « La vie change avec Orange ! »

En effet, c'est grâce à des équipes mobilisées, solidaires, conscientes des enjeux essentiels qui nous attendent dans les années à venir et du formidable potentiel qu'offre la technologie, qu'ensemble, nous relèverons les nouveaux et exaltants défis.

Cela passe bien entendu en interne par un management éclairé et soucieux de donner du sens à l'action des collaborateurs et en externe par la reconnaissance de l'engagement du Groupe Sonatel en tant qu'opérateur télécoms de référence et de confiance, conscient de son engagement citoyen.

I. la bonne gouvernance gage de transparence :

règles de bonne Gouvernance
Conseil d'Administration
Comité d'Audit

la gouvernance de Sonatel se porte toujours bien

1 - un Conseil d'Administration bien présent

Le Conseil d'Administration est toujours composé de neuf administrateurs dont un administrateur indépendant et d'un représentant du Contrôleur Financier, avec une voix consultative, ayant tous des compétences et expériences avérées, diverses et complémentaires garantissant une bonne prise de décision.

Ces administrateurs restent toujours les acteurs principaux à la bonne marche de la société car ils sont toujours bien impliqués dans la vie de la société. Ainsi au cours de l'année 2011, cinq réunions du Conseil d'Administration, une réunion téléphonique d'information, une revue des filiales étrangères de Sonatel et une Assemblée Générale des actionnaires ont été tenues.

Le Comité d'Audit de sonatel, composé de trois membres Messieurs Victor Gorom NDIAYE (Président), Cheikh Sidiya El Moctar BEYE et Christophe EOUZAN s'est aussi réuni 4 fois en 2011.

Le Comité d'Audit s'assure ainsi de l'intégrité et de l'efficacité des systèmes de comptabilité, de la communication financière de Sonatel, des dispositifs de contrôle interne, des dispositifs de maîtrise des risques.

Les filiales de Sonatel ne sont pas en reste dans cette dynamique : 31 réunions du Conseil d'Administration et huit Assemblées Générales des actionnaires, soit au total 39 réunions des organes délibérants de ses filiales.

Les Directions Générales de Sonatel et de ses filiales sont ainsi constamment challengées, soutenues par cette participation active des parties prenantes à la gestion de Sonatel et de ses filiales.

Comme à l'accoutumée, on note toujours un fort taux de présence des administrateurs et actionnaires aux différentes réunions des organes délibérants dénotant leur disponibilité, leur engagement, leur intérêt pour Sonatel.

2 - des administrateurs formés pour mieux faire face aux défis …

Au cours de l'année 2011, les administrateurs, les Directeurs Généraux, les Directeurs Généraux Adjoints de toutes les sociétés du Groupe Sonatel ont suivi une formation pour leur permettre de mieux comprendre les enjeux de leurs mandats sociaux.

Cette formation a porté sur :

- la Gouvernance (cadre réglementaire, principes, objectifs, acteurs, bonnes pratiques),

- le Conseil d'Administration (missions, organisation, fonctionnement, bonnes pratiques d'une société mère, bonnes pratiques d'une filiale)

- responsabilité des Administrateurs dans le contexte OHADA (principes, spécificités, jurisprudence, réduction des risques)

- les bonnes pratiques de l'Administrateur de filiale dans un groupe coté avant le Conseil, pendant et après le Conseil.

Les principaux acteurs à la conduite des affaires, à la gestion des sociétés du Groupe Sonatel sont donc en constante progression.

3- zoom sur les décisions importantes prises par nos actionnaires et administrateurs …

Au cours de l'exercice 2011, les actionnaires ont pris un certain nombre de décisions :
- approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice 2010,
- ratification de la cooptation d'un administrateur,
- nomination d'un administrateur,
- approbation de Conventions Réglementées.
- mise en place d'un délai de convocation d'urgence du Conseil,
- modification corrélative de l'article 12 alinéa 3 des Statuts.

Les administrateurs aussi ont eu à prendre beaucoup de décisions dont les plus importantes sont :
- création d'une société chargée de la gestion des plateformes de services mutualisés
- modalités de mise en œuvre du droit de préemption de la Sonatel pour l'acquisition des actions du personnel d'Orange Mali
- plan stratégique 2011-2015
- plan de maîtrise des coûts
- attribution gratuite d'actions France Télécom aux salariés du Groupe Sonatel
- démission d'un administrateur et cooptation d'un autre administrateur
- construction du siège de Sonatel
- mise en place de la surtaxe sur les appels entrants internationaux
- approbation du budget 2012
- autorisation préalable pour l'adhésion au dispositif de la « joint venture Achats » signée entre France Télécom et Deutsche Telekom
- réduction puis augmentation du capital social d'Orange Bissau
- autorisations préalables pour la signature de conventions réglementées.

4 - bilan de l'année 2011 …

Conformément à l'article 9 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de Sonatel adopté à la 119ème réunion du 19 février 2008, le Président a présenté au Conseil le Rapport Annuel sur l'application dudit Règlement au cours de l'année 2011 écoulée.

Enfin, rappelons que Sonatel, cotée depuis 1998 à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA à Abidjan, veille toujours à la diffusion à temps d'informations exactes conformément aux dispositions légales applicables.

conseil d'administration

M. Thierno Ousmane SY
Administrateur

Colonel Thierno FALL
Administrateur

M. Marc RENNARD
Président du Conseil
d'Administration

M. Bernard GHILLEBAERT
Administrateur

M. Cheikh Sidya El Moctar BEYE
Administrateur
Membre du Comité d'Audit

M. Victor Gorom NDIAYE
Administrateur
Président du Comité d'Audit

M. Jean Philippe VANOT
Administrateur

M. Mamadou Aïdara DIOP
Administrateur

M. Christophe EOUZAN
Administrateur
Membre du Comité d'Audit

M. Abdoulaye KAMARA
Représentant le Contrôleur
FInancier

comité de direction et Directeurs des filiales

M. Cheikh Tidiane Mbaye
DIrecteur Général

M. Jérôme Henique
Directeur Général Adjoint

M. Alioune Ndiaye
Directeur Général de
Orange Mali

M. Alassane Diéne
Directeur Général de
Orange Guinée

M. Seydi Ahmed Sy Sarr
Directeur Général
de Orange Bissau

Mme Lala Jonhson
Directrice des Achats
et Logisitque

M. Papa Demba Diallo
Directeur Général de
Sonatel Business Solutions,
Directeur des Entreprises

Mme Aminata Diawara
Directrice de la
Réglementation et des
Affaires Juridiques

Mme Thérèse Tounkara
Directrice Marketing Grand Public

M. Aboubacar Sadikh Diop
Directeur Financier et Comptable

M. Omar Gueye Ndiaye
Directeur Général de Sonatel Multimédia, Directeur du Plan et du Marketing Stratégique

M. Gaïdy Ndaw
Directeur des Ventes et Services

Mme Gisèle Pouye Guèye
Directrice de l'Audit, du Management des Risques et de la Qualité

M. Birago Diene Moctar Bèye
Directeur des Etudes et de l'Ingenieurie Réseaux et Systèmes d'Information

M. Gana Ndoye
DIrecteur des Ressources Humaines

M. Brelotte Bâ
Directeur des Opérateurs et des Relations Internationales

II- développement du capital humain: santé, formation, activités sociales

Le succès des activités en faveur du personnel et de leurs familles menées par la Direction des Ressources Humaines au courant de l'année 2011 explique certainement le taux de satisfaction de 90% du personnel révélé par le sondage interne conduit par un cabinet d'études indépendant. Ainsi, différentes actions ont été réalisées en 2011 dans les domaines de la santé, de la formation, de la restauration, de l'habitat et autres activités sociales en faveur des collaborateurs de Sonatel.

1. santé : priorité à la prévention

Dans la prise en charge médicale des travailleurs, l'accent a été surtout mis sur la sensibilisation et la formation. C'est ainsi que des campagnes de sensibilisation et de formation en direction des agents sur les bienfaits de l'eau, les méfaits du tabac et la nécessité de faire un bilan annuel de santé ont été largement menées auprès du personnel. Ce ne sont pas moins de sept campagnes qui ont été déroulées par les services internes de santé avec une mise en ligne régulière de vidéos sur la sécurité au travail, la gestion du stress et les troubles musculo-squelettiques.

2. formation : professionnalisation des équipes

Comme chaque année, Sonatel a déployé en 2011 d'importants moyens pour le renforcement des capacités des équipes notamment celles en charge des clients. A cet effet, plus de 280 formations ont été réalisées en 2011.

Ainsi, près de 1600 salariés ont au moins suivi une formation au courant de l'année dont une cinquantaine à l'étranger.

De nombreux parcours de professionnalisation certifiants, ont été organisés pour les équipes aussi bien techniques, commerciales que marketing, ce qui permet d'améliorer sensiblement le service rendu aux clients.
On note parmi ces parcours:

- parcours Ecole des Ventes destiné à améliorer la prise en charge des clients entreprises par la force de vente spécialisée,
- parcours Architectes Projets Informatiques destiné aux cadres du système d'information et de la sécurité informatique,
- parcours Architecture et Planification Réseaux et Services,

- parcours Mobile destiné aux techniciens d'intervention sur le mobile,
- parcours des techniciens d'intervention multiservices compétents sur le marché des entreprises.

3. activités sociales: restauration, colonies de vacances, habitat

De nombreuses activités sociales ont été menées en 2011 en faveur des Sonatéliens et de leurs familles.

On note parmi elles :

- la cérémonie de décoration des agents les plus méritants,
- une cérémonie pour fêter les travailleurs retraités,
- une matinée récréative au Magic Land,
- trois colonies de vacances au Sénégal et à l'étranger en faveur des enfants du personnel actif et retraité les plus méritants dans leurs études, les orphelins d'agents décédés ainsi que des enfants des villages SOS :

- une colonie à l'hôtel « des Almadies » de Dakar pour 100 enfants âgés de 7 à 12 ans,

- une colonie au «Métropolitan Hotel» de Dubaï pour les 12- 16 ans,

- une colonie à l'hôtel «Green Field» de Mas Palomas à Las Palmas pour les 12- 16 ans.

Par ailleurs, Sonatel maintient ses efforts pour mettre ses collaborateurs dans des conditions de travail optimales. Cela passe par un accompagnement pour une restauration correcte pendant les journées de travail dans des restaurants agréés à cet effet et la dotation en tickets de restauration subventionnés. A cela s'ajoute une politique d'habitat pour faciliter aux Sonatéliens l'accès au logement.

III. l'engagement citoyen de Sonatel

Le Groupe Sonatel s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et de développement durable, visant à intégrer la dimension sociale, sociétale et environnementale dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes.

C'est à ce titre que la Responsabilité Sociale d'Entreprise a été érigée au rang de pilier stratégique. Ainsi, la politique RSE de l'entreprise est déclinée en quatre grands domaines : le bien-être communautaire, la croissance et le développement économique, la préservation de l'environnement et la bonne gouvernance.

Première entreprise au Sénégal à avoir engagé un processus d'intégration de la RSE dans son système de Gouvernance, le Groupe Sonatel a adopté la démarche RSE d'abord par le mécénat avec la création de la Fondation Sonatel en 2002 et de la Fondation Orange Mali en 2006. Elle a progressivement étendu le champ d'action de la RSE à ses métiers, à ses collaborateurs et aux produits et services pour faire de la technologie un vecteur de développement.

Ainsi, résolument orienté vers une RSE stratégique, le Groupe Sonatel a intégré le développement durable dans ses processus cœur de métier.
Cette intégration des enjeux de développement durable dans sa stratégie contribue à l'amélioration de sa performance globale, en favorisant la création de valeur à long terme. Ainsi, le Groupe Sonatel s'efforce au niveau de ses politiques majeures comme de ses activités quotidiennes, de maintenir un juste équilibre entre compétitivité économique, progrès social et respect de l'environnement.

Historique de l'engagement citoyen du Groupe Sonatel :

- Création d'une Fondation d'Entreprise depuis 2002
- Publication du premier rapport RSE depuis 2005
- Création de la Fondation Orange Mali en 2006
- Enquête parties prenantes en 2008, 2009 et 2011
- Évolution de l'organisation vers 2009 avec la création d'un Département RSE et la création d'un Comité RSE présidé par le Directeur Général

Cette démarche RSE se construit à travers un échange régulier avec nos parties prenantes.

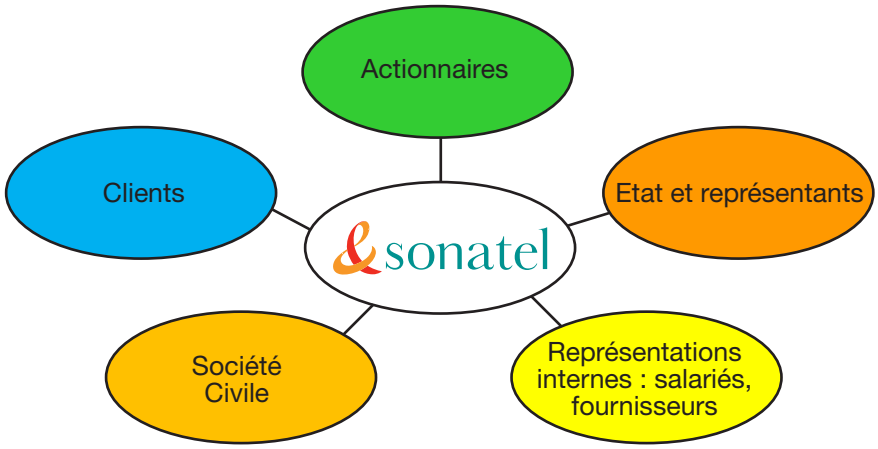

Galaxie des parties prenantes

Au-delà d'informer et de sensibiliser ses parties prenantes sur sa démarche RSE, l'engagement citoyen du Groupe Sonatel permet ainsi :
- de répondre aux attentes et exigences des clients et des usagers,
- de mobiliser et d'impliquer le personnel,
- d'améliorer les relations avec les fournisseurs,
- d'installer un climat de confiance.

1. réalisations RSE au Sénégal et au Mali en 2011:

vivre notre engagement citoyen...

Pour donner corps à son engagement citoyen, le Groupe Sonatel s'est engagé dans plusieurs actions et initiatives répondant à cet objectif aussi bien au Sénégal qu'au Mali.

au Sénégal :

L'incubateur de Dakar : un coup de pouce à nos jeunes pousses

Partenariat public/privé sous l'égide de la Fondation des Incubateurs Tic au Sénégal (FICTIS), CTIC Dakar est une initiative de la Banque Mondiale à travers son programme Infodev et avec le soutien de la Société Financière Internationale (SFI).

Pour manifester son engagement pour le développement du secteur des Tics et de la communauté de façon générale, le Groupe Sonatel et son partenaire stratégique France Telecom-Orange sont les partenaires privilégiés du premier incubateur Tics du Sénégal. Cet accompagnement s'est manifesté par la mise à disposition des solutions de connectivité (PABX, WIFI, Serveurs, RPE et Solutions Mobiles), des prestations de conseil/expertise et une subvention en numéraire.

Pour le lancement et la croissance de CTIC au bénéfice des entreprises incubées et du secteur des Tics, le Groupe Sonatel a tenu en tant qu'acteur majeur du secteur, à prendre une participation forte dans ce projet afin de contribuer à offrir à ces jeunes entreprises un cadre d'épanouissement ainsi que le meilleur de la technologie en matière de téléphonie et d'internet mais aussi d'assistance technique et organisationnelle.

RSE

En marge du programme d'incubation de micro entreprises Tics à fort potentiel, CTIC accompagne des porteurs de projets en phase de création à travers le programme de pré-incubation.
Pour toutes ces jeunes pousses, l'objectif est l'amélioration des chances de survie, l'accompagnement dans la croissance par un appui multiforme : services administratifs, commercial, marketing, comptabilité et infrastructures.

Inauguré le 19 avril 2011 par M. Moustapha GUIRASSY, Ministre de la Communication et des Télécommunications, chargé des Technologies de l'Information et de la Communication en présence de l'ensemble des parties prenantes, CTIC Dakar prend en charge à ce jour 5 entreprises (incubées) et 14 startups (pré-incubés). Après un an d'existence, CTIC Dakar se positionne aussi comme un acteur majeur dans la structuration de l'écosystème autour de l'entreprenariat TIC.

Lancement de rsenews : la newsletter RSE

Lancé devant une assemblée de parties prenantes et autres invités du monde des affaires et de la société civile au Sénégal le 24 mars 2011, à l'occasion de la clôture du 3ème Forum de Dakar sur la RSE dont Sonatel est partenaire, rsenews, la newsletter RSE de Sonatel marque la volonté du Groupe Sonatel d'assurer une meilleure communication envers ses parties prenantes sur son organisation et ses activités RSE

Ce bulletin trimestriel se veut un cadre d'information mais aussi d'échange, et ce grâce à une adresse e-mail dédiée pour les remontées et réactions : rse-sonatel@orange-sonatel.com.

L'objectif est le renforcement des liens avec la Communauté et les parties prenantes afin de donner corps à notre ambition : «Être l'opérateur préféré partout où nous sommes».

La création de ce bulletin RSE par le Groupe Sonatel répond à une volonté de renforcement du lien avec ses parties prenantes et le grand public dans le but de :

- rendre compte des activités RSE du Groupe et donner plus de visibilité à ses actions dans le domaine.
- renforcer la confiance avec les parties prenantes et établir un lien fort et régulier : parution trimestrielle, distribution physique (sur papier recyclé) et électronique.
- susciter des remontées et des suggestions afin d'améliorer ses actions et d'être au plus près des préoccupations de ses parties prenantes.
- donner une illustration concrète de communication vers les parties prenantes et la matérialisation par l'exemple de l'engagement citoyen d'une grande entreprise.

Participation active au 3ème Forum de Dakar sur la RSE

«L'ancrage territorial des entreprises dans le cadre de la RSE», tel était le thème central du 3ème Forum RSE tenu à Dakar, les 21, 22 et 23 mars 2011. Le Groupe Sonatel, a activement pris part à cet important événement organisé par le cabinet CFPMI en partenariat avec l'ambassade du Canada et du Comité d'Orientation et de Suivi de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA). Le Forum de Dakar sur la RSE est un cadre de réflexion, d'échanges et de partage de dimension internationale avec la participation de plus de 300 personnes dont 37 panelistes.

E-learning pour réussir les mathématiques au BFEM

Afin d'encourager les vocations pour les matières scientifiques dès le collège, le Groupe Sonatel a financé le développement d'un portail interactif de cours et d'évaluation du programme des mathématiques de 3ème, www.mathsenherbe.com. Basé sur le programme officiel du Ministère de l'Education Nationale du Sénégal, ce portail contient plus de 50 vidéos de cours réalisés et dispensés par des professeurs sénégalais rigoureusement sélectionnés.
Le Groupe Sonatel apporte ainsi, à travers cette classe virtuelle, sa contribution pour encourager les élèves à faire des Tics un outil d'apprentissage, d'acquisition de connaissances pour préparer notre jeunesse à un horizon professionnel large et diversifié.

Sonatel s'implique dans le renforcement du dispositif d'écoute de Sida Info Service Afrique (SIS Afrique).

Devenue une affaire de tous et de chacun, la lutte contre le Sida est aujourd'hui un défi de santé publique et oblige à optimiser les moyens d'échanges d'informations et de sensibilisation.

Pleinement consciente de l'enjeu du téléphone en termes de confidentialité et d'anonymat, Sonatel s'est engagée dans le renforcement du dispositif d'écoute de Sida Info Service Afrique (SIS Afrique) en prenant temporairement en charge au cours de l'année 2011 la ligne de Relation d'Aide à Distance de CTA Info Sida alors à la recherche d'un nouveau partenaire.

Créée depuis 2004, cette ligne a montré l'importance du téléphone dans les stratégies de prévention et d'accompagnement des personnes vivant avec le VIH/SIDA grâce à la gratuité des appels provenant de tout le Sénégal.
SIS Afrique et ses partenaires ont mis en place le premier Centre régional de ressources dédié à la Relation d'Aide à Distance (RAD). Cette plateforme, basée à Dakar, intervient dans le domaine du VIH/SIDA, de la santé sexuelle et reproductive. Elle regroupe à ce jour 8 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Institutionnalisation de la Campagne des gestes verts : la préservation de l'environnement, une réalité quotidienne à Sonatel.

Sonatel a déroulé en avril dernier une Campagne dite des Gestes Verts.
Cette campagne donne comme chaque année l'occasion, pendant quelques semaines, de sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise sur les attitudes et comportements écologiquement responsables.

Il s'agit, en effet, d'un rappel invitant à réduire nos consommations d'eau, d'électricité, de papier et d'encre par des gestes simples qui concourent à réduire notre empreinte écologique et qui ont également un impact considérable sur nos charges. Ces attitudes et comportements responsables sont désormais bien adoptés et ancrés dans les habitudes quotidiennes.

Ayant bien compris que le changement des comportements ne se résume pas seulement à la question de sensibilisation, nous constatons avec satisfaction qu'au fil des éditions, les Sonatéliens ont fini de faire des petits gestes verts, une réalité quotidienne au bureau comme à la maison.

Du tac aux tics, un moyen ludique pour adopter les bons réflexes en utilisant le mobile !

Eduquer en amusant, tel est le propos de Sonatel et de son partenaire la société Game4Edu, avec la conception d'un quizz sous forme de jeu de cartes permettant de sensibiliser notre cible jeune sur l'utilisation du mobile et l'internet.

Remontée électronique des données sanitaires : quand le mobile facilite le suivi des soins

Dans le cadre de sa politique de soutien à la promotion du système de santé, Sonatel en partenariat avec Intrahealth, la branche santé de l'USAID et le Réseau Africain d'Éducation pour la Santé (RAES), a mis en place un pilote pour la remontée, en temps réel, de données sanitaires mère-enfant sur toute la pyramide sanitaire à travers une plateforme Web, Wap et SMS.

En effet, l'objectif de la plateforme SeneMRS est de tester avant mise à l'échelle une stratégie de prestation de services et d'échange d'informations électroniques pour des soins de santé efficaces, effectifs, continus et sécurisés au bénéfice d'une cible particulière que sont les enfants et leurs mères.
Outre la gestion et la coordination des aspects fonctionnels et techniques, la plateforme SeneMRS assure la remontée mensuelle des données sanitaires et médicales des postes de santé jusqu'au niveau centralisé et œuvre ainsi, par la rapidité et la fiabilité des données pour la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

Sonatel, un groupe responsable à l'écoute de ses parties prenantes.

Dans le cadre du renforcement des relations avec ses parties prenantes, Sonatel a entamé depuis plusieurs années déjà un dialogue afin de mieux mesurer ses points de progrès.

En 2011, l'entreprise a enrichi sa méthodologie d'écoute parties prenantes en faisant un autodiagnostic puis un focus groupe sur une vingtaine de parties prenantes représentatives pour des entretiens en profondeur autour des questions prioritaires suivantes :

1. L'expérience client
2. L'empreinte environnementale
3. L'inclusion numérique pour le grand nombre
4. Les usages sûrs et responsables de nos produits et services
5. La contribution au développement humain du pays à travers le développement des Tics
6. La contribution au développement socio-économique local

Cette enquête répond à un besoin de Sonatel d'évaluer les attentes et surtout recueillir les suggestions de ses parties prenantes avant de confirmer les tendances et préciser les attentes en faisant une enquête quantitative (300 parties prenantes de toutes les catégories).
Les enquêtes 2011 ont ainsi permis au Groupe Sonatel de mesurer :

- Les attentes des parties prenantes dans les 6 domaines prioritaires, la performance et éventuellement la marge de progrès dans lesdits domaines
- L'adéquation entre ses priorités et les attentes de ses parties prenantes
- La lisibilité de sa stratégie et la visibilité de ses actions (perception et attentes en matière de communication directe ou indirecte)
- L'image globale que reflète l'entreprise (notoriété de la marque Sonatel et capital-sympathie)
- La satisfaction globale des parties prenantes, satisfaction par type de partie prenante.

au Mali :

Au Mali, l'une des étapes importantes de la mise en œuvre de la RSE cette année a été le dialogue entamé avec les parties prenantes dont le Ministère de la Santé en général et particulièrement l'Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale (ANTIM).
Il est ressorti de cet important exercice de dialogue que la santé est un enjeu prioritaire pour le Mali et qu'Orange Mali, à travers son cœur de métier, sa technologie, peut fortement contribuer au développement du secteur de la santé en accompagnant les projets de Cybersanté du Département de la Santé.
Fort de ces constats, Orange Mali a engagé une large réflexion ayant conduit à un engagement avec le Ministère de la santé à travers l'ANTIM pour un partenariat autour de la télésanté et précisément «l'usage de la téléphonie mobile pour la transmission et l'échange d'informations médicales et sanitaires».
- La flotte mobile a été ainsi mise en place et utilisée pour remonter l'information sanitaire
- L'information sanitaire est traitée automatiquement et accessible en temps réel
- Les dépenses d'investissement relatives à la remontée de l'information sanitaire sont maîtrisées et réduites
Le système d'information sanitaire est fiable. La première phase de la flotte concerne 580 terminaux (alcatel OT 808) dotés d'une solution voix et SMS pour communiquer et d'une solution Data (internet) sur le mobile pour récupérer des informations via une application Java.

2. mécénat d'entreprise

La Fondation Sonatel renforce ses actions dans les domaines de la Santé, de l'Education et de la Culture
Pour Sonatel, la mission d'un groupe international va au-delà de fournir des moyens et de services de communication. C'est tout le sens de la Fondation Sonatel qui accompagne et soutient au quotidien les populations les plus vulnérables à travers ses actions de mécénat dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture.

santé

Depuis une décennie, la Fondation Sonatel soutient les populations vulnérables en matière de santé, accompagne les autorités nationales dans le relèvement du plateau médical, de même qu'elle a été précurseur dans la prise en charge médicale gratuite des personnes âgées en particulier.

les après-midis de la Fondation

En collaboration avec ses partenaires du monde médical, la Fondation Sonatel a testé en fin 2011 un nouveau concept qu'elle souhaiterait développer tout au long de l'année 2012. Il s'agit de « Kepaaru mag gni », des après-midis de sensibilisation et d'échanges sur les maladies chroniques sous forme d'un thème donné et dont la cible est la communauté des personnes âgées et leurs familles. Le principe repose sur l'exposé d'un médecin spécialiste dans la maladie donnée qui en présente les signes, les actes de prévention et les soins possibles. Cet exposé liminaire est ensuite suivi de questions/réponses entre l'assistance et le médecin. Ces après-midis, déroulés dans un cadre convivial et avec une atmosphère détendue, sont aussi l'occasion pour la Fondation Sonatel et les médecins partenaires de consulter gratuitement et sur place les personnes âgées qui le souhaitent. Un carnet de santé remis par la Fondation permet ensuite un bon suivi et une bonne prise en charge des pathologies déclarées.
Ainsi, en décembre 2011, ce sont près de 150 personnes qui ont participé à la première édition de « Kepaaru mag gni » sous le thème de l'hypertension artérielle, session animée par le Pr Serigne Abdou Bâ, chef du service cardiologie de l'hôpital Le Dantec.

Modernisation et relèvement du plateau médical du Sénégal
A l'instar des années précédentes, la Fondation Sonatel a poursuivi son programme de soutien à la modernisation du plateau médical du Sénégal. Elle a ainsi réalisé de nombreuses actions dont notamment :

- la réhabilitation et l'extension de l'Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles (INEFJA) de Thiès (70 km de Dakar) en partenariat avec l'Association Medico Lion's Club et la Fondation Orange de France Télécom,
- la cérémonie de remise d'équipements au service de Médecine Physique et de réadaptation fonctionnelle de l'hôpital Militaire de Ouakam, à l'hôpital Aristide Le Dantec, le centre national d'enfants Albert Royer et l'hôpital Abass Ndao,
- Le soutien au Programme National de Lutte contre les Hépatites.

éducation

Cette année encore, l'appui à l'excellence et la lutte contre l'illettrisme ont été les priorités de la Fondation Sonatel dans son programme d'appui à l'éducation.

culte de l'excellence

Parce qu'il est important d'encourager les jeunes filles à intégrer les filières scientifiques et à s'y maintenir, le concours national «Miss Mathématique Miss Sciences» a été créé par le ministère de l'Education et entièrement financé par la Fondation Sonatel. C'est ainsi que, grâce à la Fondation Sonatel, ce sont au total 28 prix qui ont été offerts incitant ces lycéennes à persévérer pour aboutir plus tard, tel est notre vœu, à de brillantes carrières !

Soutien aux enfants défavorisés et ceux en situation de handicap

Comme chaque année, l'arbre de Noël de la Fondation Sonatel a réuni des centaines d'enfants défavorisés aux enfants en situation de handicap scolarisés dans des centres spécialisés et aux enfants malades hospitalisés pour une belle fête du « donner et du recevoir ». Cette année, en plus de la traditionnelle fête, la Fondation Sonatel a tenu à enrichir le concept en venant en aide à ses bénéficiaires pour améliorer au quotidien la prise en charge des jeunes malades et l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage.

C'est ainsi que la Fondation Sonatel a équipé le centre Verbo Tonal (établissement spécialisé dans la prise en charge des enfants sourds-muets) en divers matériels didactiques adaptés pour l'amélioration des conditions de travail tandis que le Centre Estel (qui prend en charge des enfants souffrant de diverses déficiences mentales) s'est vu doté de deux bus climatisés de transport afin de faciliter le déplacement des enfants au centre et de soulager leurs familles.

Afin d'améliorer le cadre socio-éducatif des enfants de la banlieue, la Fondation Sonatel a également soutenu l'Association de Sciences Po pour l'Afrique pour la rénovation de l'école Pikine 11.

culture

Avec l'éducation et la santé, la culture est un des piliers de la Fondation Sonatel qui, chaque année, est le partenaire privilégié de nombreuses initiatives : formation de jeunes talents aux métiers de la culture, soutien à des festivals culturels régionaux, etc. Elle s'engage en outre résolument dans la préservation du patrimoine et de la mémoire.

Des productions audiovisuelles indispensables à la transmission du savoir.
Afin de transmettre aux générations nouvelles le patrimoine historique immatériel de leur pays, la Fondation Sonatel a produit une série documentaire intitulée « La page d'histoire », réalisée par MMN Pictures. Ce film qui retrace les temps forts de l'histoire du Sénégal a été largement diffusé à travers tout le Sénégal, en particulier lors de la caravane socio-éducative qui a sillonné le pays entre mars et avril 2011.

Par ailleurs, d'autres films documentaires ont été réalisés, sur les communicateurs traditionnels El Hadj Samba Diabaré Samb, distingué comme «trésor vivant» par l'UNESCO, ainsi que sur la diva sérère, Feue Yandé Codou Sène.

Des festivals pour faire vivre nos traditions : L'engagement culturel de la Fondation Sonatel s'est encore traduit cette année par le soutien à l'organisation du Gorée Diaspora

Festival, une rencontre annuelle qui regroupe des artistes du monde entier pour partager leurs œuvres.

Toujours dans sa mission de promouvoir la diversité et la richesse de l'art africain, la Fondation Sonatel a participé en 2011 à diverses manifestations culturelles à travers le pays, dont :

- le Festival International des Arts et Savoir-faire Traditionnels Africains,
- le Festival de Foundiougne,
- le Festival de Folklore et de Percussions de Louga (labellisé par le Festival Mondial des Arts Nègres),
- le Festival « les Blues du fleuve » de Baaba Maal.

Des archives à préserver pour un devoir de mémoire : Partenaire de longue date de la Direction Nationale des Archives, la Fondation Sonatel a reçu le 9 juin 2011 un diplôme d'honneur pour ses actions en faveur de la préservation de la mémoire.

La Fondation Sonatel s'est par ailleurs distinguée dans le soutien à la commune d'arrondissement de l'île de Gorée pour l'organisation du Mémorial Feu Boubacar Joseph Ndiaye, illustre conservateur de Maison des Esclaves, disparu en 2009.

Enfin, 2011 a vu la parution et la diffusion du 2ème tome de l'ouvrage « Fondation Sonatel à la rencontre de la Jeune peinture sénégalaise » portant sur les œuvres de 25 jeunes Talents de Thiès, Saint-Louis et Dakar.

une caravane

«musique-éducation-images » à travers les 14 regions du Sénégal

La Fondation Sonatel, l'Association Education et Musique pour l'Ecole (EME) dirigée par le musicien Idrissa Diop et la structure audiovisuelle MMN Pictures de Cheikh Tidiane Ndiaye, ont initié au mois de mars une Caravane appelée «Musique-Education-Images» qui a sillonné pendant 29 jours les 14 régions du Sénégal.

Cette caravane a permis de véhiculer, en collaboration avec les conseiller culturels des régions et autres acteurs de la culture et de l'éducation, divers messages sur les conditions d'un bien-être social, les droits et devoirs des enfants, la paix, l'instruction civique, le respect de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'histoire du Sénégal, etc.

Des cadres d'échanges regroupant élèves, parents, enseignants, autorités locales et administratives ont été organisés dans chaque région visitée où un thème spécifique choisi par la localité a été développé.
Le partenariat avec les Ministères de la Santé, de l'Education, de la Culture et de la Communication a permis de choisir des écoles, collèges, lycées, universités.

La Fondation Sonatel, en sa qualité de mécène dans les domaines de la Santé, de l'Education et de la Culture, et partenaire financier pour la mise en œuvre de cette caravane a mené à cette occasion des actions de mécénat dans l'ensemble des localités visitées : distribution de moustiquaires imprégnées, consultation médicales gratuites des personnes âgées, don d'ambulances médicalisées et kits d'accouchement ; distribution de cahiers et d'ordinateurs ; distribution de DVD «La Page d'Histoire».

La série documentaire «La Page d'Histoire » est une réalisation de MMN Pictures avec le soutien exclusif de la Fondation Sonatel. C'est une série documentaire à but socio-éducatif qui revisite les évènements marquants de l'histoire du Sénégal à travers divers témoignages et images d'archives.

la Fondation Orange Mali multiplie les actions de solidarité

La Journée de Solidarité de la Fondation Orange Mali reste l'activité phare de la Fondation. Cette année, ce sont des céréales, du sucre, du lait, des moustiquaires, des cahiers, un moulin et un kit d'assainissement qui ont été offerts lors de cette journée, célébrée le 20 octobre 2011 à 37 structures de prise en charge des personnes défavorisées.

FOM - Dons de cahiers

Plusieurs autres activités de solidarité ont été réalisées pendant l'année : dons de moulins, de vivres, de matériel de fabrique de savon, et formations de plusieurs associations féminines en fabrique et commercialisation du savon local. En plus, différentes autres actions ont été menées par la Fondation Orange dans ses trois principaux axes de mécénat : Santé, Education et Culture.

santé

L'année 2011 a connu un renforcement de l'engagement de la Fondation Orange Mali pour la réduction de la mortalité infantile : extension du projet de télésanté Pesinet à deux nouvelles aires de santé à Bamako, don de plusieurs équipements médicaux pour la pédiatrie de Gabriel Touré, informatisation du Centre de Recherche et de lutte contre la Drépanocytose.

Dans l'optique de l'amélioration de la santé maternelle, la Fondation a procédé à une formation pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, et à une campagne de dépistage de ce cancer en région ; elle a également renforcé la prise en charge de la fistule en partenariat avec le CHU du Point G.

La Fondation a contribué au développement du plateau sanitaire malien contre le diabète en partenariat avec l'ONG Santé Diabète Mali.

éducation

L'axe éducation a été particulièrement marqué par le lancement du projet d'alphabétisation de 540 femmes de Yélimané, à travers un partenariat quadripartie : Fondation Orange Mali, Fondation Orange France, AMCID et Secours Populaire Français.
Initié en 2007 par la Fondation Orange Mali, le projet de scolarisation des enfants démunis du district de Bamako a été poursuivi, avec 240 enfants inscrit en 2011.
La Fondation a également élargi son soutien à l'enfance handicapée. Cette année, 30 enfants sourds-muets ont été scolarisés par la Fondation en plus des 30 enfants déficients visuels scolarisés, et des 40 enfants déficients mentaux pris en charge par la Fondation.

culture

La Fondation Orange Mali a maintenu sa participation aux différents festivals et a soutenu de nouveaux : festival de Bourem, festival Gina Dogon de Bandiagara.
La fondation a également soutenu les Rencontres Africaines de la Photographie à Bamako ainsi que le théâtre et le cinéma, avec notamment la production de la pièce «Soundiata ou l'épopée mandingue» à Kayes.

sponsoring Orange 1er partenaire des évènements sportifs et culturels

2011 a été une année marquée par des événements sportifs et culturels riches en spectacle et en émotion.

En accompagnant les évènements sportifs et culturels au Sénégal par le biais du sponsoring, le groupe Sonatel a ainsi renforcé sa proximité avec ses clients ainsi que le lien affectif avec les populations.

football : en route vers la CAN Orange 2012

Fidèle à son engagement, Orange a réaffirmé toute sa confiance et son soutien à l'équipe nationale lors des phases éliminatoires de la CAN Orange 2012 au Gabon et en Guinée Equatoriale et au football local avec le championnat de Ligue Professionnelle, la Coupe de la Ligue et les navétanes.

Grâce au soutien d'Orange, le football sénégalais a encore progressé, en témoigne la qualification des lions à la CAN Orange Gabon Guinée Equatoriale 2012.

la lutte : plus qu'un sport, une passion

Plus qu'un sport, la lutte est une véritable passion, de même qu'un puissant levier de communication. Elle est devenue en quelques années le sport préféré des Sénégalais.

Sonatel, premier partenaire de ce sport national, s'est une fois de plus illustrée en offrant aux amateurs de lutte les plus belles affiches de la saison 2011. Les combats Tyson / Balla Gaye 2, Eumeu Séne / Gris Bordeaux, Gouy gui / Zoss entre autres ont fait vibrer les amateurs de lutte pendant toute la saison.

le public a également pu bénéficier des nombreuses offres promotionnelles qui ont été lancées durant cette cinquième édition du Challenge Orange.

Ainsi, des packs mobiles à des prix compétitifs et des jeux SMS tels que le pari lutte ont été très appréciés par les amateurs et le grand public.

Cependant, face à au phénomène nouveau dans cet environnement sportif qu'est la violence dans l'arène, Orange n'a pas manqué de réaffirmer son rôle d'entreprise socialement responsable en émettant à l'endroit des jeunes et de la Fédération des messages de sensibilisation et d'apaisement, appelant ainsi à la non-violence, au fair play et au respect des valeurs fondamentales du sport.

Orange, partenaire des grands moments sportifs et culturels

Le Groupe Sonatel a par ailleurs soutenu le championnat de basket hommes et dames et la natation à travers le meeting international de Dakar, l'Open des Masters et la traversée Dakar Gorée qui a vu la participation de plus de 500 personnes âgées de 7 à 77 ans.

A côté des événements sportifs, Orange a participé à la promotion et à la relance de la culture au Sénégal à travers le sponsoring d'événements musicaux, de mode et de cinéma. La caravane Orange Ciné Tour qui a sillonné tout le pays en 2011, a émerveillé ainsi un public nombreux, nostalgique du grand écran.

Sonatel, partenaire des grands événements religieux

Les grands événements religieux ne sont pas en reste. En 2011, Sonatel a renforcé encore son dispositif habituellement mis en place pour un bon déroulement du Grand Magal de Touba, de la célébration du Gamou et du pèlerinage marial de Popenguine, garantissant ainsi :

- un meilleur écoulement du trafic téléphonique sur le mobile,
- la distribution d'eau minérale aux comités d'organisation, aux familles d'accueil, aux structures administratives et à tous les points de regroupement des pèlerins,
- la diffusion de l'évènement en live sur internet avec la mise à disposition de liaisons spécialisées Internet,
- la mise en place d'un «Espace Presse» pour faciliter le travail des journalistes devant couvrir ces événements religieux. devant couvrir ces événements religieux

IV. nos activités

Sénégal

mobile : maintien de la dynamique de croissance, installation de la 3G+

L'activité réseau mobile de 2011 a été marquée par la poursuite des efforts d'extension et de couverture radio sur tout le territoire et plus particulièrement durant les événements religieux phares (Magal ; Gamou, Popenguine, etc.) rassemblant sur un même lieu une population importante. Ces efforts n'ont pas été vains.
En effet, plus d'un million de clients ont rejoint la communauté Orange au Sénégal en 2011 grâce à la poursuite de la politique agressive de recrutement avec notamment les promos Ganalé Plus et Ganalé Foot, portant ainsi le parc à fin 2011 à plus de 6 millions de clients mobile.
Ce concept de Ganalé nous permet, depuis 2 ans, d'atteindre les performances commerciales annuelles tandis que l'intensification de l'animation commerciale autour des promotions récurrentes (promos flash bonus sur les rechargements, Rak Tak, S'cool et Orange Money) a fortement participé à la croissance du chiffre d'affaires recharge (et au maintien du parc).

L'offre Kirène avec Orange a contribué pour sa part à la croissance du parc Orange ainsi que les offres innovantes mises sur le marché en 2011.

des terminaux pour tous pour faciliter les usages du mobile

Le lancement de la nouvelle politique de terminaux a également été un élément attractif supplémentaire à l'offre d'Orange :

des terminaux pour tous, disponibles tout au long de l'année dans nos agences et accompagnés d'une garantie. Les terminaux compatibles 3G+ ont particulièrement permis de soutenir la croissance de la donnée mobile par une incitation forte à l'usage (promotions «Pass Internet Everywhere» notamment).

Le catalogue des terminaux mobiles tourne autour de quatre gammes de services en plus de toute la gamme BlackBerry et Iphone 4 :

- Gamme voix & SMS : offre de base pour ceux qui souhaitent juste recevoir et émettre des appels
- Gamme Messenger : terminaux pour ceux qui, en plus des appels, souhaitent utiliser d'autres fonctionnalités tels que les SMS, l'Internet mobile (GPRS)
- Gamme Multimedia : sons, images, double SIM, connexion Internet, pour ceux qui veulent aller au-delà de l'usage habituel par la découverte de l'internet mobile
- Gamme Internet : pour tous les technophiles, les terminaux de cette gamme offrent un écran tactile, une double caméra, une double SIM, un lecteur MP3&MP4, une carte mémoire offerte ainsi que de nombreuses autres fonctionnalités.

Gamme Mobiles Orange

le choix change avec Orange

Chez Orange, nous vous offrons tout au long de l'année la Gamme Mobiles : une superbe sélection de téléphones portables adaptés à tous les besoins et tous les budgets.

dans la limite des stocks disponibles

McCANN

service client 1441 - www.orange.sn

&sonatel

la vie change avec orange™

«Door Waar»

Le lancement de la promotion appelée «Door Waar» destinée exclusivement aux petits professionnels (artisans, commerçants, etc.) a permis d'adresser ce segment de marché avec des statistiques à fin 2011 de 21 552 activations, 2 532 souscriptions à l'offre Wax ba tass et 1 970 à Illimité « Neexa Neex ».

Door Waar est une panoplie de services attrayants et innovants ainsi que des offres d'abondance exclusives et des tarifs compétitifs pour aider les clients ciblés à améliorer leur productivité :

- « Wax ba Tass » Pro : appels illimités vers 4 numéros Orange pendant 7 jours entre 6H et 18H,
- Illimité « Neexa Neex » : journée d'appels en illimité vers tous les numéros Orange valable de 6h à 18h,
- « Dalal » Pro : sonnerie d'attente personnalisée sur fonds musical ou religieux avec une déclinaison du prénom et de la profession du souscripteur.

SOS Crédit

Cette offre permet à tous les clients Orange Prépayé, S'cool ou Kirène avec Orange à court de crédit de faire un prêt pour effectuer des appels d'urgence ou envoyer des SMS. Ce montant est ultérieurement déduit lors du rechargement suivant ou de la réception de crédit.

nouveau Pass Internet Everywhere

Pass Internet Everywhere est une offre qui permet, grâce au réseau EDGE/GPRS/3G+, d'accéder à Internet en toute mobilité, sur le mobile ou l'ordinateur.
Le lancement du nouveau pass de 30 minutes à 250 Fcfa participe encore davantage à la démocratisation de l'internet. Ce pass, combiné à la promotion «1 pass acheté = 1 pass offert», a permis de porter le nombre de clients actifs de 7 368 en 2010 à 76 109 à fin 2011.

renforcement d'Orange Money

En 2011, plusieurs actions ont permis de renforcer la notoriété et l'utilisation de l'offre Orange Money :

une grande campagne promotionnelle accompagnée d'une campagne de communication, l'extension du réseau à travers l'ouverture de nouvelles boutiques, la signature de nouveaux partenariats combinés à de nombreuses promotions récurrentes et bonus.

Le nombre de distributeurs actifs est ainsi passé de 420 en 2010 à 779 en 2011 dont en particulier le groupe Excaf.

fixe : densification et extension de l'accès client

Malgré le développement de la concurrence sur le fixe et une plus grande cannibalisation du fixe par le mobile, le Groupe Sonatel continue sa politique de redynamisation du fixe. Ainsi, en 2011, le renforcement de certaines offres, le développement des usages sur l'Internet fixe ainsi que des actions d'animation continue ont permis de maintenir la bonne tendance de croissance du fixe notée ces deux dernières années.

lancement de la promotion 100% fixe

La générosité change avec Orange ! Orange a encore rendu ses clients heureux en leur offrant plus d'abondance à travers une nouvelle promotion récurrente : après le mobile, les clients fixes bénéficient désormais de bonus crédit exclusivement sur le prépayé fixe et internet.

En effet, pour toute recharge sur sa ligne fixe durant une période de promotion, le crédit est doublé avec un bonus crédit de 100% sur la ligne rechargée.

les «Folies d'Orange»

Le grand jeu dénommé «Les Folies d'Orange» fut assurément une des plus grandes attractions des clients durant l'année 2011.

C'est un jeu basé sur un quizz par SMS et par serveur vocal destiné aux clients Orange pour leur permettre de gagner de très gros lots. Plus de 240 lots : des terrains, des iPhones, des bourses d'études, une magnifique villa aux Almadies accompagnée d'une superbe BMW X6 et divers autres lots de consolation ont ainsi été distribués aux gagnants.

Tout client ayant envoyé au moins un SMS de participation au jeu ou ayant appelé une fois le serveur vocal s'est vu offrir la possibilité de participer au tirage au sort du gros lot

final et aux tirages au sort quotidiens et hebdomadaires selon sa date de participation.

Grâce au jeu «Les Folies d'Orange», le Groupe Sonatel a réalisé le rêve de nombreux clients.

internet : poursuite de la démocratisation du haut débit

Augmentation du débit de l'ADSL

Désormais, avec l'ADSL 1 Méga de base, les clients peuvent profiter du plaisir de surfer en haut débit et communiquer avec leurs proches.

Ainsi, ils peuvent parcourir le monde à partir de chez eux avec le haut débit et bénéficier gratuitement des services premium de l'ADSL 1 Méga :

- une protection antivirus pendant 12 mois,
- un compte d'accès Orange avec 8 boîtes à mail de 500 Mo,
- le service alerte mails pour notifier l'arrivée de messages importants,
- le web to sms pour l'envoi de sms à partir de l'Internet,
- le contrôle parental pour la protection des enfants.

Renforcement du service Pack ADSL Kheweul

Après le succès de l'offre de base Internet sur le fixe lancée en 2010, 2011 a été marquée par des actions d'animation sur cette offre telles que la promotion sur les frais d'accès du Pack ADSL Kheweul.

Ce service permet de bénéficier de l'ADSL en plus d'une ligne voix Keurgui Kheweul (prépayé) pour seulement 9 500 FCfa par mois.

Tous les mois, le client reçoit une facture de 9500 FCfa TTC, correspondant à 5900 FCfa de crédit téléphonique sur sa ligne Keurgui Kheweul et 3600 FCfa de crédit Internet sur son compte Internet prépayé ADSL 1 méga correspondant à 20h de connexion dans le mois. Les clients ayant souscrit à cette offre ont la possibilité de passer en illimité sur tout le mois avec la recharge d'une carte Orange de 5000 FCfa.

services aux entreprises

Sur le marché entreprises, Sonatel a particulièrement renforcé en 2011 sa proximité avec les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI) grâce à différentes actions terrain comme des rencontres clients et des événementiels dédiés à cette frange de notre tissu économique.

Ces initiatives ont permis d'améliorer le service vers ces cibles et de renforcer la notoriété et la sympathie envers la marque Orange Business Services (OBS).

On note en particulier :

- la campagne de migration de lignes ADSL Grand Public vers Business Internet Office,
- l'offre Blackberry Torch en paiement échelonné,
- l'organisation de «Business Tours PME PMI » dans les régions de Saint-Louis, Dakar, Thiès, Kaolack avec près de 170 PME visitées.

Ces actions de proximité ont été accompagnées d'un travail de refonte et de simplification du catalogue des offres destinées aux entreprises, refonte démarrée en 2010. L'objectif principal était de mettre sur le marché des offres segmentées, claires et attractives, répondant aux besoins des entreprises et de l'Etat en tant que client institutionnel.

Ainsi, en 2011, Sonatel a mis a la disposition des entreprises :

- des forfaits données mobiles repositionnés,
- une nouvelle gamme d'abonnement et de forfaits mobiles,
- des forfaits numéro Vert/numéro Orange,
- des offres business kit,
- un nouveau kit business Everywhere,
- des forfaits illimités pour les grandes entreprises.

deuxième édition du salon de l'innovation et des solutions IT (SISIT) : accompagner le changement en entreprise par les TIC

Orange Business Services a organisé les 23 et 24 novembre la deuxième édition du Salon de l'Innovation et des Solutions IT (SISIT), à l'hôtel Radisson Blu de Dakar.

Le SISIT, est désormais un rendez-vous incontournable dans la sous-région et une occasion pour toutes les organisations, quelle que soit leur taille ou leur activité, de découvrir les dernières innovations technologiques.

Thème principal du salon, cette année : «accompagner le changement en entreprise par les TIC».

Ce thème a été illustré par des démonstrations de solutions et des ateliers autour de sujets d'actualité et d'avenir dont : le cloud computing, la sécurité, le business continuity, la collaboration, la télé présence, les réseaux sociaux, les technologies sans contact, le machine to machine, les solutions Green IT et IT for green, la télémédecine et le télé-enseignement.

Pour cette deuxième édition, 1842 participants ont été enregistrés, soit une hausse de 141% par rapport à la première édition de 2010.

La grande innovation de cette année a été la session spéciale de télé-présence organisée simultanément entre l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université de Thiès, l'Hôpital de Tivaouane (90 km de Dakar), la salle de télé présence installée par Orange Business Services au centre commercial Sea Plaza attenant au Radisson de Dakar et le siège de son partenaire, Cisco, à San José, en Californie.

Cette session a été l'occasion de lancer un pilote de la Healthpresence qui est une solution de consultation médicale à distance, reposant sur :

- la technologie de télé-présence qui permet une interaction de haute qualité entre un médecin spécialiste et son patient grâce à un dispositif technique composé d'un écran et d'une caméra haute définition avec un son spatial, une image en taille réelle,

- l'utilisation d'outils métiers qui enrichissent la consultation (équipements de télémédecine fonctionnant sous IP tels que les appareils de constantes vitales, un autoscope, un dermascope, un stéthoscope, …) ; toutes les informations provenant de ces outils additionnels s'affichent sur un écran périphérique coté patient et coté médecin,

- le réseau IP sécurisé de Sonatel qui permet de router de manière instantanée les sessions vidéo, voix et données entre les stations du patient et du médecin spécialiste.

Ce pilote unique et inédit en Afrique est le fruit d'un partenariat public/privé tripartite entre l'UFR de Santé de l'Université de Thiès, Orange Business Services (OBS) et Cisco, dans le cadre du projet de mise en place d'une plateforme de télémédecine et de téléenseignement dont le point nodal sera l'UFR de Santé de l'Université de Thiès.

En outre, l'événement Mon Business en ligne organisé en marge du SISIT, en partenariat avec Google et NIC Sénégal, a permis de développer et d'offrir en 48h un site web gratuit et pendant un an à plus d'une centaine de PME PMI sénégalaises .

Enfin, à l'occasion toujours du SISIT 2011, Orange Business Services a organisé un tournoi de Football Inter-Entreprises regroupant des acteurs majeurs du tissu économique Sénégalais. La Senelec (Société Nationale d'Electricité du Sénégal) est sortie vainqueur du trophée Orange Business Services.

amélioration du service aux clients

Sonatel a pris un certain nombre d'initiatives visant à écouter ses clients et améliorer le service qui leur est rendu. En effet, 2011 a ainsi été marquée par l'organisation des «Jeudi d'Orange» à Dakar et dans les régions pour maintenir la consigne d'action commune : " émerveiller les clients !".

les « Jeudi d'Orange » consistent à revêtir pour les agents commerciaux, chaque jeudi, les couleurs de la marque commerciale de Sonatel, Orange, à dérouler le tapis de bienvenue aux clients et à leur offrir des surprises.
Cette action est en somme prétexte pour créer un rendez-vous avec les clients, échanger et partager avec eux.

les « Jeudi d'Orange » ont ainsi permis ainsi à Sonatel de se rapprocher davantage de ses clients et de mieux les écouter.

De nombreuses initiatives similaires ont également été initiées sur le marché Entreprises au courant de l'année 2011. Certains projets initiés par le Service Client Entreprise dans son ensemble pour améliorer son fonctionnement et la relation client entrent dans ce cadre.

il faut noter, comme touche innovante, que ces projets ont été retenus à l'issue d'une concertation formalisée avec les clients.

Verbatim clients

Amara Traoré – ancien coach de l'équipe nationale
Merci pour l'efficacité au service de la population le suivi et l'accompagnement que vous faites sur vos clients.
« Continuez à être agressifs »

El hadji Sarr -responsable à Guet-Ndar de la radio Dunyaa Saint-Louis.
« Je travaille avec vous à Guet-Ndar et chaque piroguier a un portable. Félicitations à Sonatel depuis hier jusqu'aujourd'hui, tous les pécheurs de St louis sont avec Orange. »

Golbert Diagne, comédien
« Décidement, chez Sonatel, on découvre, chaque jour que Dieu fait, la performance mais aussi et surtout la considération du client. Merci pour tout. »

Mamadou Alpha Diallo
« Entièrement satisfait de l'accueil et de la célérité de la transaction, vraiment merci. Félicitations ! »

Ismaïla Diédhiou
J'ai été convié pour le salon business et je suis tombé sur le « Jeudis d'Orange ». Ils m'ont bien accueilli et je vois que Sonatel innove chaque jour et cela me donne davantage de raisons d'être fidèle à Sonatel. Merci. »

Monsieur Diack
« Mes félicitations à tous, je me sens vraiment honoré aujourd'hui, vous avez déroulé le tapis rouge pour les clients et cela montre combien vous tenez à nous. Je vous encourage à aller de l'avant. Je suis subjugué par l'accueil chaleureux, sympathique réservé aux clients merci et bien des choses à tous…. »

ABBE Clair Emile SARR, Paroisse de Kaffrine
« Mes chaleureuses salutations à tout le personnel de Sonatel. Je salue avec beaucoup de satisfaction, l'initiative de proposer une pause café aux clients le Jeudi, surtout avec tant d'efforts pour agrémenter le coin. Je remarque au passage le tapis rouge déroulé pour l'accueil des clients. Merci pour le soin accordé à la clientèle. J'espère que, petit à petit, les choses iront en s'améliorant. Bon courage. »

Chérif M. Blondin NDIAYE, Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaffrine, chargé du Développement
« C'est avec un réel plaisir et une joie immense que nous venons aujourd'hui marquer de notre présence la journée « Jeudis d'Orange ».

Il s'agit d'un moment d'échanges entre Orange et ses clients afin de les fidéliser et de leur offrir toutes les opportunités offertes par les services de Orange. Aussi, voudrais-je profiter de ce moment pour réitérer l'engagement de l'Administration à poursuivre la collaboration qui existe entre elle et Orange. Je ne saurais terminer sans pour autant souhaiter un bon vent à cette initiative de « Jeudis d'Orange ». Pleins succès ».

Babacar MBOUP
« Je voudrais qu'on ouvre une boutique Orange à Keur Madiabel pour qu'on puisse verser sur le compte Orange Money. Si votre compte est vide, il faut venir jusqu'à Kaolack pour l'alimenter. S'il y avait une boutique sur place les clients seraient plus nombreux. Merci »

Moulaye Faye
« Je pense que Orange est un bon service, il nous aide. Nous, les élèves, sommes très contents d'Orange car il nous aide à communiquer facilement. Merci »

Papa DIOP
« L'Accueil de notre bien aimé service Sonatel nous a accueilli avec du jus de fruit et du café. La Sonatel joue un rôle important dans la société. »

My Orange Office
prenez une longueur d'avance

Avec My Orange Office, profitez d'un pack complet pour une meilleure organisation de votre entreprise : des boîtes mail de grande capacité, un espace de sauvegarde, un nom de domaine personnalisé, l'hébergement de votre site web, des outils de partage d'agenda et de calendrier.
Pour en savoir plus, visitez www.sonatel-orangeoffice.com

informations commerciales : 800 801 800 - infobusiness@orange-sonatel.sn
SAV technique : 800 800 800 - hotline.entreprise@orange-sonatel.sn
www.orangebusiness.sn

&sonatel

Business Services

orange™

les filiales

Orange Mali : Transparence, Audace et Innovation

L'année 2011 a été marquée par l'audace, l'innovation et la transparence d'Orange Mali dans la satisfaction de ses 6,4 millions de clients répertoriés à la fin de l'année.

L'offre Suivi Conso est l'exemple même de transparence dans la prise en charge des clients. Elle est un produit du dialogue avec les différentes associations de consommateurs.

Orange Mali s'évertue à partager les bénéfices de la croissance avec ses clients, à travers l'adaptation régulière des tarifs de différents services.

Orange Mali a ainsi opéré une baisse de certains tarifs d'appel et de tous les tarifs SMS (jusqu'à 33% de baisse) en plus de la baisse des tarifs Internet pour les clients grand public : Livebox 256k et Livebox 384k.

Les Entreprises n'ont pas été en reste avec l'ajustement des tarifs Internet Business en régions.

2011 c'est aussi l'année de l'audace dans le domaine de l'innovation avec le renforcement du réseau 3G+ par la couverture de toutes les capitales régionales (hors Kidal).
Les clients bénéficient d'offres exceptionnelles basées sur la 3G+ :

- l'offre Internet Everywhere : riche gamme de forfaits à partir de 500 FCfa ;
- les forfaits Internet Mobile : à partir de 2000 FCfa ;
- l'appel Vidéo ;
- Les services de Géolocalisation pour la gestion de flottes d'équipements.

L'intégration sous-régionale est aussi une préoccupation de Orange Mali. C'est ainsi que pour accompagner ses clients dans leurs déplacements à l'étranger, Orange Mali a mis en place des offres exceptionnelles sur le Roaming :

- Recharge Voyage permet à nos abonnés Prepaid de recharger leur compte avec les solutions de rechargements des opérateurs Orange des pays suivants : Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger. Recharge Voyage, c'est plus de confort et de sécurité ;
- En plus d'Orange Zone, il a été mis en place des offres tarifaires exceptionnelles avec d'autres pays très visités : Burkina Faso - Mauritanie - Togo - Dubaï, etc.

Orange Mali a poursuivi aussi sa politique d'innovation avec le lancement de produits tels que :

- Diagné Wati, choisir son jour de promo : un nouveau concept de promotion qui a révolutionné le marché et eu un écho extraordinaire. Le client choisit lui-même les deux jours pendant lesquels il souhaite activer sa promo bonus ;
- A Sara Nyé permet de payer l'appel de ses proches pour qu'ils puissent vous joindre même lorsqu'ils n'ont pas crédit ;
- Suivi Conso apporte la transparence des prix en informant le client après chaque appel de la durée et du cout de l'appel ainsi que du solde de son compte principal ;

En plus d'Orange Zone, il a été mis en place des offres tarifaires exceptionnelles avec d'autres pays très visités : Burkina Faso - Mauritanie - Togo - Dubaï, etc.
Orange Mali a poursuivi aussi sa politique d'innovation avec le lancement de produits tels que :

- Le renforcement du réseau 3G+ avec la couverture de toutes les capitales régionales (hors Kidal).

Ces innovations sont accompagnées d'un renforcement de la démarche de proximité avec les populations à travers, entre autres, l'ouverture commerciale dans plus de 125 nouvelles localités et des Opérations de Promotion Régionale de janvier à septembre 2011 dans 379 localités.

Ces nombreuses initiatives ont été couronnées de succès avec un parc de 6,4 millions de clients en fin décembre 2011 contre 4,7 millions à fin 2010.

A Sara N'yé. #355#

Payez les appels de vos proches lorsqu'ils désirent vous joindre.

Parce que chez Orange nous savons que vous serez toujours prêt à aider vos proches, nous vous proposons A Sara N'yé, le service qui vous permet de payer leurs appels lorsqu'ils désirent vous joindre.

Je paye les appels de mes proches lorsqu'ils désirent me joindre :
Il vous suffit d'activer gratuitement ce service en composant #355# ou en appelant le 7412 depuis votre mobile.

Mes appels sont payés par un de mes proches lorsque je l'appelle :
Composez le 888 suivi du numéro que vous voulez joindre pour qu'il puisse prendre en charge votre appel.

niogon demè change avec Orange

Service client 7400
www.orangemali.com

la vie change avec orange™

© DFAcom.net

partenaire du développement au Mali

En tant que partenaire du développement au Mali, Orange Mali en 2011 a renouvelé à l'instar des années précédentes son soutien au sport à travers sa participation à plusieurs évènements sportifs dont les axes majeurs sont le Football et le Basket Ball.

En effet, Orange Mali a accompagné l'équipe nationale de football, les «Aigles» du Mali lors de la coupe d'Afrique des Nations au Gabon-Guinée Equatoriale en tant que sponsor officiel.

Orange Mali soutient également la fédération de football dans l'organisation des différentes compétions nationales : Super Coupe, Championnat Ligue1, Coupe du Mali.
En 2011, Orange Mali a soutenu également la fédération lors des compétitions de l'Afrobasket Men à Madagascar et de l'Afrobasket Women au Mali.

Orange Mali considère que le sport en général mérite d'être soutenu car, il constitue un facteur indéniable de développement économique et social, elle œuvre également auprès des plus hautes autorités dans divers domaines, touchant à la solidarité nationale, afin d'exercer sa responsabilité sociétale d'entreprise.

Aussi, le développement du marché consécutif à ses importants investissements a permis à Orange Mali SA de renforcer sa contribution aux recettes de l'Etat, de contribuer à la création de richesses au profit des entreprises privées locales en plus de recettes d'exportation versées par les opérateurs étrangers de télécommunications pour l'année 2011 contribuant ainsi favorablement à la balance commerciale du Mali.

A cela s'ajoutent la création d'emplois directs et indirects et la génération de près de 52 Milliards de FCFA de chiffre d'affaires supplémentaire chez l'opérateur historique du Mali du fait des appels téléphoniques échangés entre les clients des deux réseaux et des liaisons louées chez cet opérateur.

inauguration agence de Sikasso

Orange Guinée : doublement de la croissance du parc mobile en un an

Orange Guinée a terminé l'année 2011 en doublant la croissance de son parc clients mobile de +49% : Le nombre de clients est de 1 352 549 à fin décembre 2011 contre 907 038 à la même période de l'année 2010.
Concomitamment au mobile, Internet continue sa croissance soutenue avec un parc Wimax qui a atteint à la fin de l'année 1268 clients contre 407 clients en fin décembre 2010. Dans ce secteur, la plus forte croissance vient du parc Internet Everywhere qui affiche une croissance de +72% pour atteindre 4 918 clients fin décembre 2011.

Orange Guinée atteint ainsi 30% de part de marché soit un gain de deux points par rapport à 2010.
La part de conquête d'Orange Guinée atteint 50% sur l'année, constituant la meilleure performance des opérateurs télécoms du pays.

La forte croissance du parc mobile est soutenue en 2011 par un réseau étendu et de qualité avec 35 nouvelles couvertures et un important programme de densification de réseau portant sur 52 sites.
Le réseau de Orange Guinée a été classé premier par une étude Sofrecom menée durant le deuxième semestre 2011.
Cette avance sur la concurrence a été consacrée par le lancement, en exclusivité, au mois de décembre, de la 3G+. La bonne qualité de service a été un terreau fertile pour des offres innovantes au bénéfice des clients :

- Transfert Guinée ; permet à la diaspora d'acheter du crédit depuis la France pour leurs parents et proches en Guinée,
- Internet Haut Débit ; permet d'accéder à l'internet mobile haut débit à partir de seulement 5000 GNF (354 FCfa) ;

Orange Guinée a sponsorisé également de nombreuses activités récréatives durant l'année 2011 en faveur des populations notamment la jeunesse de Guinée.
Parmi elles :

- Orange Fest'Live, spectacles de rue pendant tous le mois de juin pour accompagner la fête de la musique,
- Sponsoring de l'équipe nationale de football notamment lors du match contre le Madagascar.

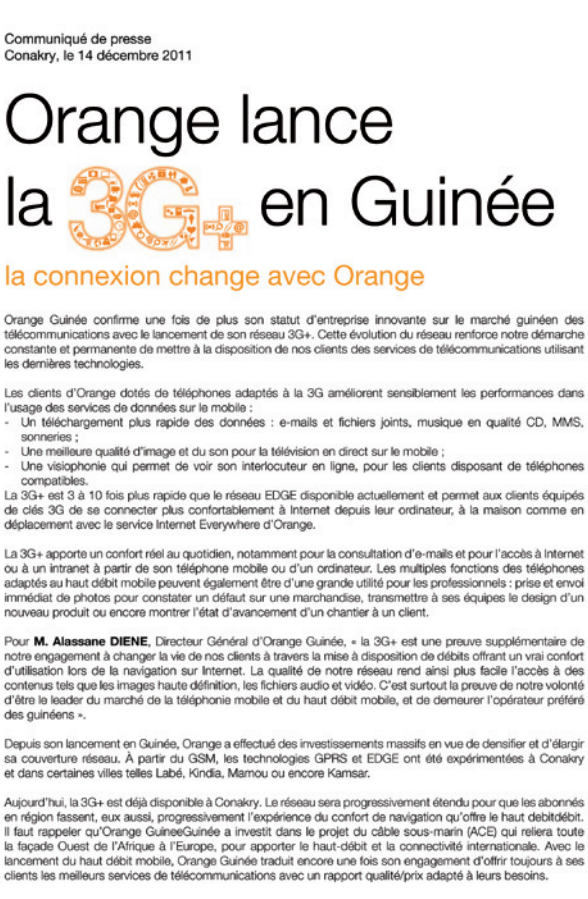

Communiqué de presse
Conakry, le 14 décembre 2011

Orange lance la 3G+ en Guinée

la connexion change avec Orange

Orange Guinée confirme une fois de plus son statut d'entreprise innovante sur le marché guinéen des télécommunications avec le lancement de son réseau 3G+. Cette évolution du réseau renforce notre démarche constante et permanente de mettre à la disposition de nos clients des services de télécommunications utilisant les dernières technologies.

Les clients d'Orange dotés de téléphones adaptés à la 3G améliorent sensiblement les performances dans l'usage des services de données sur le mobile :
- Un téléchargement plus rapide des données : e-mails et fichiers joints, musique en qualité CD, MMS, sonneries ;
- Une meilleure qualité d'image et du son pour la télévision en direct sur le mobile ;
- Une visiophonie qui permet de voir son interlocuteur en ligne, pour les clients disposant de téléphones compatibles.

La 3G+ est 3 à 10 fois plus rapide que le réseau EDGE disponible actuellement et permet aux clients équipés de clés 3G de se connecter plus confortablement à Internet depuis leur ordinateur, à la maison comme en déplacement avec le service Internet Everywhere d'Orange.

La 3G+ apporte un confort réel au quotidien, notamment pour la consultation d'e-mails et pour l'accès à Internet ou à un intranet à partir de son téléphone mobile ou d'un ordinateur. Les multiples fonctions des téléphones adaptés au haut débit mobile peuvent également être d'une grande utilité pour les professionnels : prise et envoi immédiat de photos pour constater un défaut sur une marchandise, transmettre à ses équipes le design d'un nouveau produit ou encore montrer l'état d'avancement d'un chantier à un client.

Pour **M. Alassane DIENE**, Directeur Général d'Orange Guinée, « la 3G+ est une preuve supplémentaire de notre engagement à changer la vie de nos clients à travers la mise à disposition de débits offrant un vrai confort d'utilisation lors de la navigation sur Internet. La qualité de notre réseau rend ainsi plus facile l'accès à des contenus tels que les images haute définition, les fichiers audio et vidéo. C'est surtout la preuve de notre volonté d'être le leader du marché de la téléphonie mobile et du haut débit mobile, et de demeurer l'opérateur préféré des guinéens ».

Depuis son lancement en Guinée, Orange a effectué des investissements massifs en vue de densifier et d'élargir sa couverture réseau. À partir du GSM, les technologies GPRS et EDGE ont été expérimentées à Conakry et dans certaines villes telles Labé, Kindia, Mamou ou encore Kamsar.

Aujourd'hui, la 3G+ est déjà disponible à Conakry. Le réseau sera progressivement étendu pour que les abonnés en région fassent, eux aussi, progressivement l'expérience du confort de navigation qu'offre le haut debitdébit. Il faut rappeler qu'Orange GuineeGuinée a investit dans le projet du câble sous-marin (ACE) qui reliera toute la façade Ouest de l'Afrique à l'Europe, pour apporter le haut-débit et la connectivité internationale. Avec le lancement du haut débit mobile, Orange Guinée traduit encore une fois son engagement d'offrir toujours à ses clients les meilleurs services de télécommunications avec un rapport qualité/prix adapté à leurs besoins.

Orange Bissau : maintien de la dynamique de croissance

Orange Bissau à maintenu en 2011 sa dynamique de croissance enclenchée depuis 2009. L'exercice 2011 s'est terminé avec un parc mobile de 273.488 correspondants à une part de marché de 37% sur le mobile, soit un gain de plus de 7 points par rapport à l'année 2010.

Le parc est exclusivement constitué de prépaid, Orange Bissau n'offre pas encore de service post-paid.

La même dynamique de croissance est observée sur l'internet avec un parc qui se chiffre globalement à 1 055 abonnés soit une croissance de 11,2% (949 abonnés) par rapport à 2010.

Trois autres acteurs sont présents sur le marché de l'internet, notamment l'opérateur historique GUINEE TELECOM et deux opérateurs privé SITEC et MTN (ce dernier opère dans les data – clé Everywhere).

Orange Bissau est largement leader sur ce segment avec plus de 80% de part de marché.

offres innovantes au bénéfice des populations de Bissau

Ce dynamisme sur un marché fortement concurrentiel, Orange Bissau le doit pour beaucoup à la qualité de ses offres innovantes, aussi bien sur le mobile que sur le fixe.
On note, en 2011 le lancement des offres :

- fixe d´Orange :

Il s'agit d'un nouveau Package Fixe d´Orange destinés aux femmes de ménage, petits commerçants et autres, à Bissau et régions. Il est composé d'un Téléphone et d'une Carte SIM Orange.

Ainsi, les clients de Bissau qui souscrivent à cette offre peuvent envoyer et recevoir des sms ; Insérer un code PIN pour sécuriser leur téléphone. Un crédit de 1000 Fcfa est offert à la souscription pour une durée de six mois ;

- service PopMail :

Popmail est un service qui permet aux clients d'envoyer et de recevoir des e-mails à partir d'un simple sms et ce quel que soit son modèle de téléphone. La configuration de ce service peut être effectuée à distance ou à l'Agence Orange Bissau. Pour activer ce service, le client envoie "pop" au 50560.

Il paie seulement un tarif de 2000 FCFA pour utiliser le service pendant 6 mois. La réception d'un pop est gratuit pour le client qui peut également répondre à l'e-mail en envoyant un message à partir de son mobile ;

- city Zone «Cidade Aberta» :

City Zone est destiné aux clients de certaines régions notamment rurales à faible trafic et à fort potentiel de croissance dans le pays, de pouvoir téléphoner toute une journée avec seulement 500 FCfa.

Le client peut activer ce service à tout moment du jour J, pour bénéficier d'une communication illimitée vers Orange, de 8h 23h59 minutes.

l'un des principaux contributeurs au développement socio-économique de la Guinée Bissau

Orange Bissau est un des principaux contributeurs aux recettes fiscales versées à l'Etat en 2011 (+1,3 milliards des impôts, IGV et droits des douanes) représentant plus de 3% des recettes fiscales.

Au même moment, plus de 5 milliards FCfa ont été redistribués au secteur privé de Bissau sous forme d'achats effectués auprès de fournisseurs locaux et de ristourne aux distributeurs d'Orange Bissau.
Le chiffre d'affaires d'Orange Bissau représente plus de 22% des recettes budgétaires de l'Etat.

Au niveau des emplois, Orange Bissau a créé plus de 128 emplois directs (dont 59 permanents et 69 intérimaires) et plus de 2.286 emplois indirects (grossistes, demi-grossistes, détaillants…).

Orange Bissau est par ailleurs un des principaux partenaires du Secrétariat d'Etat chargé de la culture pour l'organisation du carnaval et de plusieurs concerts liés à la promotion et la bonne image de la culture Bissau Guinéenne.

réseaux et SI

réseau mobile

déploiement du réseau 3G+

Le déploiement effectif du réseau 3G+ est l'une des principales innovations dans les actions du réseau cette année, ce qui permet aux clients de profiter de tous les avantages qu'offre le très haut débit mobile.
Ainsi, pour les clients d'Orange dotés d'un téléphone adapté, la 3G+ améliore de manière notoire les performances dans l'usage des services données sur le mobile :

- téléchargement 10 fois plus rapide des données : e-mails et fichiers joints, sons qualité CD, MMS, sonneries,
- meilleure qualité d'image et de son pour la télévision en direct sur le mobile, visiophonie qui permet de voir son interlocuteur en ligne et de regarder des vidéos.

A titre d'exemple en termes de débit, la 3G+ est 60 fois plus rapide que le GPRS, 20 fois plus rapide que l'Edge et 6 fois plus rapide que la 3G.

A la fin de l'année 2011, ce ne sont pas moins de 131 sites 3G+ qui ont été intégrés au réseau.

densification du réseau

Concomitamment au déploiement de nouvelles technologies, Sonatel a entrepris un travail de densification du réseau.
On peut citer notamment :

- la construction de 72 sites neufs dont 58 ont été mis en service,
- plus de 120 bibandisations de sites dont 72 ont été effectivement mises en service,
- 570 reconfigurations de sites dont 547 effectivement mises en service.

extension des capacités du réseau

Plusieurs projets d'extension on été déroulés en 2011 permettant de disposer des capacités d'écoulement du trafic et de production. Il y a eu notamment :

- l'extension de la base de données en abonnés du réseau : delta capacité d'un million d'abonnés,
- l'extension des centraux de commutation mobiles MSC R4 qui permet de porter ainsi la capacité à plus de 16 millions d'appels pouvant être écoulés en une heure et plus de 6 millions d'abonnés pouvant être localisés simultanément dans le réseau,
- l'extension de la capacité de la TV d'Orange à plus de 7000 clients.

En outre, les capacités permettant de couvrir les besoins spécifiques d'écoulement du trafic attendu pendant les événements exceptionnels (Korité, Tabaski, fêtes de fin d'année, Magal, Gamou) ont été intégrées dans ce programme d'extension avec des résultats positifs (écoulement normal du trafic pendant la Korité 2011, la Tabaski 2011 et à la St-Sylvestre 2011).

réseaux fixes

réseau d'accès filaire

Le programme du réseau d'accès filaire a concerné l'ensemble de ses segments :

- nouveaux lotissements : 3 lotissements de Mbao ont été réalisés (Park Davis, Syprom et Extension Grand Mbao), les travaux des 2 lotissements de SIG et Résidence de Nguérigne ont également démarré,
- équipement de sites de stations de téléphonie mobile ou BTS et immeubles : les réseaux de 40 immeubles ont été installés et mis en service, les liaisons de 75 BTS 2G/3G et 30 BTS CDMA ont été réalisées,
- réhabilitation du site des Almadies: travaux de réseaux terminés sur les 9 sous- répartiteurs (SR) et mutations terminées sur 5 SR ;
- éligibilité haut débit : le test concernant 3 SR a été réalisé avec le fournisseur HUAWEI,
- ADSL : les 36 stations ADSL ou DSLAM prévus en 2011 ont été installées et mises en service, seul un DSLAM était en attente de mise en production à la fin de l'année.

réseau radio voix et data (CDMA et EVDO)

Le programme d'extension du réseau d'accès sans fil data dit EVDO a porté en 2011 sur 31 sites à Dakar et 5 en régions tandis que le programme d'extension du réseau d'accès sans fil voix et data bas débit dit CDMA rural a concerné 22 sites dont 5 en VSAT.
Les principales réalisations ont été les suivantes :

- construction et intégration des 31 sites EVDO de Dakar,
- intégration des 5 sites en régions,
- reconstruction totale du site de Sébikotane qui avait subi un incendie ;
- construction et intégration des 22 sites CDMA rural.

Au niveau du programme rural, on note la mise en service de 56 nouveaux sites solaires en 2011 et la construction de 109 sites ruraux.

le réseau dans l'accompagnement des grands évènements religieux

- 64 stations mobiles pour un bon écoulement des communications à Touba et alentours

Le grand Magal de Touba prend de l'envergure d'année en année et conduit Sonatel à adapter chaque année la capacité de son réseau mobile à Touba et alentours notamment pour anticiper les besoins en trafic.

Pour faire face aux besoins en communication des clients Orange présents à Touba durant le Grand Magal, Sonatel a mis en service cette année 164 stations de téléphonie mobile ou antennes BTS, répartis sur 82 sites à Touba et alentours.

Ce dispositif a permis de prendre en charge 1.7 millions d'abonnés en simultané contre 1.5 millions en 2010.

En 11 ans, le nombre d'antennes BTS mis en service dans la zone de Touba pour répondre aux besoins de communication des pèlerins durant le Magal a été ainsi multiplié par 33: 5 BTS avaient suffi en 2001 pour absorber tout le trafic sur les téléphones portables durant le Grand Magal de Touba.

Sur le réseau fixe aussi des dispositions d'entretien supplémentaires ont été prises pour assurer une bonne répartition du trafic sur les équipements et éviter toute saturation aux heures de pointe.

Maouloud 2011 : la capacité du réseau mobile augmente de 10%
Pour assurer un bon écoulement des appels téléphoniques notamment sur le mobile, ce ne sont pas moins de 228 stations mobiles ou antennes BTS dont 70 temporaires que Sonatel a déployées en 2011 dans les différentes localités où est célébré le Maouloud contre 217 BTS en 2010.

- Tivaouane : 78 BTS dont 58 temporaires ont été installées pour faciliter les communications contre 76 en 2010,
- Kaolack : 54 BTS installées contre 48 en 2010,
- Autres localités : 96 BTS installées, toutes permanentes contre 93 en 2010.

Ainsi, la capacité totale installée sur le réseau mobile a été augmentée en 2011 de 10% par rapport à l'année précédente, ce qui a permis de traiter en simultané plus d'1.6 million appels rien que sur Tivaouane, Kaolack et Touba.

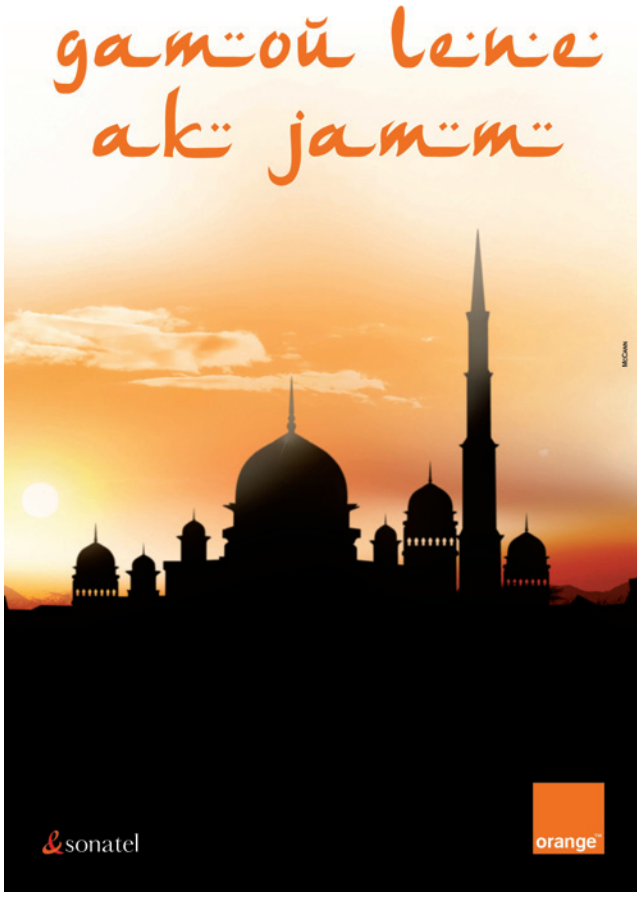

Sonatel dans le monde

Le Groupe Sonatel, opérateur global de télécommunications opérant dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest notamment au Mali, en Guinée et en Guinée Bissau à travers sa marque Orange est déjà co-propriétaire de plusieurs câbles sous-marins dans le monde. C'est le cas de l'un des plus récents et des plus longs câbles sous-marin au monde, le SAT3/WASC/SAFE, 28 000 kms, première liaison sous-marine à fibres optiques connectant l'Europe, l'Afrique et l'Asie et inaugurée à Dakar en mai 2002.

Le Groupe Sonatel est également co-propriétaire du premier système optique atterrissant à Dakar dénommé Atlantis 2, mis en service en février 2000 entre le Sénégal, le Portugal, l'Espagne, le Cap-Vert, le Brésil et l'Argentine.
Cependant, l'actualité en 2011 a été marquée par le bouclage des travaux des deux points d'atterrissement au Sénégal du nouveau câble sous-marin Africa Coast to Europe (ACE). Ils seront réceptionnés au mois d'août 2012.

Dans ce nouveau projet de câble sous-marin d'envergure, le Sénégal dispose de deux segments, deux points d'atterrissement du câble. Ceci permet d'assurer la sécurisation du câble et ainsi avoir la possibilité d'emprunter deux parcours terrestres pour rejoindre la station technique qui se trouve dans le village lébou de Dakar, Ouakam.

Sonatel est l'un des premiers investisseurs dans ce projet avec un budget cumulé de plus de 24 milliards de FCfa. Le nouveau câble à fibre optique, ACE, long de 17 000 km, est composé de 4 segments avec 22 stations sous-marines. Il connectera 21 pays, soit directement pour les pays côtiers, soit via des liens terrestres pour les pays enclavés comme le Mali et le Niger.

Le câble sous-marin ACE est une première mondiale sur le plan technologique par l'utilisation pour la première fois de longueurs d'ondes à 40 gigabits/seconde et une capacité finale de 5,12 Térabit/seconde.
Il acheminera simultanément l'équivalent de 370 millions de communications téléphoniques ou 75 000 canaux TV et permettra à notre pays d'entrer dans l'ère des réseaux de future génération.

ACE permettra en outre de satisfaire les besoins de nombreux pays et de sécuriser le trafic. Il permettra notamment aux opérateurs de développer des offres bundles (voix, vidéo, données).

Depuis avril 2011, Sonatel a été choisi comme Centre de Supervision International (SNOC), suite à un appel d'offres. Le Sénégal est le 2ème pays en Afrique à être SNOC après l'Afrique du Sud et 3ème pays au monde.
Le rôle principal du SNOC est de superviser tout le réseau de Penmarch, en France, à Cape Town (Afrique du Sud) par une rapide et efficace prise en charge des incidents conformément aux procédures du câble ACE (Africa Coast to Europe).

Sonatel mettra ainsi à disposition son expérience et ses compétences au service du SNOC dans un environnement technique adéquat.

En prélude à la pose du câble ACE au Sénégal, une étude environnementale a été commanditée et dirigée par un cabinet indépendant. Sonatel a par ailleurs tenu une audience publique à la Marie de Ouakam à laquelle elle a convié toutes les parties prenantes locales, de même qu'elle a rencontré les pêcheurs et reçu les représentants du parcours sportif de Fann dans ses locaux afin de leur présenter et d'échanger avec eux sur les opérations de pose du câble.

Enfin, au mois de septembre 2011, Sonatel a organisé pour ses clients, partenaires et autorités en charge des télécommunications et TIC, une visite du navire câblier, Ile de Batz, marquant la fin des travaux au Sénégal.

Silver

Africa Coast to Europe
17.000 km de câble sous-marin

connecter l'Afrique au reste du monde une priorité pour le Groupe Sonatel

À travers ses investissements dans les câbles sous-marins, le Groupe Sonatel s'engage, avec ses partenaires internationaux, à accroître la qualité de la connectivité dans la sous-région. Le câble ACE constitue un accès direct aux artères à haut débit qui maillent le monde. Il permet l'accès à des moyens de communication et d'échanges propices au développement de la croissance, de la compétitivité et de la promotion de services large bande comme l'Internet haut débit, la visiophonie. Le Sénégal est le deuxième pays africain du consortium ACE, après l'Afrique du Sud et le troisième pays au monde à être choisi pour abriter le Centre de Supervision International (SNOC).

orange

ACE

&sonatel

finances

opérateur de télécommunications intégré
groupe Sonatel

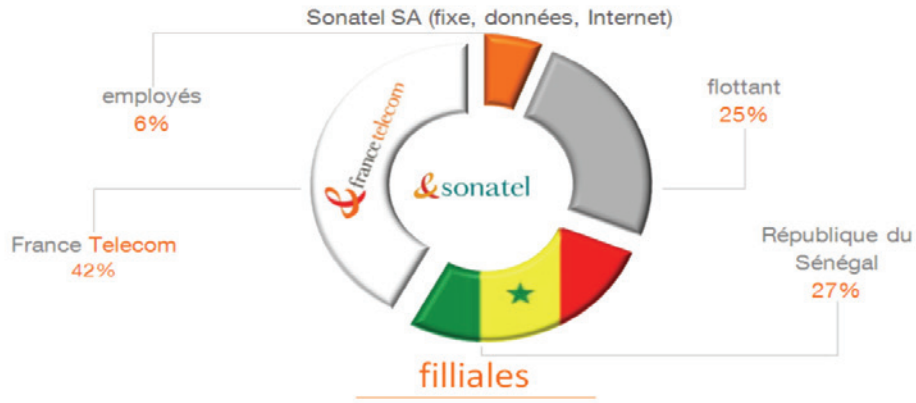

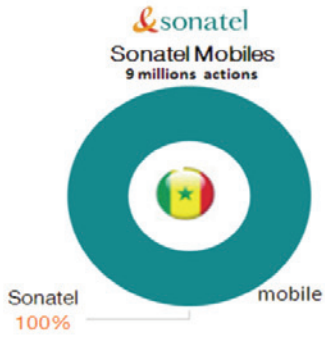

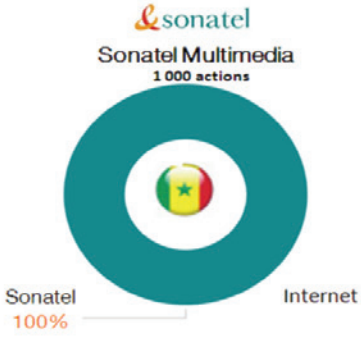

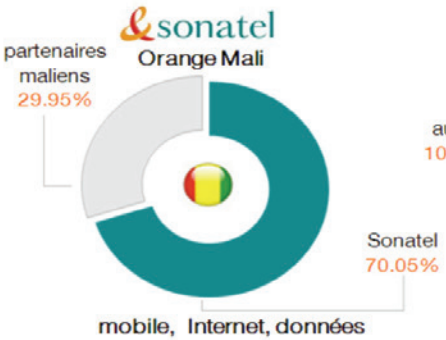

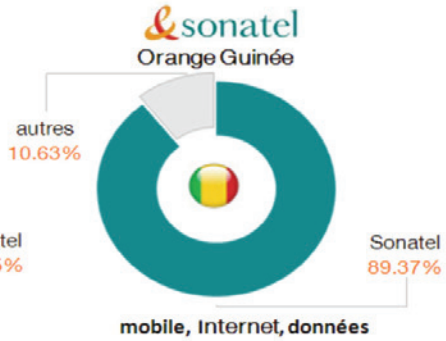

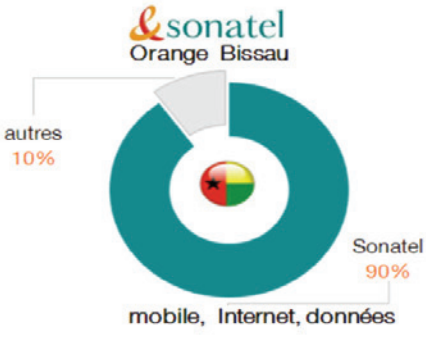

positions de marché fortes dans nos pays de présence

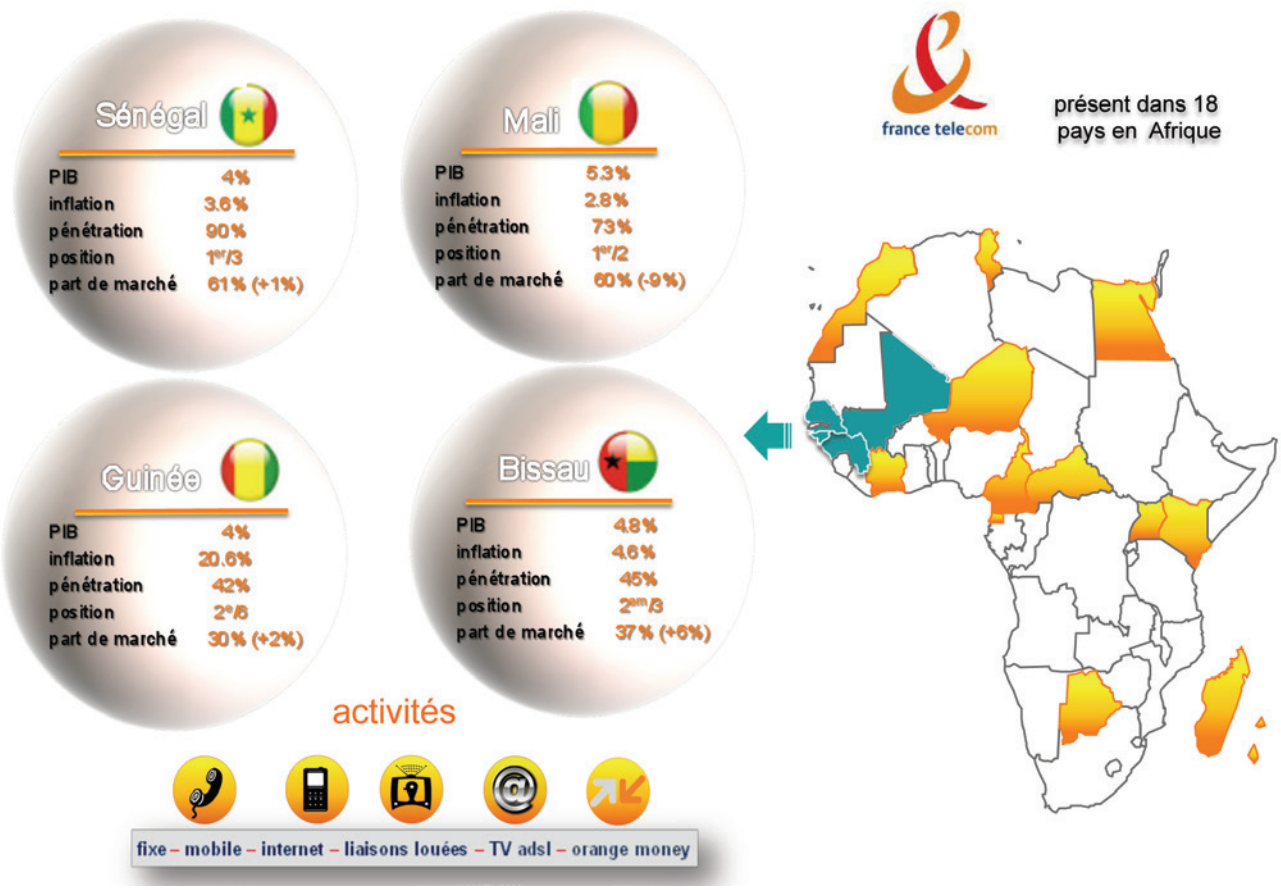

parc : +29% / 14.5 millions d'abonnés à fin 2011

parc abonnés	2009	2010	2011	Δ 10/09	Δ 11/10
fixe	258 233	282 722	283 185	10%	0.2%
mobile	8 884 735	10 905 583	14 153 204	23%	30%
internet	64 052	91 854	106 811	45%	15%
	9 207 020	**11 280 159**	**14 543 200**	**23%**	**29%**

le parc mobile représente +97% du parc global et croît sur tous les marchés

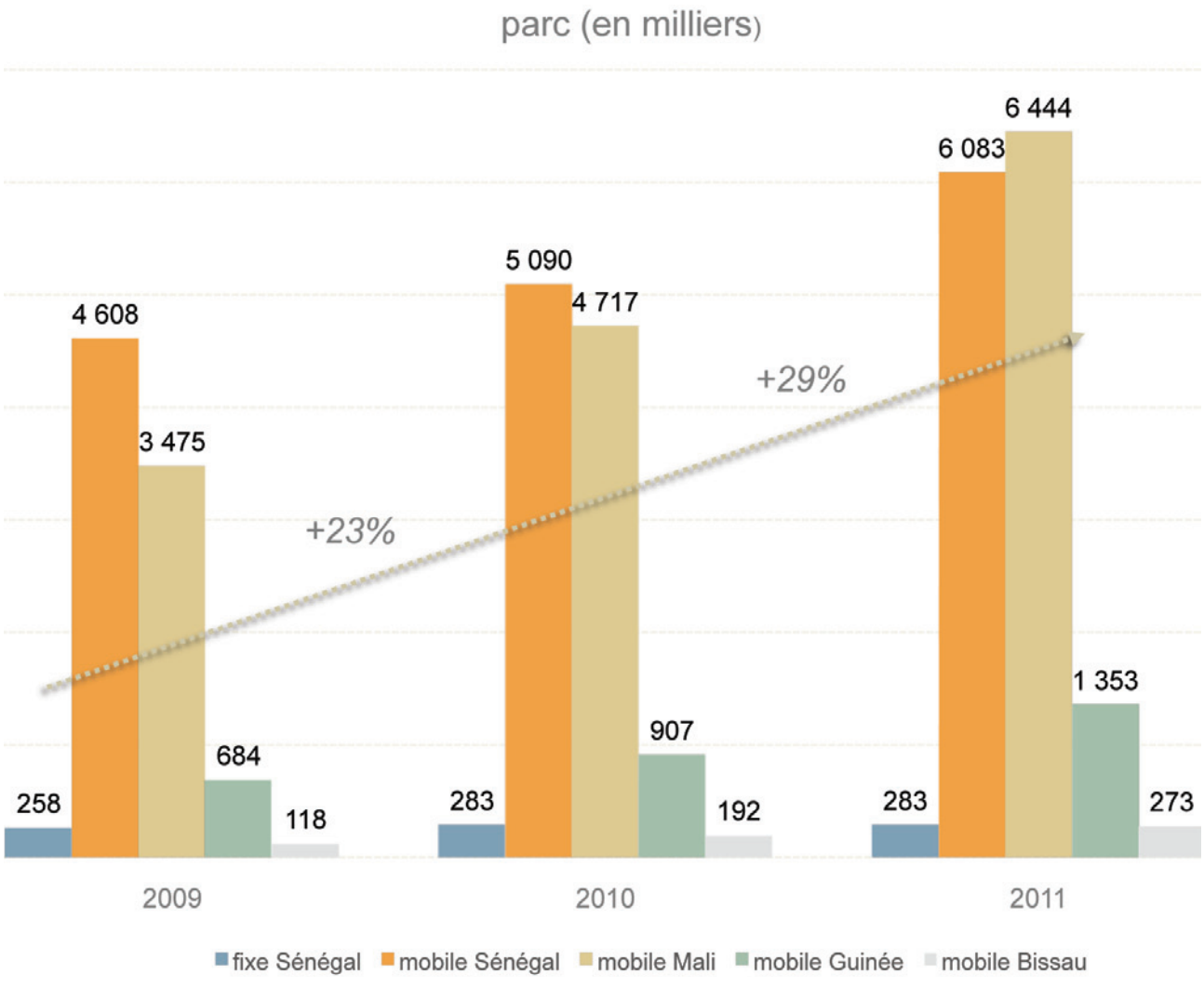

chiffre d'affaires consolidé : +6,1%

répartition CA par activités

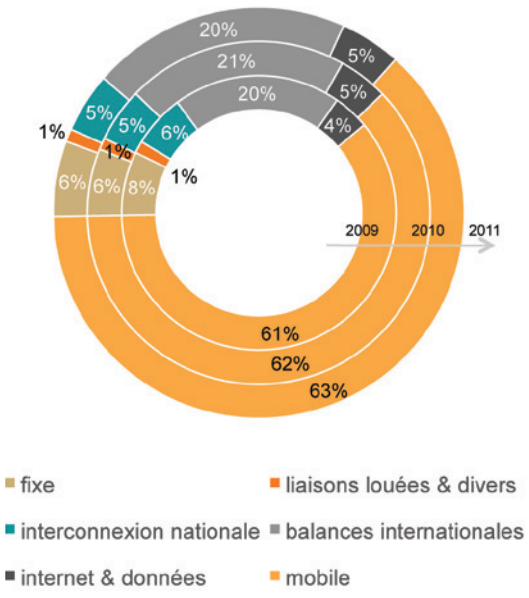

croissance CA par activités

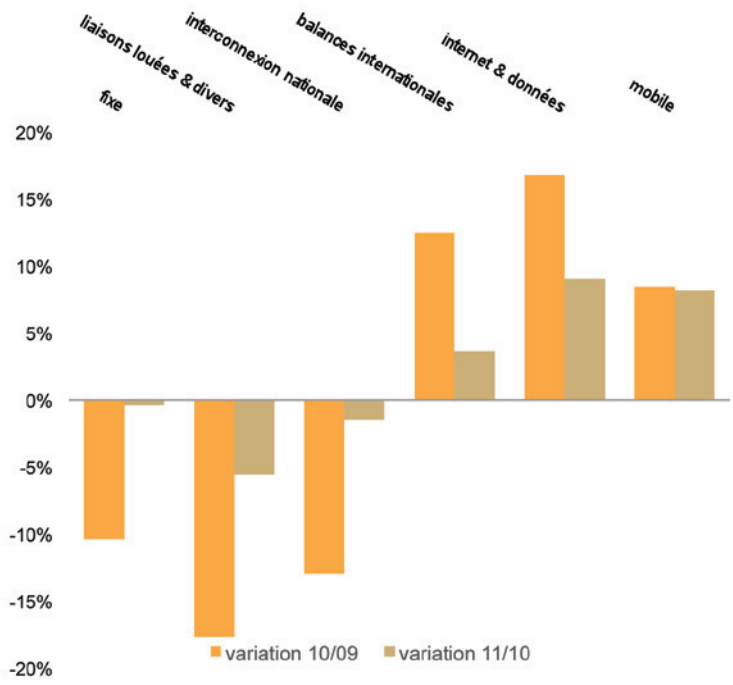

les marges du groupe sont maintenues à des niveaux élevés

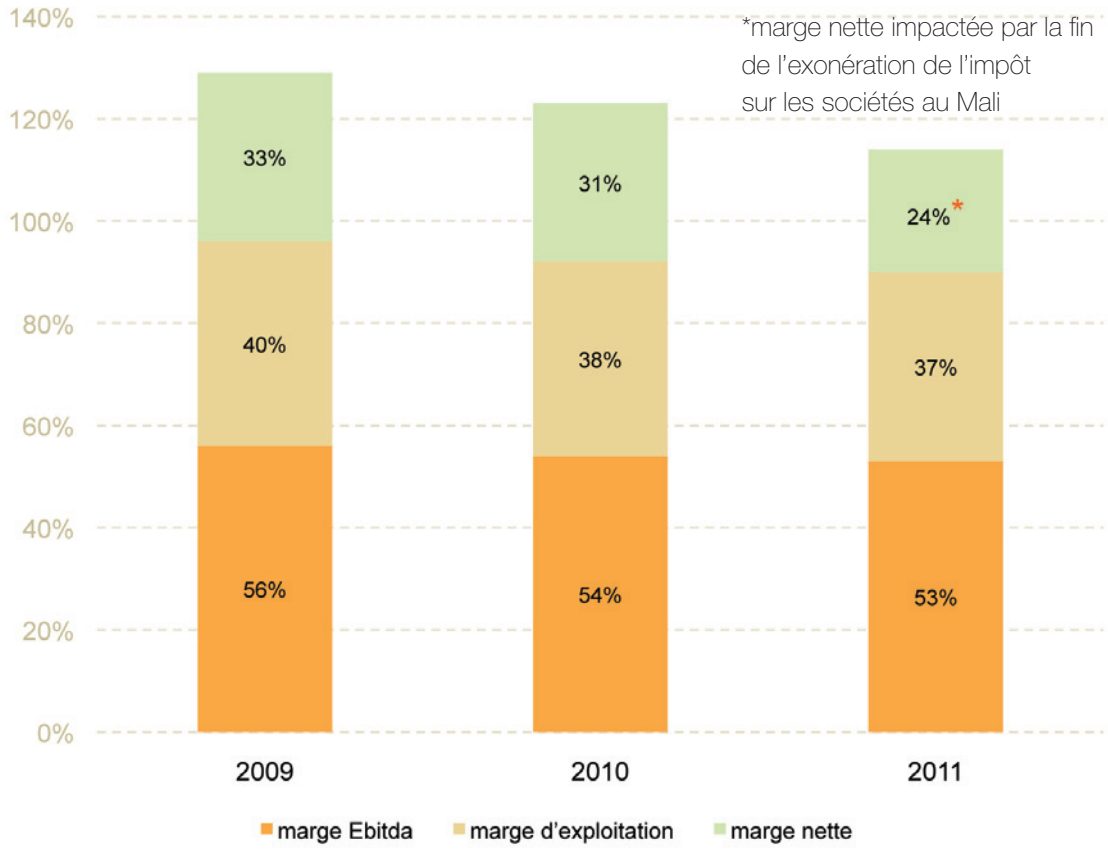

*marge nette impactée par la fin de l'exonération de l'impôt sur les sociétés au Mali

les marges du groupe sont maintenues à des niveaux élevés

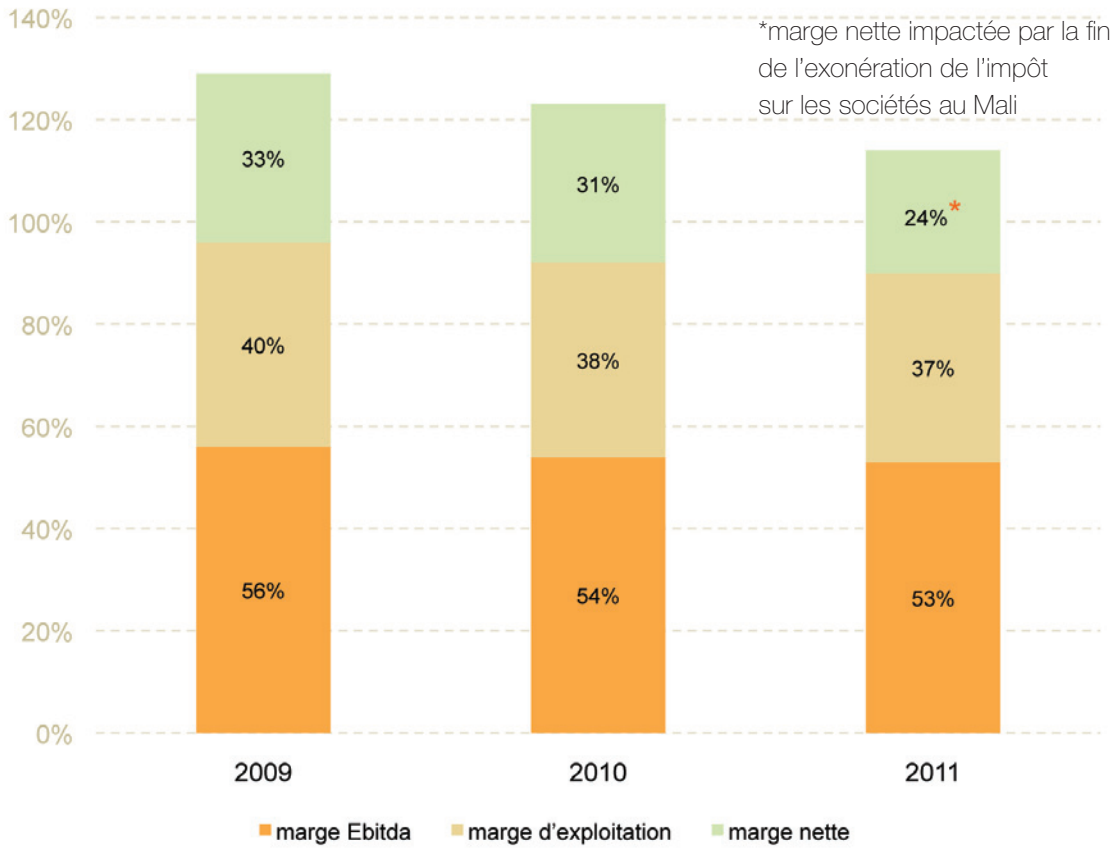

un niveau d'investissement soutenu : 19,6% du chiffre d'affaires

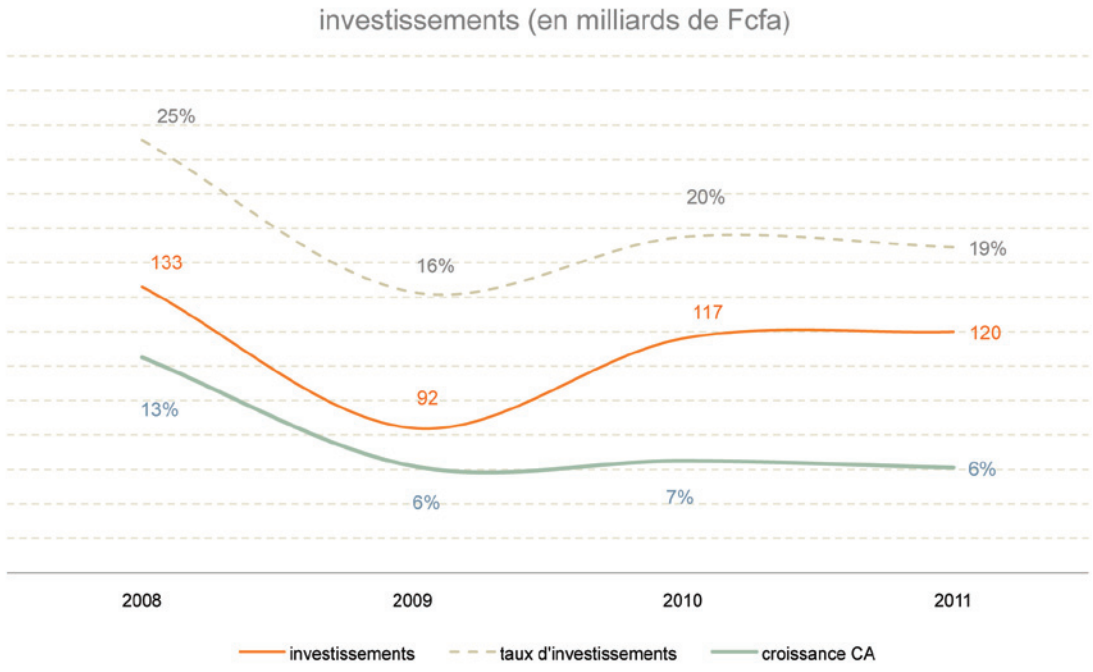

bonne génération de cash et niveau d'endettement de 7%

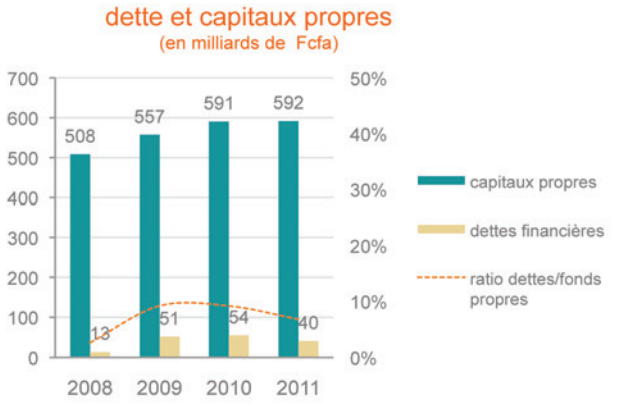

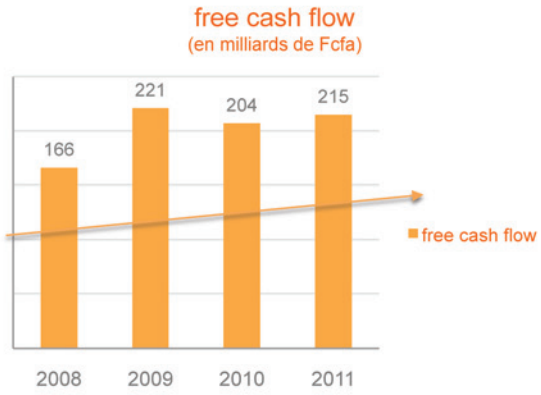

des capitaux propres et une capacité d'autofinancement stables

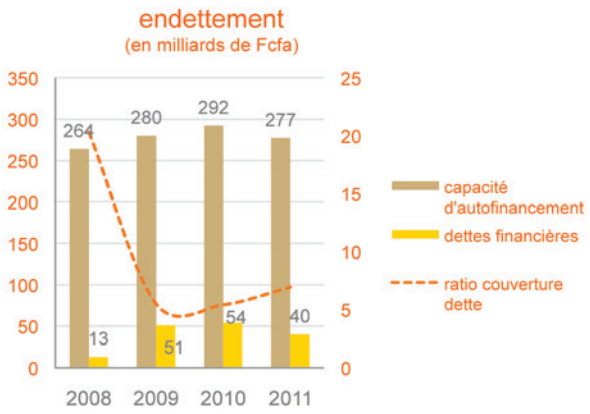

un endettement maitrisé et des dettes financières en baisse

les effectifs sont stables malgré une activité en croissance

effectifs	2009	2010	2011	Δ 10/09	Δ 11/10
Sénégal	1 931	1 930	1 919	-0.05%	-0.6%
Orange Mali	375	420	439	12%	4.5%
Orange Guinée	140	145	177	3.6%	22.1%
Orange Bissau	40	43	58	7.5%	34.9%
groupe Sonatel	**2 486**	**2 538**	**2 593**	**2%**	**2.2%**

création de richesse : moteur du développement économique

Le groupe Sonatel créateur de richesse économique au service des populations des pays de présence.

Une contribution aux recettes budgétaires renforcée dans nos pays de présence: + de 280 milliards de Fcfa versés au titre des impôts, taxes, redevances, cotisations sociales, droits de douane et dividendes en 2011 dont + de 180 milliards de Fcfa au Sénégal et + de 80 milliards de Fcfa au Mali (30 milliards de Fcfa au titre de l'impôt sur les sociétés)

- contribution au développement du secteur privé de la sous région: + de 150 milliards de Fcfa de chiffres d'affaires générés au profit des entreprises locales et + 50 milliards de Fcfa de recettes au profit des partenaires
- + de 129 milliards de Fcfa ont été générés en 2011, en recettes d'exportation versées par les opérateurs étrangers de télécommunications dont 97 milliards de Fcfa par le Sénégal, 47 milliards de Fcfa par le Mali et 8 milliards de Fcfa par la Guinée
- + de 100 000 emplois indirects grâce à une distribution commerciale étendue et des partenaires dynamiques, + de 3 000 emplois directs
- contribution constante au Service Universel avec une couverture mobile de plus de 90% du territoire sénégalais dont + de 500 villages
- ancrage de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) depuis 2005 à travers le mécénat, le développement socio-économique, la bonne gouvernance et la préservation de l'environnement

Sonatel en bourse

Sonatel demeure la valeur phare de la Brvm

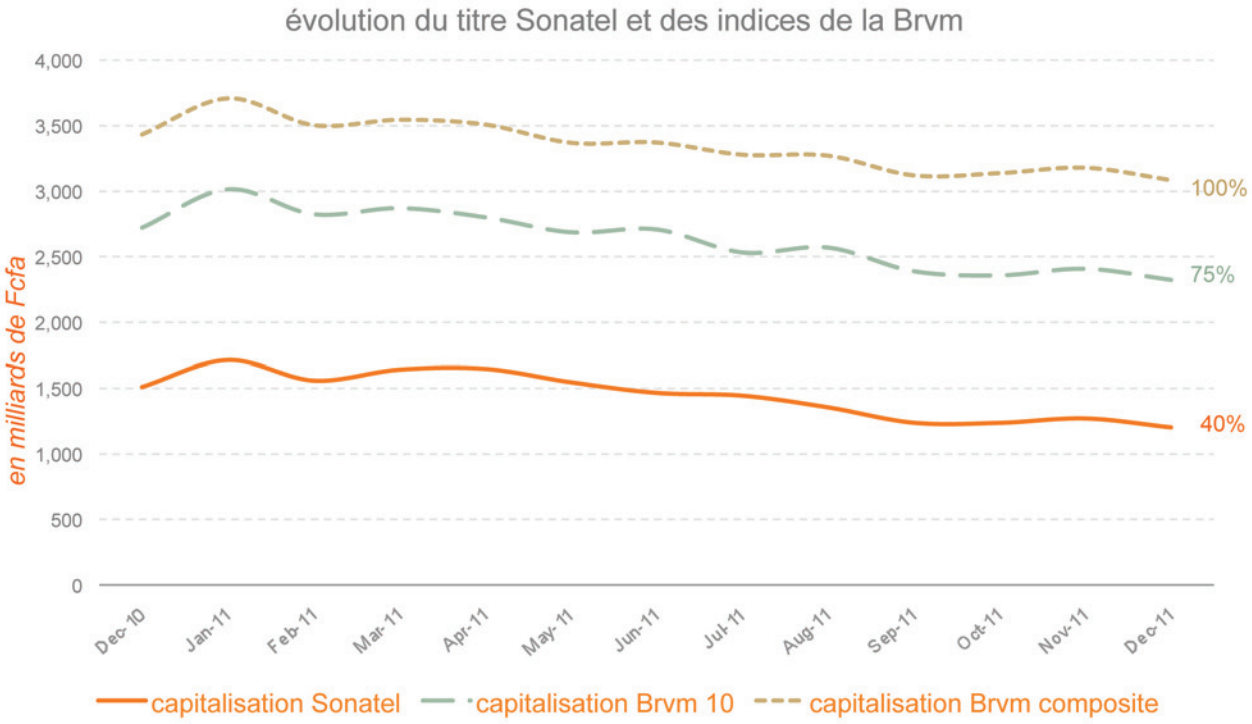

impact défavorable de l'environnement sur le titre en 2011

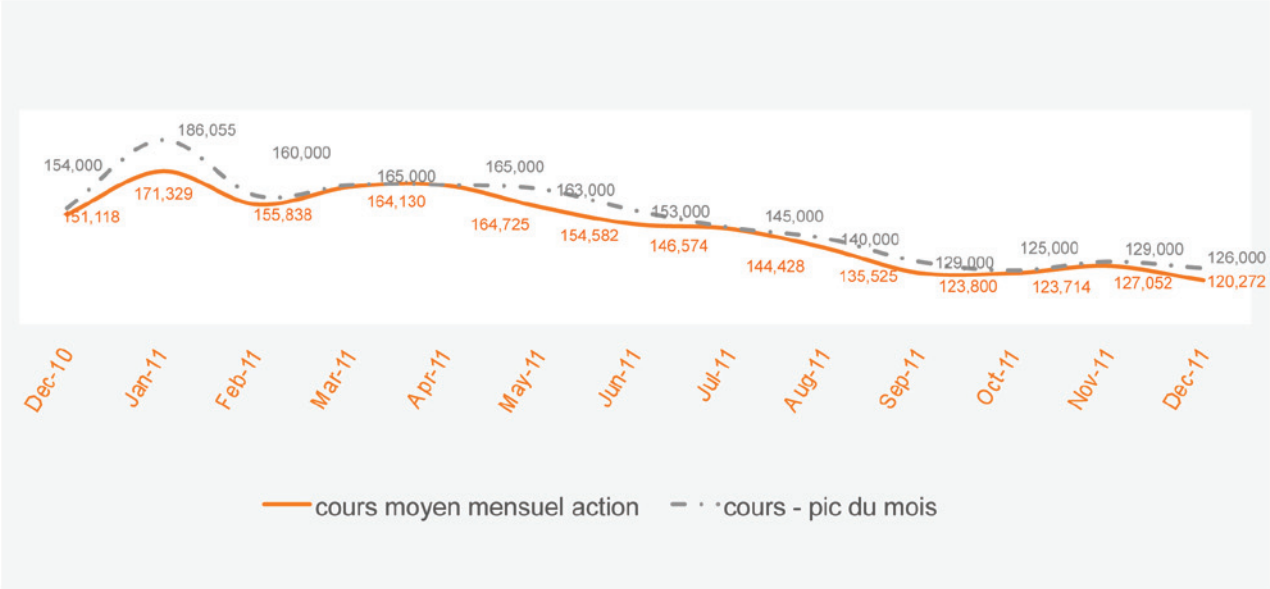

une politique de dividendes généreuse et maintenue depuis 2000

exercices	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
cours au 31/12	20 000	20 000	22 500	36 030	67 015	91 000	175 000	130 000	120 000	154 000	120 000
dividende (en millions de Fcfa)	29 000	29 650	44 000	56 500	69 000	88 300	110 000	130 000	135 000	140 000	145 000
dividende net par action	2 610	2 668	3 960	5 085	6210	7 947	9 900	11 700	12 150	12 600	13 050
taux de croissance dividende	0%	2%	48%	28%	22%	28%	25%	18%	3,85%	3,7%	3,6%
taux de rendement dividende	13%	13%	18%	14%	9%	9%	6%	9%	10%	8%	11%
taux de distribution (%)	55%	57%	69%	66%	65%	68%	65%	73%	73%	76%	94%

note au lecteur

Le périmètre de consolidation du groupe Sonatel englobe les entités Sonatel SA et ses filiales:

- Sonatel SA, société mère,
- Sonatel Mobiles, filiale à 100%,de droit sénégalais,
- Orange Mali, filiale à 70,0467%, de droit malien,
- Sonatel Multimedia, filiale à 100%, de droit sénégalais,
- Sonatel Business Solutions, filiale à 100%, de droit sénégalais,
- Orange Conakry, filiale à 89,3704% de droit guinéen,
- Orange Bissau, filiale à 90% de droit bissau guinéen.

Les données financières consolidées 2011 du groupe Sonatel sont commentées dans ce rapport.

en 2011, les performances opérationnelles et financières du groupe Sonatel sont maintenues malgré un environnement difficile

en effet, l'année 2011 affiche une fois encore une performance opérationnelle et financière remarquable permettant d'augurer de perspectives intéressantes pour les années à venir.
Elle reste essentiellement marquée par:

un environnement réglementaire et fiscal globalement difficile avec:

- un taux d'inflation relativement élevé dans la zone UEMOA du fait des effets de la crise ivoirienne,
- l'introduction d'une nouvelle taxe: la Codete (contribution au développement des secteurs des télécommunications et de l'énergie) en remplacement de la Fdsut (fonds de développement du service universel des télécommunications) au Sénégal,
- la réintroduction de la surtaxe sur les appels internationaux entrants (+60% sur le tarif de terminaison internationale) en septembre 2011 (avec début d'application en octobre 2011 à Sonatel) après la suspension du décret en novembre 2010,
- une pression fiscale toujours accrue des Etats souhaitant tirer plus de recettes du secteur des télécommunications,
- un impact ressenti de la crise financière dans la zone UEMOA,

bien qu'on constate des notes positives telles que:

- une croissance plus forte que celle attendue du PIB dans nos pays de présence: 4% au Sénégal, 5,3% au Mali, 4% en République de Guinée, 4,8% en Guinée Bissau selon le FMI,
- une relative stabilisation notée dans la fourniture d'électricité au Sénégal depuis septembre 2011,

des marchés dynamiques et concurrentiels caractérisés par:

- l'intensification de la concurrence,
- le renforcement de l'animation commerciale,
- la multiplication des offres d'abondance,
- le développement du multisim,
- le lancement des offres autour de la 3G+ au Sénégal, au Mali et en Guinée,
- des taux de pénétration élevés de 90% au Sénégal et 73% au Mali,

un leadership toujours maintenu:

- les positions restent fortes sur tous les marchés malgré la concurrence,
- le Sénégal et le Mali maintiennent leurs places de leaders,
- des gains de parts de marchés sont obtenus en Guinée (+2 points) et Guinée Bissau (+6 points) et l'écart avec le leader sur ces marchés se réduit,
- le parc croit de façon significative à 14,5 millions de clients abonnés avec le recrutement de 3 millions de nouveaux abonnés,
- le Sénégal et le Mali dépassent les 6 millions d'abonnés,

une performance financière maintenue:

- le chiffre d'affaires est en croissance de 6%, au dessous de la croissance des PIB des pays de présence,
- les marges sont en légère baisse impactées par des mesures fiscales et réglementaires défavorables (la mesure de la surtaxe sur les appels entrants notamment) et la pression concurrentielle; toutefois, elles restent supérieures à la moyenne du secteur avec un taux d'Ebitda de 53%,
- les résultats financiers sont positifs et en forte hausse en Guinée et Guinée Bissau,
- la marge nette est de 24% contre 31% en 2010 en raison essentiellement de la fin de l'exonération fiscale de l'impôt sur les sociétés au Mali,
- la génération de cash n'est pas altérée par la fin de l'exonération fiscale au Mali qui reste sans impact sur la politique de dividendes du groupe.

(en millions de Fcfa)	2009	2010	2011	Δ 10/09	Δ 11/10
chiffre d'affaires	562 626	599 002	635 361	6.5%	6%
Ebitda	316 108	324 242	334 919	3%	3%
marge Ebitda	*56%*	*54%*	*53%*		
résultat d'exploitation	223 884	228 044	235 764	2%	3%
marge d'exploitation	*40%*	*38%*	*37%*		
résultat net	185 028	184 760	154 377	-	-16%
marge nette	*33%*	*31%*	*24%*		
investissements	92 163	117 223	120 036	27%	2%
taux d'investissement	*16%*	*20%*	*19%*		
free cash flow	223 945	207 019	214 883	-8%	4%

I. environnement économique et réglementaire

1. un contexte économique sous-régional favorable

L'année 2011 connaît une embellie sur le plan économique du fait des effets moins ressentis de la crise financière internationale sur les économies de nos pays de présence. Les prévisions de croissance du PIB de 2011 pour tous les pays du groupe (Sénégal 4% vs 4% en 2010, Mali 5,3% vs 5,1% en 2010, Guinée 4% vs 3% en 2010, Bissau 4,8% vs 3,5% en 2010) sont meilleures que celles attendues. Elles restent cependant en-deçà de la croissance des revenus du groupe Sonatel.

Sur le plan social, la plupart des pays connaît un renchérissement des produits de consommation courante et une diminution des transferts d'argent des émigrés impactant le pouvoir d'achat des ménages.

2. un environnement fiscal et réglementaire plus difficile

L'environnement fiscal et réglementaire a été marqué par les éléments suivants:

Sénégal

- un nouveau code des télécoms en phase avec le droit communautaire (Cedeao) a été adopté,
- une nouvelle taxe: la Codete (3% du chiffre d'affaires hors interconnexion) remplace la redevance de service universel (Fsdut),
- la surtaxe sur les appels internationaux entrants (+60% sur le tarif moyen de terminaison internationale) a été réintroduite avec pour effet une augmentation de +46% sur les tarifs départs vers les principaux pays africains du fait de l'application de la réciprocité et une baisse du trafic entrant de 17% sur la période d'application (octobre-décembre 2011).

Mali

- le processus d'attribution d'une 3ème licence télécom globale a démarré, l'adjudication provisoire et la négociation sont en cours,
- l'exonération fiscale dont bénéficiait Orange Mali depuis sa création a pris fin en 2011 et le taux d'imposition des résultats de la société est de 30%.

Guinée

- un projet de nouveau code des télécommunications transposant les dispositions du droit communautaire Cedeao est en cours de finalisation,
- le régulateur (Artp) demande désormais l'identification des abonnés au plus tard le 15 janvier 2012,
- la dépréciation du franc guinéen est de 18% par rapport à l'euro et de 17% par rapport au dollar,

Bissau

- l'Union Européenne lève les sanctions imposées suite à la normalisation de la situation politique.

3. des parts de marché maintenues malgré une concurrence soutenue

Le dynamisme de la concurrence noté depuis 2009 dans nos pays de présence n'a pas entamé nos positions sur nos marchés.

- au Sénégal,

notre part de marché est de 61% soit un gain de 1 point; malgré les percées du 3ème opérateur (notamment au détriment du 2ème opérateur), les offres «Ganalé» (offre de bienvenue aux nouveaux clients) et «Kirène avec Orange» ont permis de maintenir notre position de leader,

- au Mali,

la part de marché d'Orange a enregistré une baisse de 9 points, pour s'établir à 60% malgré un recrutement record de 1,7 millions d'abonnés dû à des promotions flash classiques mais également à des offres comme «diagné wati» (choix du jour de promotion par le client),

- en Guinée,

Orange a pu accroître sa part de marché de 2 points de 28% à 30% grâce à la consolidation de la dynamique commerciale, l'amélioration de la couverture du réseau et un environnement politique plus stable,

- en Guinée Bissau,

Orange continue de réaliser une progression en gain de parts de marché avec 6 points pris sur le concurrent à 37% contre 31% en 2010, grâce à une bonne dynamique commerciale et des offres d'abondance.

4. le groupe Sonatel continue d'être un acteur important pour la création de richesse dans les pays de présence

Le groupe Sonatel, première entreprise sénégalaise et premier opérateur de télécommunications de la sous-région ouest-africaine, reste un créateur de richesse économique au service des populations des pays de présence:

- la contribution aux recettes budgétaires a été renforcée dans nos pays de présence: plus de 280 milliards de Fcfa versés au titre des impôts, taxes, redevances, cotisations sociales, droits de douane et dividendes dont près de 180 milliards de Fcfa au Sénégal et 80 milliards de Fcfa au Mali (30 milliards de Fcfa au titre de l'impôt sur les sociétés),

- la contribution au développement du secteur privé de la sous-région se chiffre à plus de 150 milliards de Fcfa de chiffre d'affaires générés au profit des entreprises locales et 50 milliards de Fcfa de recettes au profit des partenaires (distributeurs etc…),

- plus de 129 milliards de Fcfa en recettes d'exportation ont été versés par les opérateurs étrangers de télécommunications dont 97 milliards de Fcfa par le Sénégal, 47 milliards de Fcfa par le Mali et 8 milliards de Fcfa par la Guinée,

- plus de 100 000 emplois indirects ont été créés grâce à une distribution commerciale étendue et des partenaires dynamiques ainsi que près de 3 000 emplois directs,

- la contribution au Service Universel est constante avec une couverture mobile de plus de 90% du territoire sénégalais,

- une politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) est mise en place depuis 2005 à travers le mécénat, le développement socio-économique, la bonne gouvernance et la préservation de l'environnement.

II. éléments opérationnels

1. parc : 3 millions de nouveaux clients

Le groupe Sonatel présente un parc de 14,5 millions d'abonnés, en croissance de 29%, soit plus de 3 millions de nouveaux clients, essentiellement mobiles (+30%).

Le parc mobile représente 97% des abonnés. En 2011, le parc mobile d'Orange Mali a dépassé celui d'Orange au Sénégal avec près de 1,7 millions d'abonnés recrutés, soit plus de la moitié de l'augmentation du parc mobile du groupe.

Le parc fixe est resté stable grâce aux offres packagées autour de l'Internet prépayé.

Le parc Internet haut débit est en croissance de 15%. La contribution par pays s'analyse ainsi:

Sénégal

mobile

Le parc d'abonnés mobiles du Sénégal atteint 6 083 302 abonnés, soit une croissance de 20% contre 11% en 2010.

Ce fort taux de recrutement d'abonnés mobiles en 2011 s'explique par le succès des offres de recrutement telles que «Ganalé», «Ganalé plus», l'offre «Kirène avec Orange» et les différentes offres promotionnelles (promotions flash de 50% & 100%, fêtes du crédit), sans oublier les politiques de winback clients qui ont contribué à la réduction du taux d'inactivité sur le parc.

téléphonie fixe

Le parc fixe est resté stable à 283 185 abonnés. Les formules d'Internet prépayé qui avaient permis une croissance du parc fixe en 2010 ont contribué au maintien du parc cette année.

Internet haut débit

Le parc Internet haut débit se chiffre à 92 713 abonnés, soit une hausse de 14% essentiellement assurée par les offres Adsl kheweul (offre prépayée Dual Play voix et internet) et Adsl 1 Mo qui constituent plus de 80% du parc global.
En effet, le Pack Adsl kheweul, du fait de son faible coût, continue de drainer la clientèle résidentielle soucieuse d'optimiser et de contrôler ses dépenses de télécommunications.

Mali

mobile

Le parc mobile d'Orange Mali a connu une progression record de +1,7 millions d'abonnés pour atteindre 6 443 865, soit une croissance de 37%.
Cette évolution, semblable à celle constatée en 2010 a été le fruit d'une forte activité commerciale autour de plusieurs campagnes de promotions sur l'accès (sim), les bonus de rechargement et sur les terminaux bon marché.

Internet haut débit.

Sur l'Internet haut débit, le parc wimax de 11 731 abonnés enregistre une croissance de 22% en 2011, soit +2 079 abonnés, recrutés principalement grâce au renforcement de la couverture, etc.

Guinée

mobile

Le parc mobile augmente de 445 511 abonnés, pour s'établir à 1 352 549 abonnés à fin 2011, soit une hausse de 49% contre 33% en 2010.

Ce fort taux de recrutement est le résultat d'intenses animations commerciales et de l'extension du réseau dans les nouvelles localités.

Orange a recruté plus de 50% des nouveaux abonnés en Guinée en 2011, devenant ainsi l'opérateur le plus performant sur un marché à 5 opérateurs.

Internet haut débit

Le parc wimax croît de 862 abonnés, avec la consolidation de la dynamique commerciale, pour atterrir à 1 268 abonnés à fin 2011.

Bissau

mobile

Avec 273 488 abonnés, le parc mobile d'Orange Bissau enregistre une croissance de 42%, résultante d'un réseau de distribution plus dynamique, de la politique de vente de terminaux à bas prix, ainsi que de promotions bonus.

Internet haut débit

Le parc Internet haut débit s'établit à 1 099 abonnés en progression de 16% poussée par le développement de l'Internet mobile.

parc abonnés	2009	2010	2011	Δ 10/09	Δ 11/10
fixe	258 233	282 722	283 185	10%	0.2%
mobile	8 884 735	10 905 583	14 153 204	23%	30%
internet	64 052	91 854	106 811	45%	15%
	9 207 020	**11 280 159**	**14 543 200**	**23%**	**29%**

2. trafic : 669 millions de minutes de plus

Sénégal

Le volume de trafic départ mobile est en croissance moins forte de 9% en 2011 contre 20% en 2010. Il subit les effets néfastes de l'augmentation de 2% à 5% de la redevance sur l'utilisation des télécommunications (rutel) et du développement du multisim.

Toutefois, il reste tiré par le trafic vers les mobiles du fait de la forte croissance notée sur le parc mobile et les effets positifs des différentes actions et promotions commerciales menées sur cette activité.

Le trafic départ du fixe est en baisse de 8% après celle de 4% constatée en 2010. Cette baisse est due à la cannibalisation du fixe par le mobile et au recentrage de l'usage du fixe grand public vers l'Internet au détriment de la voix.

Le trafic arrivée international connaît une augmentation relativement faible de 6%. Cette croissance aurait pu être plus forte, sans l'application de la surtaxe sur les appels internationaux qui s'est traduite par une baisse du trafic de 11% sur la période d'application de octobre à décembre 2011 comparée à la période juillet à septembre 2011.

Cette baisse est de 17% si l'on tient compte des effets de saisonnalité, soit une perte de plus de 40 millions de minutes sur les 3 mois d'application de la surtaxe. La bonne tendance du trafic international sur les 9 premiers mois de l'année (période sans surtaxe) a donc permis de limiter les impacts de cette mesure sur 2011.

Mali

Le trafic départ mobile atteint 1 936 millions de minutes, en hausse de 7% contre 26% en 2010 en corrélation avec l'évolution du parc d'abonnés et la multiplication des offres promotionnelles sur le prépayé.

Le trafic arrivée national augmente de 12% avec 397 millions de minutes, du fait essentiellement des volumes en provenance des mobiles favorisés par la croissance de la base d'abonnés mobiles du concurrent.

Le trafic arrivée international connaît une hausse de 3,8%.

Guinée

Le trafic départ mobile a connu une bonne évolution en 2011 et atteint 874 millions de minutes, soit une hausse de 37%, en corrélation avec la croissance du parc et les actions d'animation et d'incitation au rechargement.

Le trafic arrivée national augmente de 5%, une progression expliquée par la croissance du parc d'Orange et de ceux des concurrents.

Le trafic arrivée international est en hausse de 26% due à la croissance du parc, à l'extension du réseau par l'ouverture de nouvelles localités et à l'amélioration de la qualité du réseau d'Orange Guinée.

Bissau

Le trafic départ mobile d'Orange Bissau affiche une croissance de 43%, soutenue principalement par l'effet d'abondance suscitée par les animations commerciales et la croissance du parc.

Le trafic arrivée passe à 26 millions de minutes, en croissance de 44%, accentué par le volume arrivée international qui a doublé sur l'année.

3. arpu (revenu moyen par abonné) : une baisse moins rapide que la croissance du parc d'abonnés

Sénégal

L'arpu prépayé baisse au Sénégal à hauteur de 16% du fait de la croissance du parc de 20% *(avec des segments de pénétration tels que les jeunes et les populations rurales générant un revenu marginal moins élevé)* et des effets des promotions et du développement du multisim.

Mali

L'arpu prépayé observe une baisse de 23% du fait de la forte progression du parc et des offres d'abondance.

Guinée

L'arpu prépayé a enregistré une baisse de 9% moins importante que celle de la croissance du parc de 49%.

Bissau

L'arpu prépayé connaît une hausse de 1,4%, malgré la croissance du parc de 42% et soutenue par le développement de l'usage et une bonne croissance du chiffre d'affaires.

arpu mensuel moyen		2009	2010	2011	Δ 10/09	Δ 11/10
Sénégal Fcfa	fixe	94 917	88 250	83 167	-7.0%	-5.8%
	mobile prépayé	5 000	4 250	3 559	-15.0%	-16.3%
Mali Fcfa	mobile prépayé	4 333	3 583	2 753	-17.3%	-23.2%
Guinée Gnf	mobile prépayé	41 273	37 493	34 039	-9.2%	-9.2%
Bissau Fcfa	mobile prépayé	3 750	3 417	3 464	-8.9%	1.4%

4. effectifs : en stabilité

effectifs	2009	2010	2011	Δ 10/09	Δ 11/10
Sénégal	1 931	1 930	1 919	-0.05%	-0.6%
Orange Mali	375	420	439	12%	4.5%
Orange Guinée	140	145	177	3.6%	22.1%
Orange Bissau	40	43	58	7.5%	34.9%
groupe Sonatel	**2 486**	**2 538**	**2 593**	**2%**	**2.2%**

Les effectifs sont en hausse 2,2% par rapport à 2010.
La hausse des effectifs est surtout liée au renforcement des effectifs des Guinées, recrutements effectués pour une meilleure prise en charge de la croissance de l'activité.

III. résultats financiers

1. chiffre d'affaires en croissance de 6,1%

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Sonatel s'élève à 635 milliards de Fcfa. Il est en croissance de 6,1%, soit un chiffre d'affaires additionnel de 36 milliards de Fcfa.

Les activités ci-après ont principalement contribué à la croissance du chiffre d'affaires du groupe:

- l'activité mobile contribue à hauteur de 63% aux revenus du groupe et génère 83% de la croissance des revenus, soit 30 milliards de Fcfa; la croissance significative du parc prépayé, les actions d'animation et d'incitation au rechargement et l'extension de la couverture du réseau sont les principaux facteurs ayant favorisé cette croissance.

- les balances internationales entrantes des 4 pays ont une contribution de 20% aux revenus du groupe avec une croissance de 4%, représentant un chiffre d'affaires additionnel de 5 milliards de Fcfa dont 37% générés par Orange Mali, 34% par le Sénégal et 29% par les 2 Guinées; la contribution du Sénégal a largement été affectée par la surtaxe sur les appels entrants introduite en septembre 2011 qui a entraîné une baisse des volumes moyens mensuels de plus de 10 millions de minutes après seulement 3 mois d'application (octobre à décembre 2011).

trafic arrivée international (en millions de minutes)

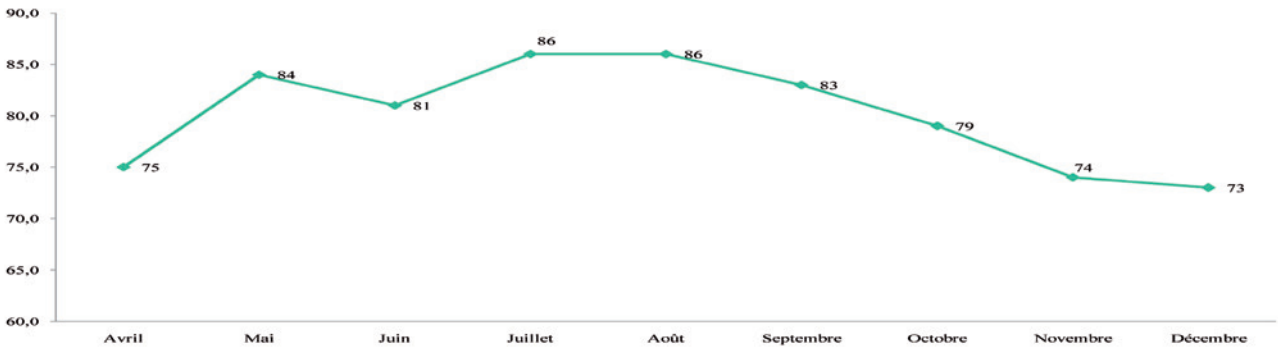

- l'Internet et les données contribuent à hauteur de 5% au chiffre d'affaires global avec une croissance de 9%, soit 3 milliards de Fcfa tirée par des offres promotionnelles autour de l'Adsl, du wimax et de l'IPVPDN.

Les autres activités ont évolué moins favorablement en 2011:

- les revenus de l'interconnexion nationale représentent 5% (30 milliards de Fcfa) et baissent de 1%; les baisses des tarifs d'interconnexion et un effet club plus accentué expliquent cette évolution.

- l'activité fixe reste stable grâce aux offres prépayées et représente 6% des revenus.

En 2011, le chiffre d'affaires consolidé se répartit comme suit par pays:

- Sénégal 63%
- Mali 30%
- Guinée 6%
- Bissau 1%

Sénégal

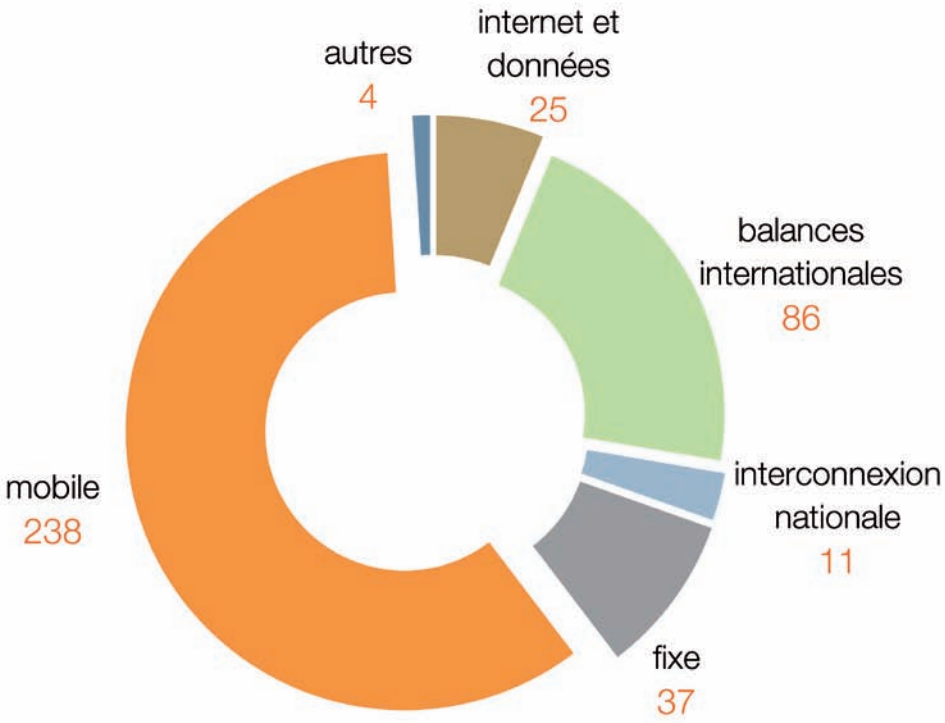

Le chiffre d'affaires consolidé du Sénégal s'élève à 421 milliards en hausse de 4% en 2011 contre 3% en 2010. Cette croissance plus forte en 2011 que celle enregistrée en 2010 est essentiellement due aux rechargements du mobile prépayé.

Le chiffre d'affaires contributif du Sénégal s'élève à 401 milliards en hausse de 4% en 2011 contre 3% en 2010.

Le Sénégal est le principal contributeur au chiffre d'affaires consolidé.

Les activités mobiles et balances internationales représentent l'essentiel des revenus avec des parts respectives de 60% et 21%

La croissance des revenus du Sénégal (14 milliards de Fcfa) est essentiellement tirée par :

- l'activité mobile (+15 milliards de Fcfa, en hausse de 7%) justifiée par le rechargement prépayé pour 12 milliards de Fcfa et les services à valeur ajoutée pour 1,7 milliard de Fcfa,
- les balances internationales (+1,3 milliards de Fcfa, en hausse de 2%) dont l'évolution a été affectée par les effets néfastes de la surtaxe sur les appels entrants,
- l'activité Internet et données (+1 milliard de Fcfa, soit une hausse de 4%) grâce à la croissance du parc ADSL tirée par les offres prépayées.

En revanche, l'interconnexion nationale connait une baisse de 2,5 milliards de Fcfa du fait du multisim et des offres d'abondance incitant les abonnés à appeler au sein du même réseau.

Mali

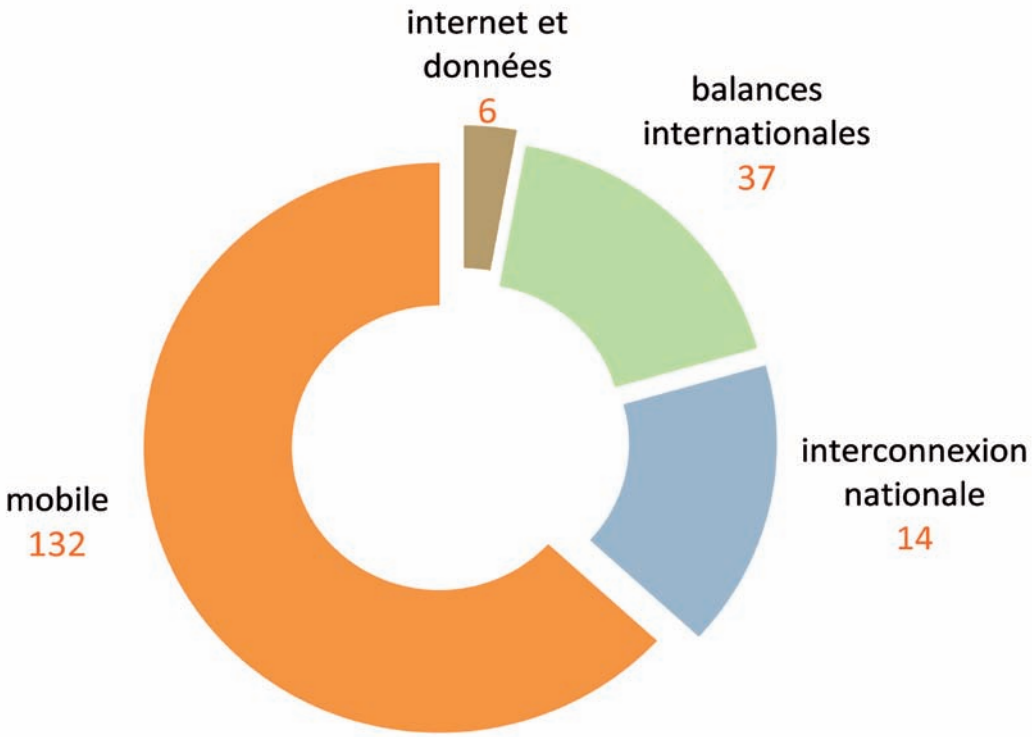

Le chiffre d'affaires social d'Orange Mali s'élève à 200 milliards de Fcfa, soit une croissance de 7%.

Le chiffre d'affaires contributif est de 189 milliards de Fcfa, en croissance de +7%.

Le chiffre d'affaires d'Orange Mali est principalement constitué de :

- l'activité mobile : 70% du total, en croissance de 8 milliards de Fcfa portée essentiellement par le rechargement prépayé,
- les balances internationales : 20% du total, en croissance de 2 milliards de Fcfa du fait de la hausse des volumes entrants,
- l'interconnexion nationale : 7% du total, en croissance de 2 milliards de Fcfa en raison de l'augmentation du trafic venant du concurrent,
- l'Internet et les données : 3% du total, en croissance de 1 milliard de Fcfa du fait des offres du marché entreprises (VPN IP, Internet haut débit) et la hausse du parc résidentiel en raison du succès des offres Internet Everywhere.

Guinée

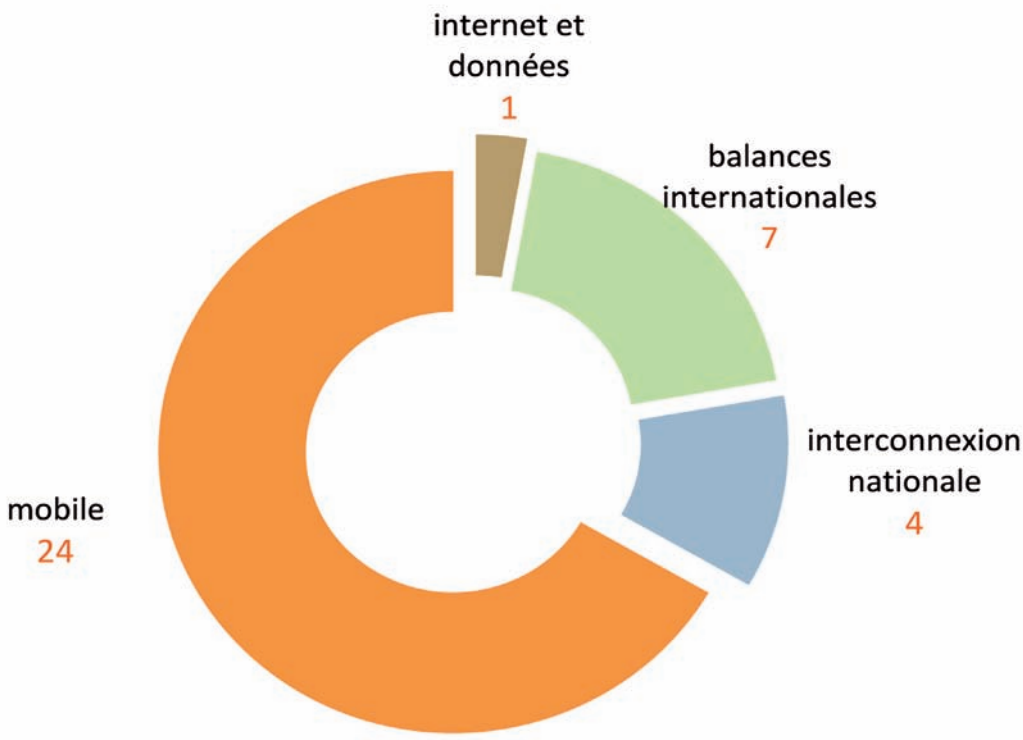

Le chiffre d'affaires social d'Orange Guinée s'élève à 38 milliards de Fcfa, en croissance de 25%.

Le chiffre d'affaires contributif de Orange Guinée s'élève à 36 milliards de Fcfa, soit une croissance de 28%.

Cette hausse s'explique essentiellement par la poursuite du développement de l'activité d'Orange Guinée avec notamment la densification et l'extension du réseau dans les nouvelles localités ainsi que la croissance significative du parc d'abonnés mobiles de 49%.
Le chiffre d'affaires d'Orange Guinée est principalement tiré par :

- l'activité mobile : 67% du total, en croissance de 31% grâce au rechargement prépayé,
- les balances internationales : 19% du total, en croissance de 29% freinée par les effets de la surtaxe sur les appels entrants,
- l'Internet et données : 3% du total, en croissance de 83% grâce à l'augmentation du parc wimax et de l'Internet Everywhere.

Guinée Bissau

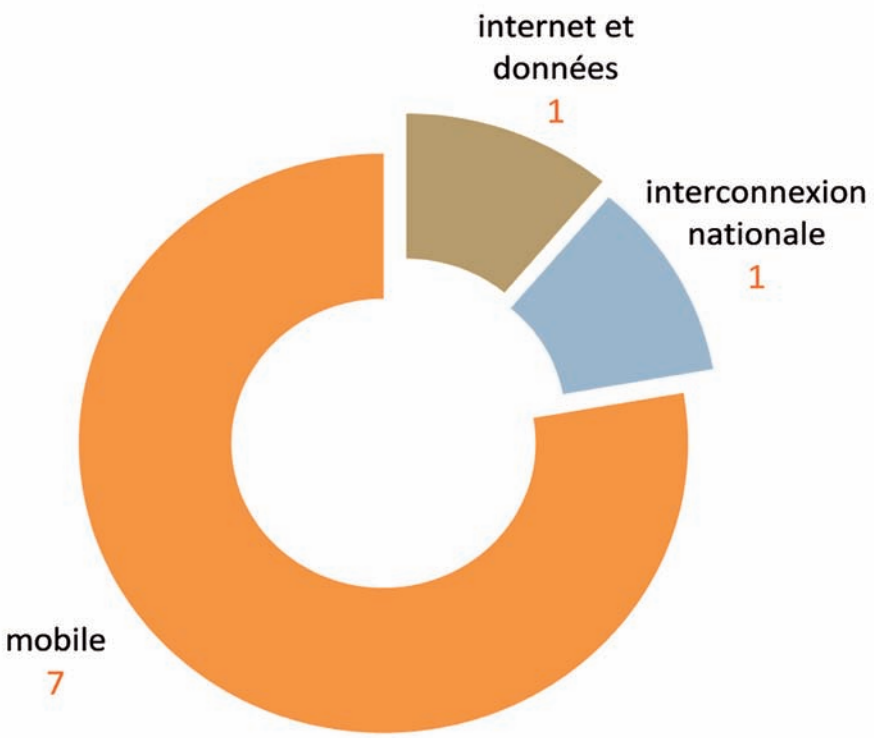

Le chiffre d'affaires d'Orange Bissau contribue à hauteur de 1% au chiffre d'affaires consolidé, soit 9 milliards de Fcfa, en hausse de 39%.

L'activité mobile, avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de Fcfa, connaît une hausse de 2,4 milliards de Fcfa grâce à la bonne dynamique commerciale et une augmentation du parc de près 43%.

L'activité Internet, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de Fcfa, progresse de 18%, grâce à l'accroissement du parc de 19%.

2. charges d'exploitation en hausse de 10,1%

Les charges d'exploitation s'établissent à 437 milliards, en hausse de 10%, correspondant à 40 milliards de Fcfa, dont 5,3 milliards neutralisés par des produits d'exploitation.

Le Sénégal participe pour 51% à cette évolution contre 29% pour Orange Mali, 18% pour Orange Guinée et 2% pour Orange Bissau.

Les charges de réseaux constituent +55% de la hausse, soit 22 milliards de Fcfa analysée ainsi:

- les locations et droits pour 9 milliards de Fcfa dont 5.2 milliards de Fcfa de surtaxe,
- les balances d'interconnexion sortantes pour 9 milliards de Fcfa dont 2,8 milliards de Fcfa de charges d'interconnexion nationale et 5,8 milliards de Fcfa de reversements internationaux du fait entre autres de la hausse des tarifs, conséquence de la réciprocité appliquée par les opérateurs après la surtaxe,
- les achats (consommations courantes, terminaux, cartes sims et recharges) pour 2,5 milliards de Fcfa, portée essentiellement par Orange Mali pour 2 milliards de Fcfa du fait de la consommation importante de cartes sims et recharges,
- l'énergie réseau pour 2 milliards de Fcfa du fait de l'augmentation des sites techniques et du renchérissement du prix du gasoil.

Les charges de fonctionnement augmentent de 6,4 milliards de Fcfa du fait principalement de la hausse:

- des impôts et taxes de 3 milliards de Fcfa principalement au Sénégal avec la montée de la pression fiscale,
- des charges de communication de 2,4 milliards de Fcfa dont 1,5 milliards de Fcfa au Sénégal,
- des primes d'assurance pour 0.6 milliards de Fcfa.

Les charges de personnel augmentent de 3%, soit +1,6 milliards de Fcfa, essentiellement au Sénégal suite à l'ajustement de la prime de rendement.

Les dotations aux amortissements augmentent de 2,7 milliards de Fcfa au Mali et en Guinée en lien avec la croissance des investissements.

Sénégal

Les charges d'exploitation du Sénégal s'élèvent à 296 milliards de Fcfa, en hausse de 7,4%.

Hors dotations aux amortissements, elles se chiffrent à 231 milliards de Fcfa.

La croissance des charges de réseaux de 11 milliards de Fcfa s'explique principalement par :

- les locations et droits pour +8 milliards de Fcfa dont 5,2 milliards de Fcfa de surtaxe, 1,4 milliards de Fcfa de redevances de numéros et de fréquences et 1,3 milliards de Fcfa de charges d'entretien de câbles sous marins,
- les balances sortantes de +4,5 milliards de Fcfa du fait de reversements internationaux expliqués en partie par l'application de la réciprocité par les opérateurs suite à l'introduction de la surtaxe sur les appels internationaux.

Les charges de fonctionnement augmentent de 1,2 milliards de Fcfa largement compensées par la baisse des management fees de 4,9 milliards de Fcfa suite à la nouvelle convention signée avec France Télécom.

- Les impôts et taxes augmentent de 3,1 milliards de Fcfa essentiellement liés à des redressements fiscaux et pénalités associées suite au contrôle fiscal quinquennal sur Sonatel SA et Sonatel Mobiles.
- Les charges de communication augmentent également de 1,5 milliards de Fcfa du fait des dépenses de sponsoring de la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) et la lutte nationale ainsi que pour la prise en charge des actions commerciales nécessitées par la concurrence accrue sur nos marchés.

Les charges de personnel augmentent de 5%, soit 2,5 milliards de Fcfa suite à un ajustement rétroactif de la prime de rendement.

Les charges provisionnées connaissent une hausse de 7,4 milliards de Fcfa qui correspondent essentiellement à des provisions sur créances clients fixes et postpayés de plus de 5 ans, reprises sur l'exercice et définitivement passées en pertes d'où une réduction sur le résultat de 2,1 milliards Fcfa.

Mali

Les charges d'exploitation s'élèvent à 104 milliards de Fcfa, soit une progression de 13%.

Les charges de réseaux s'élèvent à 49 milliards de Fcfa et représentent 80% de cette évolution, (soit 7,4 milliards de Fcfa) expliqués par :

- les balances sortantes pour 2 milliards de Fcfa,
- les achats pour 2 milliards de Fcfa,

- les locations et droits pour 2 milliards de Fcfa du fait de l'extension du réseau et de la location de liaisons terrestres supplémentaires,

- les dépenses d'énergie pour 1 milliard de Fcfa du fait de la densification du réseau mobile.

Les charges de fonctionnement se chiffrent à 19 milliards de Fcfa en raison de la hausse des fees pour 0,6 milliard de Fcfa corrélativement à la croissance du chiffre d'affaires, des charges de communication pour 0,5 milliard de Fcfa en raison notamment du sponsoring d'événements sportifs tels que la CAN (Coupe d'Afrique des Nations), des dépenses de location et entretien de bâtiments pour 0,4 milliard de Fcfa.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 2,7 milliards de Fcfa.

Guinée

Les charges d'exploitation d'Orange Guinée s'élèvent à 29 milliards de Fcfa et augmentent de 33%.
Les postes de charges les plus importantes sont :

les charges de réseaux pour 42%, soit +3 milliards de Fcfa en raison des balances internationales pour +1,7 milliards de Fcfa, des charges de maintenance de +0,7 milliard de Fcfa, des dépenses d'énergie pour +0,4 milliard de Fcfa; ces augmentations sont liées à la croissance de l'activité,

les dotations aux amortissements pour 24%, soit +1,8 milliards de Fcfa expliqué par les efforts d'investissements de ces dernières années,

les charges de fonctionnement pour 21%, soit +1,5 milliards de Fcfa, répartis sur les rubriques communication : +0,3 milliard de Fcfa, fees : +0,4 milliard de Fcfa, entretien bâtiments : +0,3 milliard de Fcfa,

les dotations aux provisions essentiellement clients pour 9%, soit 0,7 milliards de Fcfa,

les charges de personnel pour 4%, soit 0,3 milliard de Fcfa du fait essentiellement de la hausse des effectifs.

Bissau

Les charges d'exploitation d'Orange Bissau se chiffrent à 8 milliards de Fcfa, soit une progression de 12%.
Les postes de charges ayant connu une progression sont :

les charges de réseaux pour 68%, soit +0,4 milliard de Fcfa en raison des balances internationales (+0,7 milliard de Fcfa) du fait de la hausse du trafic départ international tirée par la croissance de l'activité,

les charges de fonctionnement pour 20%, soit +0,3 milliard de Fcfa, notamment sur les postes de communication et fees,

les charges de personnel pour 14%, soit 0,2 milliard de Fcfa.

3. l'Ebitda maintenu à 53%

L'Ebitda consolidé s'élève à 335 milliards de Fcfa, en croissance de 10 milliards de Fcfa, soit +3% du fait d'une hausse du chiffre d'affaires de 36 milliards de Fcfa et des autres produits qui permet de compenser l'accroissement des charges d'exploitation.

Le taux d'Ebitda consolidé est de 53%. On note une progression des taux d'Ebitda des différents pays et particulièrement remarquable pour les filiales en Guinée et Guinée Bissau respectivement de 9 et 22 points.

La contribution à l'Ebitda consolidé s'analyse ainsi par pays :

- La contribution du Sénégal, soit 203 milliards de Fcfa reste stable à 61%.
L'Ebitda contributif du Sénégal est en hausse de 3% alors qu'il était en baisse de 7% en 2010.

- celle des autres filiales s'élève à 34% pour Orange Mali (115 milliards de Fcfa), 4% pour Orange Guinée (13 milliards de Fcfa) et 1% pour Orange Bissau (3,4 milliards de Fcfa).

L'Ebitda contributif de Orange Mali est en hausse de 1%, celle de Orange Guinée et Orange Bissau de 22% et 90%.

4. l'Excédent Brut d'Exploitation

L'excédent brut d'exploitation consolidé s'élève à 336 milliards de Fcfa, en croissance de 4%.

5. résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation consolidé se chiffre à 236 milliards de Fcfa, en hausse de 3%.
Il représente 37% du chiffre d'affaires.

La hausse du résultat d'exploitation s'explique par une croissance de l'Ebitda de 10,7 milliards de Fcfa qui a permis de compenser une hausse des dotations aux amortissements de 2,9 milliards de Fcfa.

Le résultat d'exploitation se présente ainsi en contributif par pays:

- au Sénégal, il s'élève à 139 milliards de Fcfa, en progression de 6%,
- au Mali et en Guinée, le résultat d'exploitation s'élève respectivement à 89 et 7 milliards de Fcfa,
- Orange Bissau présente un résultat d'exploitation de 0,9 milliard de Fcfa, en progression de 233%.

6. résultat financier

Le résultat financier est de 0,5 milliard de Fcfa, en recul de 2,4 milliards de Fcfa lié à la diminution des produits financiers de 4,3 milliards de Fcfa incluant un résultat de change défavorable de 0,4 milliard de Fcfa et combinée à une baisse des charges financières de 2 milliards de Fcfa.

En consolidé, le résultat financier s'analyse ainsi par pays :

Le résultat financier du Sénégal est de 54,5 milliards de Fcfa, en hausse de 13,4 milliards de Fcfa grâce à l'augmentation des dividendes reçus (+16,7 milliards de Fcfa) et une baisse des intérêts des emprunts (-1,4 milliards de Fcfa) permettant de compenser la baisse des produits des placements de 4,2 milliards de Fcfa.

Le résultat financier d'Orange Mali est de 3,9 milliards de Fcfa, en baisse de 0,7 milliards de Fcfa essentiellement liée à la diminution des revenus de placements.

Le résultat financier d'Orange Guinée est négatif à 1,3 milliards de Fcfa en amélioration de 1,7 milliards de Fcfa du fait de la baisse des charges financières de 2 milliards de Fcfa et une provision pour risque de change réduite de 0,6 milliards de Fcfa.

Le résultat financier d'Orange Bissau reste négatif à – 0,9 milliard de Fcfa en amélioration de 0,2 milliard de Fcfa suite à la diminution des charges financières.

7. résultat HAO

Le résultat HAO (Hors Activités Ordinaires) s'élève à -16 milliards de Fcfa lié principalement à ces opérations :

- la comptabilisation au Sénégal de la VNC (Valeur Nette Comptable) des actifs mis aux rebuts pour 8 milliards de Fcfa,
- l'impact du coup d'accordéon (opérations de restructuration du capital d'Orange Bissau suite aux pertes cumulées antérieurement) pour 9 milliards de Fcfa.

8. résultat net

Le résultat net consolidé s'établit à 154 milliards de Fcfa, en baisse de 16% expliquée essentiellement par la fin de l'exonération fiscale sur Orange Mali se traduisant par le paiement de l'Impôt sur les sociétés de 31,3 milliards de Fcfa au titre de l'impôt sur les sociétés de l'année 2011.

Le Sénégal présente un résultat net contributif de 87 milliards de Fcfa contre 61 milliards de Fcfa pour Orange Mali, et 5,6 milliards de Fcfa pour Orange Guinée et 0,9 milliards de Fcfa pour Orange Guinée Bissau.
La marge nette s'élève à 24%.

En consolidé, les résultats nets se présentent comme suit par pays :

Le résultat net du Sénégal est de 149 milliards de Fcfa, en hausse de 5,6% (8 milliards de Fcfa) grâce à un résultat financier favorable (+13,4 milliards de Fcfa) et une amélioration du résultat d'exploitation (+6 milliards de Fcfa) atténuant un résultat HAO défavorable (-12,3 milliards de Fcfa).

Le résultat net d'Orange Mali s'élève à 62 milliards de Fcfa, en baisse de 22 milliards de Fcfa du fait de la fin de l'exonération de l'impôt sur les sociétés expliquée plus haut impactant négativement le résultat de 31,3 milliards de Fcfa. Toutefois, cette baisse est atténuée par la hausse du résultat avant impôt.

Le résultat net d'Orange Guinée s'établit à 2,6 milliards de Fcfa, en hausse de 1,4 milliards de Fcfa.

Orange Bissau présente un résultat positif de 0,697 milion de Fcfa, en progression de 2,2 milliards de Fcfa par rapport à 2010 grâce à une activité en croissance.

IV. investissements

Les investissements du groupe Sonatel représentent 19% du chiffre d'affaires et s'élèvent à 120 milliards de Fcfa, soit une hausse de 2,4%. Ils sont ainsi répartis entre entités du groupe :

Sonatel SA : 24 milliards de Fcfa (20%)
Sonatel Mobiles : 34 milliards de Fcfa (29%)
Orange Mali : 44 milliards de Fcfa (37%)
Orange Guinée : 15 milliards de Fcfa (12%)
Orange Bissau : 2 milliards de Fcfa (1,6%)
Sonatel Multimedia : 0,2 milliard de Fcfa (0,2%)
Sonatel Business Solutions : 0,1 milliard de Fcfa (0,1%)

1. les investissements réseaux représentent 88% des investissements groupe

Les investissements réseaux se chiffrent à 105 milliards de Fcfa et représentent 88% du total des investissements.

Sénégal

Les investissements du Sénégal s'élèvent à 59 milliards de Fcfa et représentent près de 49% du total des investissements.

L'essentiel des investissements, soit 81%, sont alloués aux investissements réseaux dont 65% au réseau mobile, 5% au réseau d'accès, 7% à l'énergie et 15% aux autres projets dont le projet de câbles sous-marins ACE (Africa Coast to Europe).

Ces différents projets ont eu comme principaux objectifs :

- l'amélioration de la qualité de service et de la densification du réseau,
- la réduction et l'optimisation des charges de réseau (énergie, bande passante internationale, maintenance),
- la montée en débit dans les réseaux IP et de transmission nationaux et internationaux.

Les investissements du Sénégal s'analysent ainsi selon l'activité :

activité mobile

Les investissements prévus pour le réseau mobile se chiffrent à 31 milliards de Fcfa et sont en baisse de 18% par rapport à 2010.
Ils ont été destinés à :

- 83% aux investissements radio pour un montant de 25 milliards de Fcfa, dont :
  - 14 milliards de Fcfa pour la densification -2G et les évènements religieux,
  - 2,5 milliards de Fcfa pour le programme 3G,
  - 8,8 milliards de Fcfa pour l'amélioration de la qualité de service et l'extension du réseau en zone rurale.
- 17% sont consacrés au coeur de réseau pour un montant de 5 milliards de Fcfa, dont:
  - 1,7 milliards de Fcfa pour la commutation : extension du 6e central, upgrade de logiciels,
  - 2,2 milliards de Fcfa pour les plateformes de services et le réseau intelligent,
  - 0,7 milliard de Fcfa pour le lancement de nouvelles offres.

activité fixe et Internet

- réseau d'accès : 2,5 milliards de Fcfa, ces investissements visent essentiellement la desserte de nouveaux lotissements, l'amélioration de la qualité de service et l'extension de couverture en zones rurales, la densification CDMA,

- transmission : 1,2 milliards de Fcfa relatifs à l'extension de la transmission sur les axes nord et sud pour 1 milliard de Fcfa,
- réseaux de données et nouveaux services : 1,7 milliards de Fcfa, essentiellement destinés à la densification, l'extension et la sécurisation du haut débit,
- énergie et environnement : 3,2 milliards de Fcfa, en baisse de 15%, alloués à la réhabilitation de matériels et de bâtiments pour 1 milliard de Fcfa, le remplacement et la sécurisation des équipements énergie pour 1,2 milliards de Fcfa,
- autres projets télécoms : 7 milliards de Fcfa, en hausse de 5%; les 6 milliards de Fcfa ont été dépensés pour le projet ACE.

Mali

Les investissements réseaux pour Orange Mali s'élèvent à 41,75 milliards de Fcfa, soit 94% du total des investissements de la filiale.
Ils sont en hausse de 3,1 milliards de Fcfa.

Ces investissements ont été destinés à la densification du réseau d'accès mobile :

- l'acquisition de BTS outdoor et de BSC (stations radio),
- le déploiement de FH, de stations VSAT et de fibres optiques,
- la fourniture de générateurs 100% solaires et photovoltaïques, de batteries et de climatiseurs,
- le déploiement GPRS et SVA dans le cadre de l'amélioration de la capacité VMS,
- l'extension du réseau intelligent (IN) de 400 à 450 CAPS, du NSS, du PTS et du PPS4 au niveau du coeur de réseau,
- l'extension du Wimax.

Guinée

Les investissements réseaux d'Orange Guinée s'élèvent à 14,1 milliards de Fcfa et ont permis de poursuivre la densification du réseau par l'ouverture de 40 nouveaux sites et la connexion d'Orange Guinée au réseau de câbles sous-marins ACE (Africa Coast to Europe).

Ces investissements sont ainsi répartis :

- 3,6 milliards de Fcfa destinés à la fourniture et l'installation d'antennes GSM et de stations radios,
- 3 milliards de Fcfa pour la construction des sites techniques,
- 2,9 milliards de Fcfa payés au consortium de gestion du câble ACE,
- 1,8 milliards de Fcfa pour des achats d'équipements de transmission,
- 1,7 milliards de Fcfa pour des achats de groupes électrogènes, inverseurs et cuves destinés à l'amélioration de l'énergie sur les sites techniques,
- 0,5 milliard de Fcfa pour l'achat d'équipements du coeur de réseau.

Bissau

Les investissements réseaux prévus s'élevant à 1,7 milliards de Fcfa sont consacrés essentiellement à:

- la transmission : pylônes, stations radio, faisceaux pour 1,3 milliards de Fcfa,
- l'énergie: groupes électrogènes et panneaux solaires pour 0,3 milliard de Fcfa.

En 2011, les investissements à Bissau sont restés stables, comparés aux années précédentes et ont permis de poursuivre l'extension du réseau avec l'ouverture de 4 nouvelles localités et la bibandisation de 8 sites existants.

2. les investissements hors réseaux

Les investissements hors réseaux ont atteint 15 milliards de Fcfa, en hausse de 4,7 milliards de Fcfa, soit une croissance de +45%.

Le projet de construction du nouveau siège de Sonatel ainsi que des achats de matériels expliquent principalement cette hausse.

Les projets de systèmes d'information ont consommé 5,4 milliards de Fcfa de cette enveloppe.

Les investissements hors réseaux s'analysent ainsi par pays :

Sénégal

Les investissements hors réseaux du Sénégal s'élèvent à 11,5 milliards de Fcfa, en hausse de 4,9 milliards de Fcfa, soit une croissance de +74%. La construction du nouveau siège contribue à cette hausse à hauteur de 3,3 milliards de Fcfa.

- système d'information

Des matériels informatiques techniques et de bureau ainsi que des logiciels ont été acquis à hauteur de 4 milliards de Fcfa, soit une baisse de 5%.

Ces investissements sont essentiellement destinés à des projets d'architecture visant la satisfaction des clients internes : CRM billing convergent (systeme de facturation unique), consolidation stockage et backup des serveurs, la mise en oeuvre du portail de gestion des ressources humaines, l'amélioration de l'excellence opérationnelle (outil de gestion de l'interconnexion, de la fraude, du décisionnel….) et la sécurisation du système d'information en vue du lancement de nouvelles offres.

- terrains et bâtiments

Ce poste a mobilisé 4,1 milliards de Fcfa des investissements du Sénégal, essentiellement dans la construction du nouveau siège (3,3 milliards de Fcfa, soit 81%), les programmes d'entretien du patrimoine, les acquisitions de terrains, la construction, l'aménagement et la réhabilitation des sites administratifs.

- autres

Les acquisitions de véhicules, matériels de sécurité et autres matériels techniques représentent 3,2 milliards de Fcfa.

Mali

Les dépenses d'investissement hors réseaux sont de 2,7 milliards de Fcfa, en baisse de 11%. Elles sont destinées à l'extension du périmètre de sécurité du système d'information, à la construction du bâtiment technique du 4ème central de commutation et l'acquisition de véhicules.

Guinée

Les investissements hors réseaux d'Orange Guinée sont de 0,5 milliard de Fcfa, en hausse de 26% et destinés essentiellement aux bâtiments et aux matériels et logiciels informatiques.

Bissau

Les investissements hors réseaux d'Orange Bissau de 0,2 milliard de Fcfa concernent essentiellement les aménagements et installations de bâtiments, le matériel informatique.

V. évolution du bilan

Le total bilan consolidé a connu une croissance de 2,6% et a atteint 1 041 milliards de Fcfa.

Les actifs long terme nets sont en hausse de 2,3% à 569 milliards de Fcfa du fait des immobilisations corporelles qui ont enregistré une hausse de 3%.

Les actifs circulants sont en hausse de 10,9% à 257 milliards de Fcfa du fait de la hausse des stocks (+ 4 milliards de Fcfa) et des autres créances (+28 milliards de Fcfa) malgré la baisse des créances clients de 7 milliards de Fcfa.

La trésorerie active est en baisse de 5,3% à 215 milliards de Fcfa du fait de la réduction des encours bancaires.

Les capitaux propres sont en légère hausse de 0,2%, soit 1 milliard de Fcfa et atteignent 592 milliards de Fcfa.

L'encours de la dette financière bancaire et obligataire est de 40 milliards de Fcfa en baisse de 13,6 milliards de Fcfa.

états financiers consolidés

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET 31/12/11	NET 31/12/10
Actif immobilisé				
Charges immobilisées	**16**		**16**	**2 009**
Immobilisations incorporelles	**130 171**	**91 253**	**38 918**	**39 743**
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	130 171	91 253	38 918	39 743
Immobilisations corporelles	**1 054 303**	**582 439**	**471 864**	**458 350**
Avances et acomptes versés sur immobilisations	**0**	**0**	**0**	**0**
Immobilisations financières	**59 451**	**869**	**58 582**	**56 389**
Impôts différés	3 864	0	3 864	3 199
Titres mis en équivalence	0	0	0	0
Participations et créances rattachées	2 786	637	2 148	601
Prêts et autres immobilisations financières	52 801	232	52 569	52 589
Total (I)	**1 243 941**	**674 561**	**569 380**	**556 490**
Actif circulant				
Stocks	**16 846**	**495**	**16 352**	**12 190**
Créances et emplois assimilés	**263 106**	**22 670**	**240 436**	**219 279**
Clients	145 996	22 310	123 685	130 906
Autres créances	117 111	359	116 751	88 373
Total (II)	**279 952**	**23 164**	**256 788**	**231 469**
Trésorerie-actif **Total (III)**	**214 769**	**0**	**214 769**	**226 264**
Total actif	**1 738 663**	**697 726**	**1 040 937**	**1 014 224**

états financiers consolidés

(en millions de F CFA)

Passif		net 31/12/11	net 31/12/10
Capitaux propres			
Capital		50 000	50 000
Primes et réserves consolidées		345 662	314 882
Ecart de conversion		-1 979	-18
Résultat net (part de l'entreprise consolidante		136 521	159 631
Autres capitaux propres		0	0
Part de l'entreprise consolidante		530 204	524 495
Part des minoritaires		62 118	66 919
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	**Total (A)**	**592 322**	**591 414**
Dettes financières et ressources assimilées			
Impôts différés		0	0
Emprunts et dettes financières		40 138	53 796
Provisions financières pour risques et charges		26 759	21 569
	Total (B)	**66 897**	**75 365**
	Total capitaux stables I =(A + B)	**659 219**	**666 779**
Passif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés		191 067	153 486
Autres dettes		146 193	134 896
	Total (II)	**337 260**	**288 382**
Trésorerie-passif	**Total (III)**	**44 458**	**59 062**
	Total Passif	**1 040 937**	**1 014 224**

états financiers consolidés

(en millions de F CFA)

Compte de résultat consolidé	31-déc-11	31-déc-10
Chiffre d'affaires	635 361	599 002
Production stockée	0	0
Production immobilisée	1 931	1 377
Autres produits d'exploitation	29 913	19 778
I - PRODUCTION DE L'EXERCICE	**667 205**	**620 157**
Achats consommés	45 270	40 450
Services extérieurs et autres consommations	224 689	196 957
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	**269 959**	**237 407**
Valeur ajoutée d'exploitation	**397 246**	**382 751**
Charges de personnel	60 916	59 230
Excédent brut d'exploitation	**336 330**	**323 520**
Dotations aux amortissements et aux provisions	106 426	100 357
Reprises de provisions	5 861	4 881
Résultat d'exploitation	**235 764**	**228 044**
Produits financiers	9 180	13 501
Charges financières	8 694	10 656
Résultat des activités ordinaires	**236 250**	**230 890**
Résultat H.A.O.	-16 405	-10 711
Résultat avant impôts	**219 845**	**220 178**
Impôts exigibles sur résultats	63 263	35 898
Impôts différes	-2 205	480
Résultat net des entreprises intégrées	**154 377**	**184 760**
Part dans les résultats nets des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	**154 377**	**184 760**
Part des minoritaires	17 856	25 129
Part de l'entreprise consolidante	**136 521**	**159 631**

annexe des états consolidés

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

1ère partie : détermination des soldes financiers de l'exercice 2011

(en millions de F CFA)

Capacité d'autofinancement globale (CAFG)

	Montant (millions fcfa)		Montant (millions fcfa)
		EBE	336 330
(SA) frais financiers	4 771	(TT) transfert de charges d'exploitation	2 274
(SC) perte de change	3 863		
(SL) charges H.A.O.	45	(UA) revenus financiers	7 422
		(UE) transfert de charges financières	5
(SQ) participation	0	(UC) gains de change	1 753
(SR) impôt sur le résultat	63 263	(UL) produits H.A.O.	1 137
		(UN) transfert de charges H.A.O.	0
total (I)	**71 942**	Total (II)	**348 921**

CAFG : Total (II) - Total (I) 276 979

Autofinancement (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice	163 758
AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice	113 222

Variation du besoin de financement d'exploitation (B.F.E.)

Variation BFE = variation stocks + variation créances + variation dettes circulantes

variation des stocks n - (n-1)	emplois (augmentation +)	ressources (diminution -)
(BC) marchandises	0	0
(BD) Matières premières et autres approvisionnements	4 286	0
(BE) en-cours	0	0
(BF) produits fabriqués	0	0
	4 286	0
(A) var. globale nette des stocks	**4 286**	**0**

annexe des états consolidés

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

1ère partie : détermination des soldes financiers de l'exercice 2011 (suite)

(en millions de F CFA)

Variation des créances	Emplois (augmentation +)	Ressources (diminution -)
Fournisseurs, avances versées	832	0
Clients	0	16 608
Autres Créances	5 693	0
Ecart de conversion-ACTIF	3 591	0
Total	**10 117**	**16 608**
(B) Variation Globale Nette des Créances	0	6 491

Variation des dettes	Emplois (diminution +)	Ressources (augmentation -)
Clients, avances reçues	0	357
Fournisseurs d'exploitation	0	9 580
Dettes fiscales	0	38 388
Dettes sociales	0	1 077
Autres dettes	45 966	0
Ecarts de conversion-Passif	146	0
Risques provisionnés	414	0
TOTAL	**46 525**	**49 402**
(C) Variation Globale Nette des Dettes Circulantes	0	2 877
VARIATION DU BFE= A + B - C	**0**	**5 082**

Excédent de trésorerie d'exploitation (E.T.E.)
ETE= EBE - VARIATION BFE - Production Immobilisée

	2011	2010
E.B.E.	336 330	323 520
- Variation du BFE	5 082	2 910
- Production immobilisée	-1 931	-1 377
E.T.E	339 482	325 053

annexe des états consolidés

2ème Partie : tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011		Exercice 2010
	Emplois	Ressources	E - ; R +
I - Investissements et désinvestissements			
Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	0		-242
Croissance interne			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	6 600	0	-3 957
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	116 040	25	-113 689
Croissance externe			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	7 033	5 680	-10 814
Investissement total	**123 968**	**0**	**-128 703**
II - Variation du besoin de financement d'exploitation	**0**	**5 082**	**2 910**
A- Emplois économiques à financer FF + FG	**118 886**	**0**	**-125 793**
III - Emplois/ressources (B.F. ; H.A.O.)		18 532	24 839
IV - Emplois financiers contraints	15 492		-10 007
Remboursement (selon échéancier) des emprunts et des dettes financières			
B - Emplois totaux à financer	**115 846**	**0**	**-110 961**
V - Financement interne			
Dividendes (emplois) / CAFG (ressources)	163 758	276 979	140 041
VI - Financement par les capitaux propres			
Augmentation de capital par apports nouveaux		345	1 022
Subvention d'investissement		0	0
Prélèvement sur le Capital	0		0

annexe des états consolidés

2ème partie : (suite) tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011		Exercice 2010
	Emplois	Ressources	E - ; R +
VII - Financement par de nouveaux emprunts			
Emprunts	0	5 389	13 802
Autres dettes financières	0	0	0
C - Ressources nettes de financement	0	118 956	154 866
D - Excédent ou Insuffisance Ressource de Financement (C- B)	0	3 109	43 905
VIII - Variation de la trésorerie			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou -	170 311	0	-167 202
à l'ouverture de l'exercice + ou -	167 202	0	-123 297
Variation Trésorie (+ si emploi ; - si ressource)	3 109	0	-43 905

Contrôle (à partir des masses du bilan N et N-1)	Emplois	Ressources
	31/12/11	31/12/11
Variation du fonds de roulement (f.d.r) : FDR(N) - FDR(N-1)	20 505	0
Variation du BFG : BFG(N) - BFG(N-1)	0	23 614
Variation de la trésorerie (T) T(N) - T(N-1)	3 109	0
Total	23 614	23 61 4

annexe des états consolidés

tableau de variation des capitaux propres

(en millions de F CFA)

	Solde initial avant Répartition	Capital Social				Autres postes			Virements compte à compte	Solde Final après répartition
		Emission d'actions								
		Apports en nature	Apports en numéraire	Incorporation de réserves	Diminutions	Augmentations	Diminutions	Ecart conversion		
Capital	50 000									50 000
Primes d'émission, fusion, apport	4 135							-421		3 714
Ecart de réévaluation	-18								-1 961	-1 979
Réserve légale	18 108								54	18 162
Réserves statutaires et contractuelles	0									0
Autres réserves	355 806					9 103			14 393	379 302
Report à nouveau	-21 377							1 607	8 516	-11 254
Résultat exercice précédent en instance d'affectation	184 760					154 377	-163 758		-21 003	154 377
Résultat de l'exercice										0
Subventions d'investissement										0
Provisions réglementées										0
TOTAL	591 414	0	0	0	0	163 480	-163 758	1 186	0	592 322

annexe des états consolidés

tableau des variations et détail des dettes consolidées

(en millions de F CFA)

	Soldes début exercice (1)	Dettes contractées (2)	Rembour-sements (3)	Incorpo-ration au capital (4)	Ecarts conversion nets (5)	Autres mouve-ments (6)	Soldes fin exercice (7)	Sûreté réelle donnée en garantie sur les dettes
Emprunts obligataires Convertibles								
Autres emprunts obligataires								
Emprunts et dettes Etablissements de crédit	52 868	1 277	14 920		-99		39 126	
Emprunts et dettes financières diverses	928	665	572		-10	0	1 011	
TOTAL	**53 796**	**1 942**	**15 492**	**0**	**-109**	**0**	**40 138**	

Etat des engagements financiers hors bilan

	Engagements	
	donnés (1)	reçus (1)
Engagements de garantie		
Assortis de suretés réelles		1 365
Autres engagements de garantie	4 396	5 627
Engagements réciproques		
En matière de crédit-bail		
Commandes fermes		

annexe des états consolidés

tableau de ventilation du chiffre d'affaires

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Total Ventes	% du CA	Total Ventes	% du CA
A) Répartition des ventes par activités				
Téléphonie fixe	36 710	5,78%	36 666	6,12%
Téléphonie Mobile	401 133	63,13%	370 890	61,92%
Publiphonie	1 001	0,16%	1 181	0,20%
Interconnexion internationale	129 700	20,41%	125 146	20,89%
ADSL	13 820	2,18%	13 645	2,28%
Liaisons spécialisées	12 485	1,97%	11 179	1,87%
Ventes terminaux fixes / Péritéléphonie	966	0,15%	922	0,15%
Internet	6 507	1,02%	5 390	0,90%
Interconnexion nationale	29 968	4,72%	30 423	5,08%
Divers produits		0,00%	0	0,00%
Autres produits accessoires	3 071	0,48%	3 560	0,59%
Total	**635 361**	**100%**	**599 002**	**100%**
B) Répartition des ventes par zones géographiques				
Afrique (U.E.M.O.A.)	467 224	73,54%	455 368	76,02%
Afrique (hors U.E.M.O.A.)	40 416	6,36%	32 263	5,39%
Asie	13 570	2,14%	342	0,06%
Amérique	2 598	0,41%	13 467	2,25%
Europe	111 554	17,56%	97 562	16,29%
TOTAL	**635 361**	**100%**	**599 002**	**100%**

annexe des états consolidés

analyse de l'effectif du groupe par grandes catégories au 31 Décembre

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Effectifs	Masse salariale	Effectifs	Masse salariale
Personnel Salarié	**2 565**	**55 968**	**2 502**	**55 628**
Dirigeants et cadres supérieurs	834	20 426	743	18 067
Cadres moyens	1 045	23 079	1 002	22 990
Agents de maîtrise	557	9 934	566	10 625
Employés et ouvriers	129	2 529	191	3 946
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	**28**	**1 660**	**36**	**1 538**
Personnel intérimaire	**933**	**3 287**	**538**	**2 064**
TOTAUX	**3 526**	**60 916**	**3 076**	**59 230**

états financiers résumés Sonatel S.A

bilan : actif résumé

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011			Exercice 2010
ACTIF	**BRUT**	**AMORT/PROV**	**NET 31/12/11**	**NET 31/12/10**
ACTIF IMMOBILISE (1)				
Charges immobilisées	**16**		**16**	**36**
Frais d'établissement et charges à répartir	16		16	36
Primes de remboursement des obligations	0		0	0
Immobilisations incorporelles	**26 636**	**23 127**	**3 510**	**3 437**
Frais de recherche et de développement	13	9	5	6
Brevets, licences, logiciels	26 578	23 118	3 460	3 357
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	45	0	45	74
Immobilsations corporelles	**437 857**	**341 183**	**96 674**	**104 090**
Terrains	3 574	31	3 543	3 415
Bâtiments	25 402	14 405	10 997	7 894
Installations et agencements	12 762	8 991	3 771	3 547
Matériel	386 978	310 709	76 269	87 092
Matériel de transport	9 141	7 047	2 094	2 142
Avances et acomptes versés sur immobilisations	**0**	**0**	**0**	**0**
Immobilisations financières	**152 926**	**868**	**152 058**	**160 236**
Titres de participation	67 975	637	67 338	72 836
Autres immobilisations financières	84 951	231	84 720	87 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	**617 436**	**365 178**	**252 258**	**267 800**

états financiers résumés Sonatel S.A

bilan : actif résumé

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET 31/12/11	NET 31/12/10
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H.A.O.	**9**	**0**	**9**	**9**
Stocks	**4 753**	**33**	**4 720**	**3 903**
Marchandises	0	0	0	0
Matières premières et autres approvisionnements	4 753	33	4 720	3 903
En-cours	0	0	0	0
Produits fabriqués	0	0	0	0
Créances et emplois assimilés	**242 132**	**11 032**	**231 100**	**256 319**
Fournisseurs, avances versées	78	0	78	67
Clients	102 580	10 738	91 842	110 783
Autres créances	139 475	294	139 181	145 470
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**246 894**	**11 065**	**235 830**	**260 232**
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de placement	22 443	0	22 443	6 507
Valeurs à encaisser	156	0	156	27
Banques, chèques postaux, caisse	80 349	0	80 349	105 177
TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	**102 948**	**0**	**102 948**	**111 712**
Ecarts de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	**203**		**203**	**85**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**967 482**	**376 243**	**591 239**	**639 828**

états financiers résumés Sonatel S.A

bilan : passif résumé

(en millions de Fcfa)

PASSIF (avant répartition,)	Exercice 2011	Exercice 2010
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
Capital	50 000	50 000
Actionnaires capital non appelé	0	0
Primes et Réserves	166 677	135 690
Primes d'apport, d'émission, de fusion	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves indisponibles	10 000	10 000
Réserves libres	156 677	125 690
Report à nouveau	0	0
Résultat net de l'exercice (Bénéfice + ou perte)	127 236	170 987
Autres capitaux propres	22	33
Subventions d'investissement	22	33
Provisions réglementées et fonds assimilés	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	343 935	356 710
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
Emprunts	38 619	52 105
Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	0	0
Dettes financières diverses	8	8
Provisions financières pour risques et charges	23 160	18 586
TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	61 786	70 699
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	405 721	427 409

états financiers résumés Sonatel S.A

bilan : résumé

	Exercice 2011	Exercice 2010
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	12 369	9 565
Clients, avances reçues	0	0
Fournisseurs d'exploitation	51 211	48 545
Dettes fiscales	32 890	36 367
Dettes sociales	8 793	7 452
Autres dettes	38 329	53 433
Risques provisionnés	203	85
TOTAL PASSIF - CIRCULANT (III)	143 795	155 447
TRESORERIE PASSIF		
Banques, crédits d'escompte	0	0
Banques, crédits de trésorerie	15 169	40 745
Banques, découvert	26 501	16 077
TOTAL TRESORERIE PASSIF (IV)	41 669	56 822
Ecarts de conversion - Passif (V) (gain probable de change)	53	151
TOTAL GENERAL (I + II + III +IV+ V)	591 239	639 828

états financiers résumés Sonatel S.A

compte de résultat résumé

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011	Exercice 2010
Travaux, services vendus	263 596	266 673
Production immobilisée	1 682	1 124
Produits accessoires	19 115	20 257
CHIFFRE D'AFFAIRES	**282 711**	**286 930**
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	14 882	11 265
Autres achats	10 985	9 920
- Variation de stocks	467	582
Transports	620	507
Services extérieurs	116 159	106 225
Impôts et taxes	6 942	4 650
Autres charges	11 027	4 489
VALEUR AJOUTEE	**153 076**	**172 948**
Charges de personnel	48 086	45 893
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**104 991**	**127 054**
Reprises de provisions	2 387	2 132
Transferts de charges	2 461	1 616
Total des produits d'exploitation	**304 123**	**303 068**
Dotations aux amortissements et aux provisions	34 486	35 255
Résultat d'exploitation	**75 353**	**95 547**
Frais financiers	4 156	5 536
Pertes de change	897	402
Dotations aux amortissements et aux provisions	61	0
Total des charges financières	**5 114**	**5 938**

états financiers résumés Sonatel S.A

compte de résultat résumé (suite)

	Exercice 2011	Exercice 2010
Revenus financiers	88 047	107 663
Gains de change	472	690
Reprises de provisions	0	0
Transferts de charges	0	1
Total des produits financiers	**88 520**	**108 354**
Résultat financier	**83 406**	**102 415**
Total des produits des activités ordinaires	**392 643**	**411 421**
Résultat des activités ordinaires	**158 759**	**197 963**
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	13 330	1 011
Charges H.A.O.	226	233
Dotations H.A.O.	0	0
Total des charges H.A.O.	**13 556**	**1 245**
Produits des cessions d'immobilisations	423	400
Produits H.A.O.	3	0
Reprises H.A.O.	11	23
Transferts de charges	0	0
Total des produits H.A.O.	**437**	**423**
Résultat H.A.O	**-13 119**	**-822**
Participation des travailleurs	0	0
Impôts sur le résultat	18 404	26 153
Total général des produits	**393 080**	**411 844**
Résultat net	**127 236**	**170 987**

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

1ère partie : détermination des soldes financiers de l'exercice

Capacité d'autofinancement globale (C.A.F.G.)
C A F G =
EBE
- Charges décaissables restantes
+ Produits encaissables restants

(à l'exclusion des cessions d'actif immobilisé)

(en millions de F CFA)

	Montant (millions fcfa)		Montant (millions fcfa)
		E.B.E.	104 991
(SA) Frais financiers	4 156	(TT) Transfert de charges d'exploitation	2 461
(SC) Pertes de change	897		
		(UA) Revenus financiers	88 047
(SL) Charges H.A.O.	226	(UE) Transferts de charges financières	0
(SQ) Participation	0		
		(UC) Gains de change	472
(SR) Impôts sur le résultat	18 404	(UL) Produits HAO	3
		(UN) Transferts de charges H.A.O	0
Total (I)	**23 683**	**Total (II)**	**195 974**

C A F G = Total (II) - Total (I) = 172 291

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice	**140 000**
AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice	**32 291**

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Variation B.F.E. = Variation Stock (2) + Variation Créances (2) + Variation Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N-(N-1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	0
(BD) Matières premières	817	0
(BE) En-cours	0	0
(BF) Produits fabriqués	0	0
(A) Variation globale nette des stocks	**817**	**0**

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

1ère partie : détermination des soldes financiers de l'exercice (suite)

(en millions de F CFA)

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	11	0
(BI) Clients	0	18 941
(BJ) Autres créances	0	6 289
(BU) Ecarts de conversion - Actif	119	0
(B) Variation globale nette des créances		**25 101**

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	0
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	2 667
(DK) Dettes fiscales	3 477	0
(DL) Dettes sociales	0	1 341
(DM) Autres dettes	15 104	0
(DN) Risques provisionnés	0	119
(DV) Ecarts de conversion - Passif	97	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	**14 552**	**0**
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	**0**	**9 732**

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

	Exercice 2011	Exercice 2010
Excédent brut d'exploitation	104 991	127 054
Variation du B.F.E.(-si emploi;+si ressources) (-ou+)	9 732	-19 708
- Production immobilisée	-1 682	-1 124
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	**113 040**	**106 222**

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)
2ème partie

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011		Exercice 2010
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
I . INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	0		-14
Croissance interne			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	1 566	0	-1 354
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	22 638	182	-22 971
Croissance externe			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	8 706	7 777	-26 024
INVESTISSEMENT TOTAL	**24 951**	**0**	**-50 362**
II . VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var.B.F.E.)	**0**	**9 732**	**-19 708**
A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	**15 219**	**0**	**-70 070**
III . EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	**0**	**2 803**	**4 887**
IV . EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	**14 765**		**-8 730**
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	**27 181**	**0**	**-73 913**

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

2ème partie (suite)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2011		Exercice 2010
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
V . FINANCEMENT INTERNE			
Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	140 000	172 291	69 699
VI . FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
Augmentation de capital par apports nouveaux		0	0
Subvention d'investissement		0	0
Prélévements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	0		0
VII . FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
Emprunts (2)	0	1 278	12 746
Autres dettes financières (2)	0	0	0
(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	**0**	**33 569**	**82 444**
D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	**0**	**6 389**	**8 532**
VIII . VARIATION DE LA TRESORERIE			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou - 61 279			
à l'ouverture de l'exercice + ou - 54 890			
Variation Trésorerie : + si Emploi ; - si Ressources	**6 389**	**0**	**-8 532**

Contrôle : D = VIII avec signe opposé

I, IV, V,VI, VII : en terme de flux; II, III, VIII : differences «bilantielles».

Contrôle (à partir des masses des bilans N et N-1)	**Emplois**	**Ressources**
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR (N) - FdR (N-1)	6 147	0
Variation du B.F.global (B.F.G.): BFG (N) - BFG (N-1)	0	12 536
Variation de la trésorerie (T): T (N) - T (N-1)	6 389	0
TOTAL	12 536	12 536

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 1 : variation des immobilisations au 31/12/2011

(en millions de F CFA)

Libéllés	Solde au 31/12/10	Acquisitions	Reclassements	Sortie	Solde au 31/12/11
Frais d'entrée en Bourse	0	0	0	0	0
Frais Immobilisés	0	0	0	0	0
Frais d'acquisition d'immobilisations	36	0	0	20	16
CHARGES IMMOBILISEES	**36**	**0**	**0**	**20**	**16**
Etudes & Recherches	13	0	0	0	13
Brevets & Licences	1 289	0	117	0	1 405
Logiciels Informatiques	12 867	0	1 800	0	14 667
Logiciels affectés à la commutation	2 931	0	126	0	3 057
Logiciels affectés à la transmission	3 706	0	158	0	3 864
Logiciels affectés aux réseaux et données	1 980	0	411	0	2 392
Frais de Recherche, Développement	1	0	0	0	1
Brevets & Licences en cours	75	3	-33	0	46
Logiciels en cours	1 645	1 563	-2 013	0	1 194
Autres droits et valeurs incorporels en cours	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**24 504**	**1 566**	**566**	**0**	**26 636**
Terrains nus	2 404	0	253	0	2 657
Terrains	808	0	0	0	808
Bâtiments affectés aux sites techniques	108	0	0	0	108
Mise en valeur des terrains	0	0	0	0	0
Aménagement terrains nus en cours	124	12	-136	0	0
TERRAINS	**3 446**	**12**	**117**	**0**	**3 575**
Bâtiments industriels	6 329	0	0	0	6 329
Bâtiments administratifs & commerciaux	5 238	0	0	0	5 238
Bâtiments ens. Immobiliers administratifs	7 009	0	0	0	7 009
Bâtiments affectés aux sites techniques	1 492	0	54	0	1 546
Bâtiments affectés aux logements	1 111	0	0	0	1 111
Pistes & Routes	133	0	0	0	133
Autres ouvrages d'infrastructure	439	0	0	0	439
Installations générales Bureaux	3 666	0	0	0	3 666
Aménagement bureaux	45	0	0	0	45
Autres aménagements, agencement, installat°	8 138	0	805	0	8 943
Bâtiments en cours	298	3 891	-594	0	3 594
Agencement, installat° bureaux en cours	0	0	0	0	0
Ouvrages d'infrastructure en cours	0	0	0	0	0
Aménagements installations en cours	0	129	-21	0	108
BATIMENTS INSTAL. TECH. & AGENCEMENTS	**33 900**	**4 020**	**244**	**0**	**38 164**
Matériel commutation Sonatel	36 208	0	218	408	36 017
Matériel commutation public	0	0	0	0	0
Matériel de transmission	116 147	0	4 179	3 170	117 157
Matériel réseaux accès	28 937	0	3 090	1 381	30 646
Matériel lignes & réseaux public	120 548	0	3 132	0	123 680
Matériel lignes & réseaux Sonatel	381	0	0	0	381
Matériel d'énergie	33 801	0	4 073	1 281	36 593
Appareils	3 039	0	323	451	2 910
Equipements réseaux d'accés	0	0	0	0	0
Autres matériels d'exploitation	36	0	0	0	36

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 1 : variation des immobilisations au 31/12/2011 (suite)

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/10	Acquisitions	Reclassements	Sortie	Solde au 31/12/11
MATERIEL D'EXPLOITATION	**339 095**	**0**	**15 015**	**6 691**	**347 419**
Matériel de bureau	2 066	0	79	14	2 131
Matériel informatique technique	8 977	0	1 199	192	9 984
Matériel informatique de bureau	3 687	0	428	293	3 822
Mobilier de bureau	2 120	0	70	7	2 183
Matériel de logement	5	0	0	0	5
Mobilier de logement	5	0	0	0	5
MATERIEL ET MOBILIER	**16 860**	**0**	**1 776**	**505**	**18 131**
Véhicules légers	9 046	0	1 223	1 416	8 853
Véhicules lourds	134	0	0	0	134
Cyclomoteurs	151	0	0	0	151
MATERIEL DE TRANSPORT	**9 331**	**0**	**1 223**	**1 416**	**9 137**
Autres immobilisations diverses	2 130	0	439	0	2 568
AUTRES IMMOBILISATION DIVERSES	**2 130**	**0**	**439**	**0**	**2 569**
Matériel d'exploitation en cours	7 889	682	-739	0	7 832
Matériel de commutation en cours public	500	357	-345	418	94
Matériel en cours Sonatel	1	0	0	0	1
Matériel de transmission en cours	5 323	7 063	-4 658	3 164	4 563
Matériel lignes & réseaux en cours	152	0	-152	0	0
Matériel lignes & réseaux en cours	0	0	0	0	0
Routeurs IP et giga switch en cours	0	0	0	0	0
Matériel énergie en cours	2 691	3 307	-4 140	0	1 859
Appareils de mesure en cours	160	37	-194	0	2
Equipements réseaux en cours	161	3 843	-2 761	0	1 243
Matériels réseaux en cours	4 107	1 705	-3 487	0	2 325
Autres matériels d'exploitation en cours	0	0	0	0	0
Matériel informatique technique en cours	646	134	-659	0	121
Matériel informatique de bureau en cours	378	184	-425	0	137
Materiel de bureau, logement en cours	71	32	-83	0	20
Mobilier de bureau, logement en cours	0	0	0	0	0
Matériel de transport en cours	415	731	-1 223	-81	5
Agencement, aménagement en cours	24	0	0	0	24
Autres immobilisations en cours	619	335	-512	0	442
Droits de douane sur immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Autres matériel d'exploitation en cours	0	0	0	0	0
Lettrage immobilisations	0	198	0	0	198
MATERIEL EN COURS	**23 136**	**18 606**	**-19 379**	**3 501**	**18 862**
Avances, acomptes logiciels	0	0	0	0	0
Avances sur bâtiments	0	0	0	0	0
Avances sur matériel de transport	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur autres immobilisations	0	0	0	0	0
AVANCES ET ACPTES/IMMO	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	**452 439**	**24 204**	**0**	**12 133**	**464 510**

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 2 : variation des amortissements au 31/12/2011

(en millions de F CFA)

Libéllés	Solde au 31/12/10	Augmentations	Reclas-sement	Diminut / Cessions	Solde au 31/12/11
Amortissement recherche développement	8	3	0	1	9
Amortissement brevets, licences	1 168	172	0	0	1 340
Amortissement logiciels	19 891	1 888	-2	0	21 778
TOTAL 281	**21 067**	**2 063**	**-2**	**1**	**23 126**
Amortissement travaux de mise en valeur	31	0	0	0	31
TOTAL 282	**31**	**0**	**0**	**0**	**31**
Amortissement bât. administratif et commercial	12 934	709	0	513	13 130
Amortissement logement personnel	882	29	0	0	911
Amortissement agencement, installation bureau	29	3	0	0	32
Amortissement pistes et routes	128	1	0	0	129
Amortissement autres ouvrages d'infrastructure	214	22	0	0	236
Amortissement autres agencements, amén. instal.	8 271	686	0	0	8 957
TOTAL 283	**22 459**	**1 449**	**0**	**513**	**23 396**
Amortissement matériel de commutation Sonatel	30 689	1 077	0	288	31 478
Amortissement matériel de commutation public	0	0	0	0	0
Amortissement matériel de transmission	91 915	8 782	-39	3 017	97 641
Amortissement matériel lignes et réseaux public	104 558	5 481	0	0	110 039
Amortissement matériel lignes et réseau Sonatel	112	38	0	0	150
Amortissement matériel d'énergie	22 299	3 684	0	1 151	24 833
Amortissement des équipements réseaux d'accès	0	0	0	0	0
Amortissement matériel réseaux et données	24 608	2 788	5	1 359	26 042
Amortissement autres matériels d'exploitation	21	4	0	0	24
TOTAL 2841	**274 203**	**21 854**	**-34**	**5 816**	**290 208**
Amortissement mobilier de bureau	1 636	114	0	7	1 743
Amortissement mobilier logement	0	0	0	0	1
Amortissement matériel de bureau	1 820	117	0	14	1 923
Amortissement matériel de logement	3	1	0	0	3
Amortissement matériel informatique technique	8 412	791	34	192	9 046
Amortissement matériel informatique de bureau	3 202	458	0	284	3 376
TOTAL 2844	**15 073**	**1 480**	**34**	**496**	**16 092**
Amortissement véhicules légers	7 391	741	0	1 324	6 808
Amortissement véhicules lourds	119	10	0	0	128
Amortissement cyclomoteurs	96	18	0	0	114
TOTAL 2845	**7 603**	**769**	**0**	**1 324**	**7 048**
Amortissement aménagement, agencement installations	0	0	0	0	0
TOTAL 2847	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Amortissement appareils	2 971	217	0	435	2 753
Amortissement autres immobilisations diverses	1 469	186	2	0	1 657
TOTAL 2848	**4 440**	**404**	**2**	**435**	**4 409**
TOTAL GENERAL	**344 876**	**28 019**	**0**	**8 586**	**364 309**

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 3 : plus-values et moins-values de cession

(en millions de F CFA)

	Montant brut A	Amortis-sements pratiqués B	Valeur comptable nette C = A - B	Prix de cession D	+ Value ou - Value E = D - C
Immobilisations incorporelles	60	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	8 312	8 072	540	182	-359
Immobilisations financières	9 288	0	9 288	241	- 9 047
TOTAL	17 900	8 072	9 828	423	- 9 406

tableau N° 4 : provisions inscrites au bilan

(en millions de F CFA)

Nature	A	B			C			D = A+B+C
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	AUGMENTATIONS : DOTATIONS			DIMINUTIONS : REPRISES			Provisions à la clôture de l'exercice
		d'exploi-tion	Financières	Hors activités ordinaires	d'exploita-tion	Financières	Hors activités ordinaires	
1 . Provisions réglementées	0	0		0	0		0	0
2 . Provisions financières pour risques et charges	18 585	6 339		0	1 765		0	23 159
3 . Provisions pour dépréciation des immobilisations	807	61		0	0		0	868
TOTAL I	**19 392**	**6 399**	**0**	**0**	**1 765**	**0**	**0**	**24 026**
4 . Dépréciations des stocks	59	33		0	60		0	32
5 . Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	14 869	3 701		0	7 336		0	11 234
6 . Dépréciations et risques provisionnés (Trésorerie)	1	0	0	0	0	0		1
TOTAL II	**14 929**	**3 734**	**0**	**0**	**7 396**	**0**	**0**	**11 267**
TOTAL (I) + (II)	**34 322**	**10 133**	**0**	**0**	**9 161**	**0**	**0**	**35 294**

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 5 : biens pris en crédit-bail et contrats assimilés

NEANT

tableau N° 6 : échéances des créances à la clôture de l'exercice

(en millions de F CFA)

		Analyse par échéances				Autres analyses		
	Montant Brut	à 1 an au plus		à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montants en devises	Montants envers les entreprises liées	Montants représentés par effets
			dont échues					
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE (1)	**84 951**	**4 541**	**0**	**3 864**	**76 546**	**0**	**0**	**0**
Prêts (1)	40 558	3 864	0	3 864	32 829	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	44 393	676	0	0	43 716	0	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**242 345**	**242 345**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Fournisseurs	78	78	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	102 580	102 580	0	0	0	0	0	0
Personnel	965	965	0	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat	31 230	31 230	0	0	0	0	0	0
Organismes internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Associés et groupe	4 063	4 063	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers	102 947	102 947	0	0	0	0	0	0
Créances H.A.O.	9	9	0	0	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	473	473	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I) + (II)	**327 295**	**246 885**	**0**	**3 864**	**76 546**	**0**	**0**	**0**

(1)Prêts accordés en cours d'exercice : **4 547** Remboursements obtenus en cours d'exercice : **3 793**

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 7 : échéances des dettes à la clôture de l'exercice

(en millions de F CFA)

		Analyse par échéances				Autres analyses		
	Montant Brut	à 1 an au plus		à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montant en devises	Montant envers les entreprises liées	Montant représentés par effets
			dont échus					
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES								
Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Emp.et dettes des établissements de crédit (1)	38 619	15 464	0	13 920	9 235	0	0	0
Autres dettes financières (1) (2)	8	8	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I)	**38 626**	**15 472**	**0**	**13 920**	**9 235**	**0**	**0**	**0**
Dettes de crédit-bail immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes de crédit-bail mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes sur contrats assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0	0	0	0	0
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
Fournisseurs et comptes rattachés	51 211	51 211	0	0	0	0	0	0
Clients	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel	8 466	8 466	0	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et organismes sociaux	327	327	0	0	0	0	0	0
Etat	32 890	32 890	0	0	0	0	0	0
Organismes internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Associés et groupe	22 588	22 588	0	0	0	0	0	0
Créditeurs divers	15 794	15 794	0	0	0	0	0	0
Dettes H.A.O.	12 369	12 369	0	0	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)	**143 646**	**143 646**						
TOTAL (I + II + III)	**182 272**	**159 117**	**0**	**13 920**	**9 235**	**0**	**0**	**0**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice **1 278** / Emprunts remboursés en cours d'exercice **14 765**

(2) Total des dettes envers les associés (personnes physiques)

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 8 : consommations Intermédiaires de l'exercice

(en millions de F CFA)

Nature	N° de Compte	Montant
Eau	6051	116
Electricité	6052	3 267
Autres énergies	6053	0
Fournitures d'entretien non stockables	6054	2
Fournitures de bureau non stockables	6055	0
Petit matériel et outillage	6056	76
Transport pour le compte de tiers	613	0
Transport du personnel	614	508
Entretien, réparation des biens immobiliers	6241	635
Entretien, réparation des biens mobiliers	6242	234
Publicité, publication, relations publiques	627	1 049
Frais de télécommunications	628	72 264
Rémunération d'intermédiaires et de conseils	632	8 453

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 9 : répartition du résultat et autres élements caractéristiques des cinq derniers exercices

(en millions de F CFA)

EXERCICES CONCERNES (1) NATURE DES INDICATIONS	2011	2010	2009	2008	2007
STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (2)					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Actions ordinaires	10	10	10	10	10
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote	0	0	0	0	0
Actions nouvelles à émettre	0	0	0	0	0
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
OPERATION ET RESULTAT DE L'EXERCICE (3)					
Chiffre d'affaires hors taxes	282 711	286 930	280 553	261 665	246 449
Résultat des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitation et financier)	190 918	231 085	213 097	227 517	136 523
Participation des travailleurs aux bénéfices	0	0	0	0	0
Impôt sur le résultat	18 404	26 153	27 107	15 999	13 762
Résultat net (4)	127 236	170 987	149 468	168 709	89 704
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat distribué (5)	145 000	140 000	135 000	130 000	110 000
Dividende attribué à chaque action (en F CFA)	14 500	14 000	13 500	13 000	11 000
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)	1 814	1 824	1 688	1 687	1 690
Effectif moyen de personnel extérieur	3	3	8	8	3
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	42 453	40 858	38 768	34 526	32 380
Avantages sociaux versés au cours de l'exerxixe (8)					
{Sécurité soc.,oeuvres sociales}	3 906	3 671	3 055	2 536	2 290
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (9)	1 726	1 364	1 524	1 534	1 053

(1) Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée
(2) Indication en cas de libération partielle du capital du montant du capital non appelé
(3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat.
(4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses.
(5) L'exercice N corespond au dividende proposé du dernier exercice.
(6) Personnel propre.
(7) Total des comptes 661, 662, 663.
(8) Total des comptes 664, 668.
(9) Compte 667.

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 10 : projet d'affection du résultat de l'exercice 2011

(en millions de F CFA)

AFFECTATIONS	MONTANT (1)	ORIGINES	MONTANT (1)
Réserve légale	0	Report à nouveau antérieur (pertes)	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	Report à nouveau (bénéficiaire)	0
Autres réserves (disponibles)	-17 764	Résultat net de l'exercice	127 236
Dividendes (2)	145 000	Prélèvement sur les réserves (3)	0
Autres affectations	0		
Report à nouveau	0		
TOTAL (A)	**127 236**	**Contrôle : Total A = Total B**	**127 236**

1) Les montants négatifs sont à porter entre parenthèses ou précédés d'un signe (-).
2) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles
3) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

états financiers résumés Sonatel S.A

tableau N° 11 : effectifs, masse salariale et personnel exterieur

1/- Personnel local

Effectif et masse salariale

Masse Salariale (en milions de FCFA)

QUALIFICATIONS	Nationaux M	Nationaux F	Autres états de l'UEMOA M	Autres états de l'UEMOA F	Hors UEMOA M	Hors UEMOA F	Total	Nationaux M	Nationaux F	Autres états de UEMOA M	Autres états de UEMOA F	Hors UEMOA M	Hors UEMOA F	Total
Personnel Salarié														
1. Cadres Supérieurs	493	224	0	0	3	0	**720**	12 223	5 554	0	0	1246	0	**19 023**
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	432	308	0	0	0	0	**740**	10 711	7 636	0	0	0	0	**18 347**
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	201	73	0	0	0	0	**274**	4 984	1 810	0	0	0	0	**6 793**
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	83	1	0	0	0	0	**84**	2 058	25	0	0	0	0	**2 083**
TOTAL (1)	**1 209**	**606**	**0**	**0**	**3**	**0**	**1 818**	**29 976**	**15 025**	**0**	**0**	**1 246**	**0**	**46 247**
PERMANENTS														
SAISONNIERS														

2/ - Personnel Extérieur

	Nationaux M	Nationaux F	Autres états de l'UEMOA M	Autres états de l'UEMOA F	Hors UEMOA M	Hors UEMOA F	Total	Facturation à l'entreprise (en milions de FCFA) M	Facturation à l'entreprise (en milions de FCFA) F
1. Cadres Supérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	0 593	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 593	0 1 839	0 0
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
TOTAL (2)	593	0	0	0	0	0	593	1 839	0
PERMANENTS									
SAISONNIERS									
TOTAL (1 + 2)	**1 802**	**606**	**0**	**0**	**3**	**0**	**2 411**	**33 061**	**15 025**

M = Masculin
F = Féminin

rapport général des commissaires aux comptes

états financiers - exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des états financiers de la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (Sonatel),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que les notes annexes aux états financiers de votre société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011. Ces états financiers ont été établis par la direction de la société et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers annexés aux pages 4 à 48 du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, de ses résultats et de la variation de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

II. vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

Les Commissaires aux Comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU JPA INTERNATIONAL

Mamour FALL
Associé
RACINE

MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé

Le 23 février 2012

I. règles et méthodes comptables

1.1 base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis et retenus dans le SYSCOA : prudence, permanence des méthodes, spécialisation des exercices, coûts historiques, continuité de l'exploitation, transparence et importance significative.
Les états financiers annuels sont présentés selon les prescriptions du SYSCOA et les principales règles et méthodes comptables utilisées se résument comme suit :

1.2 charges immobilisées et immobilisations incorporelles

Les frais se rapportant à des emprunts octroyés pour le financement des grands projets d'investissements et supportés durant la période de réalisation de ceux-ci jusqu'à la fin des travaux sont immobilisés.

Ils sont amortis sur une durée de cinq (5) ans.

Les logiciels « dissociés » (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée de trois (3) ans.

Les différences de change à répartir sont évaluées conformément aux principes sur les opérations en devises.

1.3 immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'approche et amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Matériel, mobilier de bureau et de logement	5 ans
Agencements, aménagements, installations	8 ans
Matériel de transport	3 et 5 ans

Matériel d'exploitation :

- Commutation 10 ans
- Transmission 10 ans
- Lignes et réseaux 10 ans
- Energie 7 ans
- Appareils de mesure 3 ans
- Autres immobilisations 5 et 10 ans

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

1.4 autres valeurs immobilisées

Elles concernent les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations, les prêts habitat et véhicules au personnel, le prêt de l'Etat au personnel pour l'acquisition d'actions de la société (10%), les dépôts et cautionnements payés sur les abonnements d'eau et d'électricité, mais aussi les loyers payés d'avance, les titres d'Etat PBE (Prélèvement pour le Budget d'Equipement) et les titres de participation.

Ces immobilisations sont évaluées et enregistrées au coût historique.

Sur les titres, des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

1.5 stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les valeurs retenues pour les achats locaux correspondent au coût réel ferme et non révisable figurant en annexe des contrats de marché.

Le coût d'achat des produits importés correspond à la valeur des marchés majorée des droits de douane et frais de transit.

Les stocks n'ayant pas enregistré de mouvements depuis plus d'un an sont dépréciés à 100%.

1.6 créances

1.6.1 comptabilisation des prestations aux clients locaux

Les prestations aux clients locaux sont facturées en franc CFA à la date d'émission de la facture et comptabilisées dans les comptes 41.

Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 « Produits à recevoir ».

Les créances douteuses sur les clients privés qui ont plus de six mois d'ancienneté sont dépréciées à 100%.

1.6.2 comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes et enregistrées, après acceptation par le correspondant étranger concerné, dans un compte de débiteur ou créditeur divers en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

En fin d'année, une provision est calculée pour l'ensemble des balances de trafic non encore acceptées. Elle est comptabilisée en 418300 « Clients opérateurs internationaux factures non parvenues » lorsque le solde est en faveur de Sonatel, et dans le compte 408400 « Fournisseurs opérateurs internationaux, factures non parvenues » dans le cas contraire.

Les balances de trafic en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change apparaissant lors du règlement d'une échéance sont passées en pertes ou profits de change.

Les balances de trafic établies en devises sont réactualisées au cours en vigueur à la clôture de l'exercice lorsqu'elles ne sont pas réglées et les différences de change sont traitées comme suit :

- les pertes de change potentielles sont comptabilisées dans les charges de l'exercice ;
- les profits de change latents ne sont pas comptabilisés en produits.

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan, dans les comptes 478 ou 479 « Ecart de conversion ».

Les créances sur les correspondants sont dépréciées, au cas par cas, en fonction de la solvabilité du correspondant.

1.7 opérations en devises

Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les montants ainsi obtenus sont rapprochés avec les valeurs comptabilisées sur la base des cours des devises à la date de réalisation des opérations. Les écarts constatés sont traités comme suit :

au bilan :

- Les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais constatés dans le compte 479 « Ecart de conversion passif » au bilan.

au compte de résultat :

- Les pertes de change latentes sur les opérations à plus d'un an sont comptabilisées au passif dans un compte « Provision pour pertes de change », et la contrepartie est inscrite à l'actif du bilan dans le compte 478 « Différence de change ».

- Les pertes de change latentes sur les opérations à moins d'un an sont comptabilisées dans le compte 679 « Charges provisionnées sur risques financiers », par le crédit du compte 499 « Risques provisionnés sur opérations d'exploitation.

- Les pertes sur les comptes de trésorerie sont passées dans le compte de résultat par la contrepartie du compte de trésorerie.

1.8 provisions pour pertes et charges

1.8.1 litiges

Tous les risques éventuels sur les litiges avec des tiers sont provisionnés selon les informations fournies par les services juridiques de la société. Les provisions sans objet sont rapportées au résultat.

1.8.2 indemnités de départ à la retraite

Les indemnités dues au personnel lors du départ à la retraite ou dans un cadre contractuel font l'objet d'une provision pour pertes et charges.

1.9 subventions d'investissement

La quote-part amortie de l'exercice est comptabilisée dans le compte de résultat.

rapport spécial des commissaires aux comptes
états financiers - exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été fournies, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes des articles 440 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons été informés de l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées par le conseil d'administration.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Guinée et Sonatel signée le 09 septembre 2011 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Guinée d'un prêt de FCFA.131.191.400 sous forme de crédit spot d'une durée de 10 mois.

modalités et effets

Le prêt accordé par Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt de 4,80% l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Guinée et seront payés à la fin du prêt.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt s'élève à FCFA. 131.191.400 et les intérêts comptabilisés à FCFA.2 millions.

2. avenants n° 2, 3 et 4 à la convention de coopération avec France Télécom et France Câbles et Radio

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Bernard GHILLEBEART

2.1 avenant n° 2 à la convention d'assistance avec France Télécom et France Câbles et Radio

Il s'agit d'un avenant signé le 10 février 2011 qui prolonge pour une durée de quatre (4) mois à compter du 31 décembre 2010 la convention de coopération signée entre Sonatel, France Télécom et FCR et son avenant n° 1, signés respectivement le 16 décembre 2004 et le 9 avril 2008.

Cet avenant n° 2 a été remplacé par l'avenant n° 3 ci-dessous.

2.2 avenant n° 3 à la convention d'assistance avec France Télécom et France Câbles et Radio

Il s'agit d'un avenant signé le 30 avril 2011 qui prolonge pour une durée de trois (3) mois à compter du 1er mai 2011 la convention de coopération signée entre Sonatel, France Télécom et FCR et ses avenants n° 1 et 2, signés respectivement le 16 décembre 2004, le 9 avril 2008, et le 10 février 2011.

Cet avenant n° 3 a été remplacé par l'avenant n° 4 ci-après.

2.3 avenant n° 4 à la convention d'assistance avec France Télécom et France Câbles et Radio

Il s'agit d'un avenant signé le 31 juillet 2011 qui prolonge pour une durée de trois (3) mois à compter du 1er août 2011 la convention de coopération signée entre Sonatel, France Télécom et FCR et ses avenants n° 1, 2 et 3, signés respectivement le 16 décembre 2004, le 9 avril 2008, le 10 février 2011 et le 30 avril 2011.

Cet avenant n° 4 a été remplacé par la convention de coopération conclue le 1er novembre 2011 entre Sonatel et France Télécom et citée au point 4 de ce rapport spécial.

3. avenants n° 1, 2 et 3 au protocole d'accord avec France Télécom et France Câbles et Radio

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Bernard GHILLEBEART

3.1 avenant n° 1 au protocole d'accord avec France Télécom et France Câbles et Radio

Il s'agit d'un avenant signé le 10 février 2011 qui proroge pour une durée de quatre (4) mois à compter du 1er janvier 2011, le protocole d'accord signé entre Sonatel, France Télécom et FCR le 9 avril 2008.

Cet avenant n° 1 a été remplacé par l'avenant n° 2 ci-dessous.

3.2 avenant n° 2 au protocole d'accord avec France Télécom et France Câbles et Radio

Il s'agit d'un avenant signé le 30 avril 2011 qui proroge pour une durée de trois (3) mois à compter du 1er mai 2011 le protocole d'accord signé entre Sonatel, France Télécom et FCR et son avenant n° 1, signés respectivement le 9 avril 2008 et le 10 février 2011.

Cet avenant n° 2 a été remplacé par l'avenant n° 3 ci-dessous.

3.3 avenant n° 3 au protocole d'accord avec France Télécom et France Câbles et Radio

Il s'agit d'un avenant signé le 31 juillet 2011 qui proroge pour une durée de trois (3) mois à compter du 1er août 2011 le protocole d'accord signé entre Sonatel, France Télécom et FCR et ses avenants n° 1 et 2, signés respectivement le 9 avril 2008, le 10 février 2011 et le 30 avril 2011.

Cet avenant n° 3 a été remplacé par le protocole d'accord conclu le 1er novembre 2011 entre Sonatel et France Télécom et cité au point 5 de ce rapport spécial.

4. convention de coopération entre Sonatel et France Télécom

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Bernard GHILLEBEART.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de coopération signée le 1er novembre 2011 (avec effet rétroactif au 1er janvier 2011) entre Sonatel et France Télécom pour une durée de trois (3) ans. Cette convention annule et remplace la précédente convention signée le 16 décembre 2004 et l'ensemble de ses avenants.

A travers cette convention, France Télécom apporte du savoir faire à Sonatel et à ses filiales sénégalaises et fournit les prestations suivantes à Sonatel et à toutes ses filiales :

- transfert de savoir-faire dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunications (planification stratégique, technique, règlementation, financier, système d'information, achats, …) ;
- assistance technique à titre permanent avec la mise à disposition d'experts à titre permanent qui participeront à la direction et à la gestion de la société et des filiales ;
- assistance technique ponctuelle avec la réalisation d'études ponctuelles et spécifiques, la résolution de problèmes liés à son organisation ou à son exploitation ;

modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire et des prestations rendues, Sonatel versera à France Télécom une redevance annuelle équivalente à 0,31% du chiffre d'affaires du périmètre Sénégal (Sonatel SA, Sonatel Mobiles, Sonatel Multimédia, Sonatel Business Solutions) net des activités intragroupe.

Cette redevance est plafonnée à 1,43% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sonatel de l'exercice 2010 et ne pourra pas être inférieure à 0,20% du chiffre d'affaires annuel du périmètre Sénégal net des activités intragroupe.

Au titre de l'exercice 2011, les redevances comptabilisées s'élèvent à FCFA.2.140 millions et se répartissent comme suit :

	En millions de FCFA
Redevance annuelle	1.304
Charges relatives aux expatriés	836
	2.140

5. protocole d'accord entre Sonatel et France Télécom

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Bernard GHILLEBEART.

nature et objet

Un protocole d'accord a été signé le 1 novembre 2011 (avec effet rétroactif au 1er janvier 2011) entre Sonatel et France Télécom. Ce protocole est valable jusqu'au 31 octobre 2014. Il annule et remplace le précédent protocole signé le 9 avril 2008 et l'ensemble de ses avenants.

France Télécom et Sonatel ont convenu que la redevance due chaque année à France Télécom par Sonatel et ses filiales sénégalaises au titre du contrat de coopération (dont le taux est fixé à 0,31% du chiffre d'affaires annuel du périmètre Sénégal) est plafonnée en montant à 1,43% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sonatel de l'exercice 2010.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend comme étant le chiffre d'affaires consolidé du groupe Sonatel net des activités intra-groupe de Sonatel.

Le Groupe Sonatel s'entend de Sonatel et de ses filiales sénégalaises ainsi que des sociétés Orange Mali, Orange Guinée et Orange Guinée-Bissau, ainsi que toute autre société qui selon les normes SYSCOA sera consolidée dans les comptes de Sonatel.

modalités et effets

Dans le cas où cette redevance excèderait 1,43% du chiffre d'affaire consolidé du Groupe Sonatel, elle sera ajustée de manière à ne pas excéder le montant correspondant aux 1,43% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sonatel.

Cette redevance ne pourra pas être inférieure à 0,20% du chiffre d'affaires annuel du périmètre Sénégal.

Au 31 décembre 2011, cette convention n'a pas produit d'effet dans les comptes de Sonatel.

6. avenant n° 1 à la convention d'assistance avec Orange Guinée

Il s'agit d'un avenant signé le 23 décembre 2011 qui modifie à la baisse le montant du « management fees » prévu dans la convention d'assistance avec Orange Guinée, signée entre les parties le 21 juin 2007 et citée au point 23 de ce rapport spécial.

7. avenant n° 2 à la convention d'assistance avec Orange Bissau

Il s'agit d'un avenant signé le 23 décembre 2011 qui modifie à la baisse le montant du « management fees » prévu dans la convention d'assistance avec Orange Bissau, signé entre les parties le 6 août 2007 citée au point 20 de ce rapport spécial.

8. avenant n° 3 à la convention de coopération avec Orange Mali

Il s'agit d'un avenant signé le 23 décembre 2011 qui modifie à la baisse le montant du « management fees » prévu dans la convention d'assistance avec Orange Mali, signé entre les parties en août 2002 , et citée au point 22 de ce rapport spécial.

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, visées à l'article 438 de cet Acte et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

9. convention de prêt avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et Sonatel signée le 26 avril 2010 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt de FCFA.1.000 millions sous forme de crédit moyen terme de 5 ans avec un différé d'un an à compter de la date de versement.

modalités et effets

Le prêt accordé par Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 9,5% l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt s'élève à FCFA.1.000 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA.95 millions.

10. convention de pret avec orange bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et Sonatel signée le 29 octobre 2010 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt de FCFA.800 millions sous forme de crédit moyen terme de 5 ans avec un différé d'un an à compter de la date de versement.

Modalités et effets

Le prêt accordé par Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 9,5% l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt s'élève à FCFA.800 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA.76 millions.

11. convention de prêt avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et Sonatel signée le 3 mars 2009 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt de FCFA.3.000 millions sous forme de crédit moyen terme de 5 ans avec un différé d'un an à compter de la date de versement.

modalités et effets

Le prêt accordé par Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10% l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt s'élève à FCFA.3.000 millions. Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA.300 millions.

12. convention de prêt à long terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et Sonatel.

La convention prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme de crédit à moyen terme de trois (3) ans de FCFA.1 milliard, qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

modalités et effets

Le prêt accordé par Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10% l'an.

Les intérêts commencent à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Le prêt devra être remboursé par Orange Bissau en trois (3) ans avec un différé d'une année à partir la date de versement des fonds conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2011, le solde du prêt est de FCFA.1 milliard.
Les intérêts comptabilisés au titre de ce prêt s'élèvent à FCFA.100 millions.

13. convention de prêt à long terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et Sonatel signée le 1er août 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme de crédit à moyen terme de cinq (5) ans de FCFA.4.700 millions, qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

modalités et effets

Le prêt accordé par Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10% l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte de Orange Bissau.

Le prêt devra être remboursé par Orange Bissau dans les cinq (5) ans suivant la date de versement des fonds conformément au tableau d'amortissement.
Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt s'élève à FCFA.1.595 millions. La diminution de FCFA.3.105 millions s'explique par l'augmentation de capital qui a eu lieu en 2011 par incorporation des créances.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA.223 millions.

14. convention de prêt avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et Sonatel signée le 6 juillet 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot, de FCFA.1.300 millions pour une durée de 6 (six) mois.
En janvier 2008, ce crédit spot a été transformé en prêt à long terme sur 5 ans.

modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts seront décomptés à termes échus mensuellement et ils seront payés chaque mois par virement dans un compte indiqué par Sonatel.

Le capital sera remboursé par Orange Bissau à terme échu conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt s'élève toujours à FCFA.1.300 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA.130 millions.

15. convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Guinée et Sonatel signée le 27 décembre 2010. Cette convention annule et remplace toutes les conventions de prêts signées entre Sonatel et Orange Guinée de 2008 à 2010. Ces prêts regroupés s'élèvent à FCFA.26.573 millions et ont une durée de 5 ans avec un différé de 5 ans pour le principal et les intérêts.

modalités et effets

Le prêt accordé par Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 9% l'an.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt s'élève à FCFA.26.573 millions.

16. protocole d'accord entre Orange Guinée, Sonatel et Ericsson

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'un accord établi le 6 juillet 2009 entre la société Ericsson, Orange Guinée et Sonatel, et relatif au règlement de la dette d'Orange Guinée envers Ericsson.

Par cette convention, Orange Guinée bénéficie d'un prêt de 15 millions d'euros maximum représentant d'une part, la dette financière de dix (10) millions d'euros due au titre de contrats de fourniture d'équipements et de services signés préalablement à cette convention de prêt et d'autre part, cinq (5) millions d'euros maximum de crédit supplémentaire optionnel destinés au financement d'investissements en Guinée.

modalités et effets

Ericsson s'engage à rééchelonner la dette de 10 millions d'euros de financement sur une période de deux ans à un taux d'intérêt de 3%. En outre, Ericsson s'engage à accorder à Orange Guinée un crédit optionnel de 5 millions d'euros sur une période de deux ans à un taux d'intérêt de 3%.

Ce crédit pourra être remboursé par Orange Guinée par paiement mensuel à compter de la date de mise en place effective du crédit pour les intérêts, et à partir du 1er janvier 2010 pour le capital et les intérêts restant dus et jusqu'au 31 décembre 2011.

Ce crédit sera remboursable par anticipation à tout moment sur simple lettre d'Orange Guinée.

Sonatel s'est portée garante auprès de Ericsson, après l'autorisation de son Conseil, de payer la dette de Orange Guinée en cas de défaillance de cette dernière.

Sonatel s'est également engagée à fournir à Ericsson un minimum de 14 millions d'euros de volume d'affaires, hors maintenance, sur la période du crédit, sur le périmètre du Groupe Sonatel conformément aux procédures en vigueur à Sonatel.

Au 31 décembre 2011, cet accord n'a pas produit d'effet dans les livres de Sonatel.

17. convention d'assistance avec Sonatel Mobiles

Administrateurs concernés

- Monsieur Jérôme HENIQUE.
- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Bernard GHILLEBEART.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.

nature et objet

Il s'agit d'une convention entre Sonatel et Sonatel Mobiles, qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de Sonatel dans le domaine de la planification stratégique, technique, commercial, du contrôle de gestion, des achats, des ressources humaines ;
- des prestations d'assistance à la gestion fournies par Sonatel à Sonatel Mobiles par la mise à disposition d'experts à titre permanents ;
- des prestations d'assistance ponctuelles à la demande de Sonatel Mobiles.

Cette convention a fait l'objet de deux avenants signés respectivement le 11 février 2010 et le 20 juillet 2010. A travers ces avenants, Sonatel a en charge :

- la gestion et centralisation de sa trésorerie,
- la gestion de l'activité comptabilité, fiscalité, achats, logistique, marketing, communication,
- la mise en place et la validation des conventions d'interconnexion avec tous les opérateurs exerçant leurs activités au Sénégal,

- la validation des tarifs d'interconnexion,
- la gestion de ses relations avec tous les opérateurs exerçant leurs activités au Sénégal ;
- la facturation et le recouvrement du trafic interconnexion et des redevances liées à l'interconnexion,
- la certification des factures d'interconnexion,
- la gestion des demandes de co-localisation et de liaisons MIC (Modulation par Impulsion Codée technique de conversion d'un signal analogique en un signal numérique. Par extension, ce terme caractérise les liaisons spécialisées MIC qui aboutissent aux commutateurs),
- le recouvrement du roaming,
- la gestion des plateformes roaming avec toutes les sociétés du groupe Sonatel,
- la gestion de l'IOT discount (réduction sur les tarifs inter opérateurs) : validation, facture et recouvrement,
- la gestion du roaming opérateurs.

modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire, Sonatel Mobiles verse à Sonatel une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 5% du chiffre d'affaires annuel.

Les coûts du personnel détaché à titre permanent participant à la direction et à la gestion de Sonatel Mobiles seront intégralement supportés par Sonatel Mobiles.

Les experts détachés à titre permanent seront facturés à hauteur de FCFA.7 millions/mois homme.

La facturation des experts temporaires s'établit à FCFA.350.000/jour homme.

Au titre des encaissements dans les guichets de Sonatel et de leur comptabilisation, Sonatel Mobiles verse 2% des montants encaissés par Sonatel.

Les frais générés par les opérations sur les comptes bancaires de Sonatel pour le compte Sonatel Mobiles seront refacturés au prorata des opérations effectuées. Une rémunération des comptes courants sera versée par Sonatel Mobiles en fonction du montant des excédents et découverts de Sonatel Mobiles.

Les prestations d'assistance juridique réglementaire et de recouvrement seront facturées par Sonatel pour un montant forfaitaire de FCFA.250 millions.
Les distributions de cartes de recharges et de cartes SIM seront facturées respectivement à hauteur de 4% et 10% du chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs.

La gestion du réseau technique et informatique sera facturée au prorata des ressources affectées par Sonatel.

L'utilisation des logiciels de Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Sonatel Mobiles sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

La gestion des activités comptabilité et fiscalité sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.623 millions.

La gestion des activités achat et logistique sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.300 millions.

Sonatel facturera à Sonatel Mobiles pour la gestion de ses activités marketing et communication un montant forfaitaire annuel égal à 1% du chiffres d'affaires annuel de Sonatel Mobiles hors groupe.

La gestion des activités roaming et interconnexion sera facturée pour un montant forfaitaire annuel de FCFA.50 millions.
Au 31 décembre 2011, cette convention a généré un montant total de FCFA.30.305 millions qui s'analyse comme suit :

	En millions de FCFA
Redevance annuelle forfaitaire	13.856
Commission distribution	10.654
Assistance marketing et communication	2.510
Informatique	1.208
Gestion du réseau	561
Assistance comptable et fiscale	623
Assistance achat et logistique	300
Hotline ACL	293
Assistance juridique	250
Assistance roaming et interconnexion	50
Total	30.305

18. convention de coopération avec Sonatel Multimedia

Administrateur concerné

- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre Sonatel et Sonatel Multimédia signée le 19 décembre 2007 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de Sonatel dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunication ;

- des prestations d'assistance ponctuelles (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de Sonatel, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de Sonatel, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques) ;

- l'accès du personnel de Sonatel Multimédia à l'IPM et à la médecine d'entreprise ;

- la participation du personnel de Sonatel Multimédia aux activités culturelles ;

- la gestion de la restauration du personnel de Sonatel Multimédia ;

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 1 signé le 3 mars 2009 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2008 et d'un avenant n° 2 signé le 15 octobre 2009.

A travers cet avenant, Sonatel assure la gestion du service de hotline téléphonique pour les clients de Sonatel Multimédia, à savoir notamment l'assistance, la fourniture d'informations et actions commerciales, le traitement des réclamations et des demandes d'activation.

La facturation de cette prestation se fera trimestriellement par netting comptable au prorata des ressources engagées, en fonction du volume d'appels traités sur la période et relatifs aux comptes d'accès.

L'avenant n° 2 signé le 15 octobre 2009, précise que les frais de communication sur l'internet seront supportés à 69% par Sonatel et à 31% par Sonatel Multimédia.

Un avenant n° 3 signé le 11 février 2010 et prévoit :

- la gestion et centralisation de la trésorerie,

- la gestion des activités comptabilité et fiscalité.

modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, la Sonatel Multimédia verse à Sonatel une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 1% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Au titre de l'assistance dans le domaine contentieux, Sonatel facture un montant annuel forfaitaire de FCFA.5 millions hors taxes.

Sonatel Multimédia verse également :

- 2% des encaissements de factures effectués par Sonatel,

- FCFA.5.000 par abonnement ADSL placé,

- FCFA.350.000 par expert et par jour,

- un montant égal au prorata des licences exploitées.

Sonatel facturera à Sonatel Multimédia pour la gestion de ses activités comptables et fiscales un montant forfaitaire annuel de FCFA.134 millions.

Les redevances comptabilisées au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA.527 millions et se répartissent comme suit :

	En millions de FCFA
Assistance finance-comptabilité	134
Encaissements créances clients	108
Mutualisation SI	95
Management fees	72
Gestion de la hotline	25
Assistance juridique	5
Assistance contentieux	5
Location locaux techniques	1
Facturation unique ADSL	-
Informatique	82
	527

19. convention de coopération avec Sonatel Business Solutions

Administrateurs concernés

- La société Sonatel représentée par Monsieur Omar GUEYE NDIAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre Sonatel et Sonatel Business Solutions signée le 7 juin 2005 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire entre Sonatel et Sonatel Business Solutions ;
- une prestation d'assistance en gestion à titre permanent avec la mise à disposition d'experts qui participeront à la direction de la société ;
- des prestations d'assistance ponctuelles pour la résolution de problèmes liés à son organisation (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de Sonatel, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de Sonatel, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques).

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.

Un avenant à cette convention a été signé le 21 juin 2007. Cet avenant qui prend effet à compter de l'exercice 2007, complète les prestations prévues dans la convention d'assistance signée entre les parties en 2005. En effet, en sus des prestations déjà prévues dans le contrat initial, il prévoit la facturation des prestations d'assistance à titre permanent, ainsi que celle des prestations complémentaires.
Un avenant n° 2 a été signé le 11 février 2010 et prévoit :

- la gestion et centralisation de la trésorerie ;
- la gestion des activités comptabilité et fiscalité.

modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, Sonatel Business Solutions s'engage à verser à Sonatel une redevance annuelle forfaitaire égale à 2% de son chiffre d'affaires hors taxes à partir de la deuxième année d'exploitation, un montant forfaitaire de FCFA.5 millions au titre des prestations de conseils et d'études juridiques, le remboursement des frais d'avocats, de notaires et d'huissiers sur production de factures, FCFA.350.000 par expert temporaire et par jour. Concernant les experts détachés, la facturation est faite au coût réel auquel s'ajoute une marge de 15%.

La location de matériel de Sonatel à Sonatel Business Solutions est facturée selon les modalités suivante : [(coût d'acquisition HT / durée d'amortissement en jours) x nombre de jours de prêt] x 1,15.

Les outils de gestion sont facturés au prorata des licences exploitées.
Sonatel facturera à Sonatel Business Solutions pour la gestion de ses activités comptables et fiscales un montant forfaitaire annuel de FCFA. 38 millions.

L'assistance dans le domaine contentieux sera facturée pour un montant annuel forfaitaire de FCFA. 5 millions hors taxes.

Les montants comptabilisés par Sonatel sur l'exercice 2011 au titre de cette convention s'élèvent à FCFA.297 millions et se détaillent comme suit :

	En millions de FCFA
Assistance comptable	38
Management fees	75
Personnel détaché	168
Location de véhicules	11
Assistance juridique	5
Gestion informatique	-
	297

20. convention d'assistance avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Bissau et Sonatel signée le 6 août 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de Sonatel au profit d'Orange Bissau dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par Sonatel avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Bissau pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par Sonatel à Orange Bissau d'outils de gestion.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 1 signé le 9 juillet 2008 dans le but de modifier et de supprimer les termes de la convention du 6 août 2007, relatifs aux coûts du personnel à titre permanent mis à la disposition d'Orange Bissau par Sonatel.

L'article 2 de l'avenant n° 1 à la convention précise que Sonatel facturera à Orange Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Un avenant a été signé le 23 décembre 2011 avec effet rétroactif au 01 janvier 2011 et a pour but de modifier l'article 2.2 de la convention signée le 6 août 2007 relatif au paiement des « management fees ».

modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Bissau versera à Sonatel une redevance s'élevant à 3% du chiffre d'affaires social net du montant des « management fees » versé directement à France Télécom conformément au contrat signé entre France Télécom et Orange Bissau.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Bissau supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par Sonatel. Sonatel facturera à Orange Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par Sonatel à Orange Bissau à raison de FCFA.350.000 / jour homme.

L'utilisation des logiciels de Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Bissau sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Le montant comptabilisé sur l'exercice 2011 au titre de cette convention s'élève à FCFA.334 millions et se détaille comme suit :

	En millions de FCFA
Management fees	231
Personnel détaché	100
Assistance ponctuelle	-
Gestion réseau	1
Informatique	2
	334

21. accord de licence pour l'utilisation de la marque Orange

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Bernard GHILLEBEART.

nature et objet

Il s'agit de conventions de concession de licence de la marque Orange entre Orange Brand Services Limited, France Télécom et Sonatel.

Ces conventions applicables à partir de l'exercice 2007, ont fait l'objet d'un avenant signé le 9 avril 2008 et prévoient notamment :

- l'octroi, par Orange Brand Services Limited, d'une licence non exclusive d'utilisation de la Marque « Orange » ;
- une autorisation de gérer et d'exploiter la marque Orange au niveau international, y compris le droit de concéder en sous-licence l'utilisation de la marque Orange sur leur territoire ;
- des prestations de support de pré-lancement et de ré-nommage de marque par Orange Brand Services Limited ;
- des prestations de support en termes de marketing et de communication sous forme de savoir-faire, une formation, une assistance, une expertise de marque et d'autres informations et/ou conseils pour aider Sonatel et ses filiales.

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.

modalités et effets

Sonatel s'engage à verser à Orange Brand Services Limited, ou toute autre entité désignée par ce dernier, une redevance annuelle égale à 1,6% du chiffre d'affaires hors taxes des activités commercialisées sous la marque « Orange ».

L'effet de cette convention sur Sonatel est de FCFA.15 millions.

22. convention de coopération avec Orange Mali

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention de coopération technique signée en août 2002 entre Sonatel et Orange Mali dans les domaines suivants :

- transfert de savoir-faire de Sonatel au profit d'Orange Mali ;
- prestations d'assistance à titre permanent par Sonatel dans les domaines de la gestion opérationnelle, de l'assistance technique, de l'ingénierie et de la formation ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Mali pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- fourniture par Sonatel à la demande d'Orange Mali, d'outils de gestion technique et commerciale ;
- utilisation par Orange Mali des nouveaux logiciels de Sonatel.

Cette convention a fait l'objet de trois avenants signés respectivement le 18 novembre 2005, le 23 décembre 2008 et le 23 décembre 2011. Le second avenant complète les prestations prévues dans la convention de coopération et dans l'avenant n° 1 signés entre les parties en 2002 et en 2005.

Le troisième avenant a été signé le 23 décembre 2011 avec effet rétroactif au 1er janvier 2011 et a pour but de modifier l'article 2.2 de la convention signée en août 2002 relatif au paiement des « managements fees ».

En sus des prestations déjà prévues dans ces deux contrats initiaux, les parties conviennent de s'accorder mutuellement des prêts et emprunts.

modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Mali versera à Sonatel une redevance s'élevant à 3% du chiffre d'affaires social net du montant des « managements fees » versés directement à France Télécom conformément au contrat signé entre France Télécom et Orange Mali.

Les prestations fournies à titre permanent par le personnel détaché sont facturées à hauteur de FCFA.7,5 millions par mois et par agent pour les postes de directeur général et de directeur. Et à hauteur de FCFA.5,9 millions par mois et par agent pour les autres postes.

Les missions d'expertise temporaire sont facturées au taux de FCFA.350.000 par jour/homme.

L'utilisation des logiciels de Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Mali sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 15%.

Au titre de l'avenant n° 2, le montant des prêts consentis par une partie ne saura excéder au moment du prêt plus de 60 % de la trésorerie moyenne mensuelle des 6 derniers mois.

Le taux d'intérêt correspond au taux moyen sur les 3 derniers DAT dont bénéficie le prêteur majoré de 0,25 point.

Si, du fait du prêt de la convention, le prêteur contracte une dette, le taux à appliquer sera le taux de sortie de la dite dette majorée de 0,25 point.

Les montants facturés par Sonatel au titre de l'exercice 2011 s'élèvent globalement à FCFA.4.597 millions, s'analysant comme suit :

	En millions de FCFA
Redevance annuelle	3.964
Personnel détaché	331
Informatique	284
Assistance ponctuelle	18
	4.597

23. convention d'assistance avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jérôme HENIQUE.

nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Guinée et Sonatel signée le 21 juin 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de Sonatel au profil d'Orange Guinée dans les domaines de la planification stratégique, dans les domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par Sonatel avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Guinée pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par Sonatel à Orange Guinée d'outils de gestion.

Un avenant a été signé le 23 décembre 2011 avec effet rétroactif au 1er janvier 2011 et a pour but de modifier l'article 2.2 de la convention signée le 21 juin 2007 relatif au paiement des « management fees ».

modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Guinée versera à Sonatel une redevance s'élevant à 3% du chiffre d'affaires net du montant des « management fees » versé » directement à France Télécom conformément au contrat signé entre France Télécom et Orange Guinée.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Guinée supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par Sonatel et versera un montant de FCFA.7 millions / mois homme.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par Sonatel à Orange Guinée à raison de FCFA.350.000 / jour homme.

L'utilisation des logiciels de Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Guinée sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Le montant comptabilisé sur l'exercice 2011 au titre de cette convention s'élève à FCFA.1.279 millions et se détaille comme suit :

	En millions de FCFA
Personnel détaché	379
Management fees	765
Assistance ponctuelle	133
Informatique	2
	1.279

24. protocole d'accord avec Canal

Administrateur concerné

- La société Sonatel représentée par Madame Marie SOW DIOP.

nature et objet

Il s'agit d'un protocole d'accord entre Sonatel, Multi TV Afrique et Canal Horizons Sénégal. Ce protocole d'accord a été signé le 5 mai 2006 pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction par période de 12 mois. Il prévoit notamment :

- un contrat de transport par la Sonatel du bouquet TV ADSL Canalsat Horizons via l'offre Multiplay à travers son réseau filaire ADSL ;
- un contrat de distribution commerciale dont l'objet sera pour Sonatel et Canal de commercialiser au travers de leur réseau commercial les abonnements au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons ;
- un contrat de gestion des abonnés par Sonatel.

modalités et effets

Les conditions financières du protocole sont les suivantes :

- au titre des prestations de transport et de gestion du signal

Canal versera à Sonatel un montant mensuel par abonné de 3,05 euros HT. A ce titre, un montant minimum garanti (MG) déterminé de la façon suivante sera réglé par Canal à Sonatel :

- année 1 d'exploitation : le MG est de 73.200 euros,
- année 2 d'exploitation : le MG pour la seconde année d'exploitation correspondra à un prix de transport de 3,05 euros par abonné, multiplié par « x », multiplié par 12 mois.

« x » correspond à deux fois le nombre d'abonnés réel moyens de l'année 1 « x » est par ailleurs égal au minimum de 2.000 abonnés et plafonné le cas échéant à 4.000 abonnés

- au titre des prestations de gestion des abonnés au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons

Canal versera à Sonatel une redevance mensuelle par abonné établie sur la base d'une moyenne mensuelle d'abonnés en fonction des seuils suivants :

- 4 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 1 et 3.000 ;
- 3,5 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 3.001 et 5.000 ;
- 3 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est supérieur à 5.000.

- au titre des prestations distribution

En contrepartie des prestations de distribution du bouquet TV ADSL Canalsat Horizons, Canal Horizons Sénégal versera à Sonatel une commission de 5% sur le prix hors taxes du montant total de l'abonnement annuel au Bouquet TV ADSL Canalsat Horizons souscrit par l'intermédiaire de Sonatel par un nouvel abonné quelle que soit l'offre tarifaire choisie par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2011, les effets de ce protocole d'accord dans les livres de Sonatel sont les suivants :

- un montant de FCFA.153 millions au titre la prestation de transport et de gestion du signal,
- un montant de FCFA.146 millions concernant la prestation de gestion des abonnés,
- un montant de FCFA.31 millions au titre de la prestation de distribution.

25. convention de concession

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Sidiya El Moctar BEYE.
- Monsieur Thierno FALL.
- Monsieur Thierno Ousmane SY.

nature et objet

Une convention de concession entre l'Etat du Sénégall et Sonatel a été signée le 1er octobre 1985 et réactualisée le 21 juillet 1997.

modalités

Par cette convention, l'Etat du Sénégal accorde à Sonatel la concession des droits de l'Etat relatifs à l'établissement et à l'exploitation des réseaux et à la fourniture des services des télécommunications sur toute l'étendue du territoire sénégalais pour une durée de vingt (20) ans.

≈≈≈≈≈ ≈≈≈≈≈

26. remboursement des frais des administrateurs

Conformément à l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Conseil d'administration de Sonatel a, lors de ses séances du 9 avril 2008 et du 13 octobre 2009, autorisé le remboursement des frais d'hôtel et des frais de déplacement des administrateurs entre leur lieu de travail normal et le lieu de tenue des réunions du Conseil ou des réunions des Comités du Conseil.

Au titre de l'exercice 2011, il n'y a pas de remboursement de frais.

Les Commissaires aux Comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU JPA INTERNATIONAL

Mamour FALL
Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé

Le 23 février 2012

texte des projets de résolutions soumis à l'assemblée générale ordinaire de Sonatel du 11 avril 2012

projet de résolution 1 : examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :
1. du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et sur les comptes dudit exercice,
2. du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de cet exercice.

Approuve les états financiers de Sonatel de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

En conséquence, prenant acte du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

projet de résolution 2 : affectation du résultat de l'exercice 2011.

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en dividendes le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élevant à 127.235.927.126 F CFA.

L'Assemblée Générale décide de répartir le résultat ainsi qu'il suit :

Premier dividende	=	3.000.000.000 F CFA
Dividende complémentaire	=	124.235.927.126 F CFA
TOTAL	=	127.235.927.126 F CFA

L'Assemblée Générale décide en outre de prélever sur les réserves libres et distribuables le montant de 17.764.072.874 F CFA afin de porter le montant à distribuer à la somme de 145.000.000.000 F CFA.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 300 F CFA le premier dividende brut et à 14.200 F CFA le dividende complémentaire brut revenant à chaque action, ce qui porte le total desdits dividendes bruts à 14.500 F CFA par action. Après déduction de la retenue à la source de 10 % au titre de l'IRVM, le dividende net de 13.050 F CFA sera mis en paiement à compter du 3 Mai 2012 à Dakar.

projets de résolutions

projet de résolution 3 :
ratification de la cooptation d'un administrateur.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Mamadou Aïdara DIOP coopté lors de la réunion du Conseil du 12 juillet 2011 en remplacement de Monsieur Ibrahima KONTE, démissionnaire.

Monsieur Mamadou Aïdara DIOP ainsi nommé conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

projet de résolution 4 :
renouvellement de mandats d'administrateurs.

L'Assemblée Générale constate que les mandats de Messieurs Marc RENNARD, Jean Philippe VANOT, Bernard GHILLEBAERT, Christophe EOUZAN et Victor Gorom NDIAYE, administrateurs, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler les mandats de Messieurs Marc RENNARD, Jean Philippe VANOT, Bernard GHILLEBAERT, Christophe EOUZAN et Victor Gorom NDIAYE pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Messieurs Marc RENNARD, Jean Philippe VANOT, Bernard GHILLEBAERT, Christophe EOUZAN et Victor Gorom NDIAYE dont les mandats ont été renouvelés déclarent accepter ce renouvellement et précisent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

projet de résolution 5 :
approbation de conventions réglementées.

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Conventions suivantes :

1. Avenant 1 à la Convention d'Assistance entre Sonatel et Orange Guinée,
2. Contrat de prêt entre Sonatel et Orange Guinée,
3. Avenant 2 à la Convention d'Assistance entre Sonatel et Orange Bissau,
4. Avenant 3 à la Convention d'Assistance entre Sonatel et Orange Mali,
5. Avenants 2, 3 et 4 à la Convention d'Assistance entre Sonatel, France Télécom et France Câbles et Radio,
6. Avenants 1, 2 et 3 au Protocole d'Accord entre Sonatel, France Télécom et France Câbles et Radio,
7. Convention de Coopération entre Sonatel et France Télécom,
8. Protocole d'Accord entre Sonatel et France Télécom.

projet de résolution 6 :
pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, copies ou extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Silver

Au Sénégal, au Mali, en Guinée et en Guinée Bissau, vous êtes près de 15 millions à nous faire confiance. 15 millions de clients à profiter du meilleur de la convergence sur le fixe, le mobile, l'Internet et la télévision.

Parce que la technologie ne vaut que si elle sert le progrès des hommes et des organisations, le Groupe Sonatel renouvelle son engagement à accompagner toutes ses parties prenantes et vous présente ses meilleurs vœux pour une année 2012 pleine de succès partagés.

Ensemble, faisons de 2012 un moment inoubliable.

orange

avec vous, pour vous & sonatel

Département Communication Institutionnelle et Responsabilité Sociale d'Entreprise de Sonatel
46. Boulevard de la République Dakar - Sénégal

Graphisme et mise en page : Silver